

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VII

QUÉBEC, AVRIL 1926

N° 8

Fermons la porte

LE Conseil national d'Éducation fut un des sujets discutés du dernier mois. Il a provoqué une interpellation à la Législature et une déclaration de ministre, fait l'objet d'une ardente polémique à laquelle un grand nombre de journaux prirent part.

C'est que, sans en avoir l'air, et tout en cherchant à n'en pas avoir l'air, ce Conseil national d'Éducation est une chose extrêmement importante.

Ses fondateurs, ses soutiens ont mis en lui des espérances considérables ; ils l'ont entouré et l'entourent encore des soins les plus délicats.

Plus hardi à son début il a vite montré l'oreille. Ses parrains avaient oublié que ceux qui avaient su victorieusement résister à l'Institution royale, ceux qui depuis des années savent vivre en marge de la loi scolaire du Nouveau-Brunswick, du Règlement XVII, du banditisme manitobain et de la chicherie des nouvelles provinces, seraient bien capables aussi de résister à la fédéralisation de l'école canadienne.

Croyant trop tôt le temps venu ils ont demandé la fondation d'un bureau national d'éducation. Le temps paraissait d'autant plus opportun que nos compatriotes se battaient sans trop de succès apparents dans un bon nombre de provinces, et qu'encore une campagne générale de fédéralisation battait depuis quelque temps son plein.

Nos amis les Orangistes, se croyant plus forts que jamais, battaient la grosse caisse en faveur d'une école, d'une langue et d'un drapeau. Ils croyaient nous avoir parqués dans la

réserve de Québec, où devrait se livrer la bataille prochaine et définitive.

*

* *

L'homme propose et Dieu dispose.

Sur le terrain scolaire provincial nos compatriotes éloignés eurent clairement conscience du danger qui les menaçait. Ils sonnèrent une fois de plus de ralliement et tous répondirent à l'appel. Notre monde légal se montra également ferme contre l'uniformité des lois, et bientôt l'attaque que l'on croyait déclenchée sur tout le front n'était plus qu'une petite offensive partielle.

Les parrains remisèrent leur bureau national d'éducation et se coiffèrent d'un Conseil ni méchant ni bon. C'était le mannequin que l'on habillait pour répondre aux besoins du climat qui se refroidissait terriblement.

On donna même à ce Conseil national des assises internationales.

Le loup ainsi recouvert espérait entrer dans la bergerie pour faire société avec ses bons petits amis les agneaux convoités.

Il s'était trop hâtivement déguisé et on le reconnut.

Saurons-nous toujours déjouer ses plans ? Espérons-le, et pour en être plus certain, ouvrons les yeux aux aveugles.

*

* *

Le Conseil national d'Éducation ne peut avoir qu'un seul but : nous donner un régime scolaire uniforme. Peu importe qu'il se présente sous la forme la plus attirante.

On ne s'en cache pas encore, puisque tout en se défendant bien de vouloir d'aucune manière nous dépouiller de notre régime, on nous dit vouloir travailler à l'édification d'un esprit canadien.

On veut uniformiser graduellement.

Que peut-on vouloir autre chose ? Notre pays se compose de neuf provinces. Huit d'entre elles possèdent déjà pratiquement le même régime scolaire, exception faite pour les écoles minoritaires qui sont plus ignorées dans certaines provinces que dans d'autres.

Il n'y a donc pas lieu d'uniformiser quelque chose qui l'est déjà.

On veut donner un esprit canadien qui soit pratiquement le même pour tous les Canadiens. Est-ce pour cela que l'on propose en certaines provinces de déchirer certaines pages de l'histoire du pays ?

Et à quoi aboutirait fatalement l'uniformité ? A améliorer peut-être les régimes scolaires des autres provinces qui y gagneraient au contact plus intime du nôtre. On le dit, mais nous ne sommes pas disposés à y croire. Il est si rare que l'on uniformise au bénéfice de la minorité. Toujours la majorité l'emporte et c'est humain.

Si on est disposé, d'ailleurs, à travailler en faveur des plus faibles la besogne ne manque pas dans chacune des provinces dites anglaises. Il suffit de regarder ce qui s'y passe pour comprendre quelle est l'uniformité que l'on nous prépare.

Ce que l'on ne veut pas faire sur le terrain particulier des provinces, peut-on croire qu'on le fera dans le domaine fédéral ? Nous ne sommes ni si ignorant ni si naïf. Il faudrait, en effet, ne pas savoir un mot de l'histoire de son pays, il faudrait n'avoir rien vu depuis que nous avons l'âge de raison pour porter foi en pareille promesse.

On nous a bien dit qu'il ne serait plus question de fédéraliser ; mais qu'est-ce que vaut cette promesse, si non un simple ajournement.

*

* *

Le Conseil national d'Éducation est le produit de cerveaux anglais, et l'arbre, d'ordinaire, ne produit pas des fruits d'une famille étrangère. Le procédé anglais est souvent lent, toujours tenace et la plupart du temps victorieux. Il

avance pouce par pouce, mais avance toujours sans jamais reculer, car il a pour devise : ce que nous avons nous le tenons.

Le précédent lui sert d'évangile.

Permettons au Conseil d'Éducation de vivre et le précédent qui nous compromettra viendra, le précédent qui nous enchaînera nous sera imposé. Bientôt il estimera qu'il nous fait une faveur de nous permettre d'accepter docilement ses quatre volontés.

Il vaut mieux prévenir que guérir et notre devoir est tout tracé : ne pas ouvrir nos portes au loup.

Le moyen n'est pas nouveau mais il restera éternellement moderne.

Thomas POULIN.

La messe du petit Molumbé

Le R. P. A. Verreet, missionnaire du Vicariat de Nouvelle-Anvers, publie dans les Missions de Scheut l'admirable récit suivant :

“ Pentecôte 1924. L'Église est en fête : c'est en ce jour que les Apôtres commencèrent l'évangélisation du monde et baptisèrent les premiers chrétiens.

Dans notre belle église de Boyange les offices de ce matin ont été splendides : la schola de mes petits Noirs a exécuté une messe à trois voix et tout le “ proprium ” de la fête. Des centaines de chrétiens étaient venus des environs ; ils ont écouté, émerveillés, les chants suaves de la liturgie.

J'ai vu et entendu tout cela, mais mon esprit était ailleurs.

Je ne parviens pas, aujourd'hui, à savourer la joie de cette fête. Je dois même faire de continuel efforts pour ne pas pleurer. Il me semble être encore dans une hutte, tout près d'ici, où j'ai vu mourir hier un écolier de douze ans : l'image de ce pauvre petit corps qui repose déjà au cimetière est constamment devant mes yeux.

— Ah ! direz-vous, je croyais les missionnaires mieux aguerris : les spectacles de misère et de mort ne doivent pas être rares dans leur vie !

— Vous avez raison, mais ce que j'ai vu hier m'a remué comme jamais je ne l'ai été. Les émotions n'ont pourtant pas manqué dans ma vie : j'ai fait la guerre sur l'Yser ; plus tard

j'ai dit un jour adieu à ma famille et à mon pays... Mais l'émotion d'hier a surpassé toutes les autres.

Ecoutez jusqu'au bout l'histoire du petit Molumbé.

C'était mon servent de messe, un servent de messe comme on en voit peu. Quelque matinale que fut la messe, Molumbé était toujours à son poste. Dès que j'entrais à la sacristie je l'apercevais dans un coin : déjà revêtu de la soutane rouge et du surplis, il attendait.

Aucun autre ne savait aussi parfaitement les prières... Il avait appris non seulement les prières que l'acolyte doit réciter, mais la plupart des textes latins qu'on trouve dans les livres de prières, tels que le Gloria, le Credo et la Préface. (1)

Il me semble le voir encore agenouillé au pied de l'autel : son livre de prières entre les mains, il suivait la Messe avec la plus grande attention, regardant tour à tour les gestes du prêtre et les feuillets de son paroissien.

Sonner était son grand plaisir. Au Sanctus, il s'en donnait comme s'il eût voulu annoncer à tout le village que la Consécration approchait. Au début je dus parfois me retourner pour mettre un terme à cette éclatante sonnerie. Jamais la plus petite irrévérence durant la Messe : lorsqu'il y avait un second acolyte, il lui imposait bientôt le même respect. Un jour je l'entendis, près de la sacristie, avertir sévèrement son compagnon. " Si je te vois encore une fois te retourner durant la Messe, j'irai le dire au Père : la Messe est une chose sérieuse, entends-tu ? "

Cet enfant de douze ans savait son catéchisme, il le comprenait et il le vivait : en assistant à la Ste Messe, il savait que le Sacrifice du Calvaire se renouvelait sous ses yeux. Il savait que Jésus lui-même était là sur l'autel.

Molumbé n'avait pas son pareil pour aider le prêtre à baptiser. J'avais des baptêmes à peu près tous les jours et Molumbé était presque toujours là. Il savait si bien préparer tous les objets nécessaires : le sel, le coton, le cierge, le voile blanc : jamais rien ne manquait... Pourquoi Molumbé aimait-il tant servir à l'autel ? La soutane rouge et le joli surplis tout blanc n'étaient-ils pas pour quelque chose dans cet attrait ? Peut-être ; mais ce que je puis affirmer c'est que cet enfant s'intéressait profondément à tout ce qui touchait l'église et le culte divin.

Hors de l'église, c'était un vrai lutin. Prendre des oiseaux au piège, pêcher à la ligne ou à la nasse, peu d'enfants l'égalaient à ces sports. Il allait à l'école, mais ce n'était nullement par plaisir ni par goût. J'ai encore de lui un dessin au crayon auquel le petit espiègle travaillait durant deux jours au lieu d'écouter la leçon, et

(1) On constate au Congo que les enfants noirs apprennent vite à prononcer le latin exactement.

qui, paraît-il, devait être mon portrait ! Bref, n'eût été la menace toujours suspendue sur sa tête que " s'il n'était pas sage il ne servirait plus la messe ", je pense bien qu'il aurait vagabondé dans la forêt avec des camarades plutôt que d'aller en classe.

Pour lui tous les êtres étaient répartis en deux catégories : d'un côté " les choses de l'Église ", comme il disait, et puis, tout le reste, à savoir : l'école, le travail, le jeu et le vagabondage. Mais cette seconde catégorie était à ses yeux infiniment moins importante que la première et lui était tout à fait subordonnée.

Vraiment cet enfant était une fleur, une belle fleur sauvage du pays noir. Mais hélas !... un ver rongea la tige et minait à notre insu la vie de cette fleur.

Ce fut, il y a deux mois, un peu avant Pâques, que je commençai à m'en apercevoir : Molumbé était malade.

Bien qu'il se trouvât chaque matin, dès cinq heures, dans le coin de la sacristie, et qu'il continuât à servir ma messe avec une profonde piété, son regard triste et rêveur commençait à m'inquiéter ; les traits de son visage se contractaient par moment comme il arrive à ceux qui ont un violent mal de tête ; au Sanctus il n'y avait plus aucune vigueur dans son coup de sonnette, et, chose tout à fait insolite, le répons " Et cum spiritu tuo " se faisait parfois attendre.

C'est la maladie du sommeil, dirent d'abord quelques-uns. Non, c'est un mal héréditaire, prétendaient les autres.

Toujours est-il qu'il allait s'affaiblissant de jour en jour.

A l'Ascension je l'appelai à ma chambre. Durant la Messe il m'avait versé de l'eau au lieu de vin, il avait omis plusieurs répons et une fois au lieu de " Et cum spiritu tuo " il avait murmuré " Deo gratias ".

Molumbé arriva, l'air tout triste.

— Honoré, lui dis-je — c'est son nom de baptême — si tu es malade il faut le dire. Je t'ai déjà conseillé de te reposer, de ne pas te lever si tôt pour venir servir la Messe.

Il ne répondit rien. Mais deux grosses larmes coulèrent lentement sur ses joues. Enfin il parla : " C'est vrai. Père, je le sens... cela n'ira plus... et je ne pourrai pas aller non plus à l'école de latin à Nouvelle-Anvers." Et il se mit à pleurer tout de bon.

Le pauvre petit m'avouait ainsi un désir secrètement caressé. Depuis tout un temps mon petit servent de messe pensait à devenir prêtre. Il avait entendu parler des prêtres noirs. Son rêve était de vouloir lui aussi dire un jour la Messe : et ne pouvant encore aller au Séminaire, il avait appris par cœur tout le latin qu'il trouvait dans son livre de prières. L'enfant devait être profondément affligé : le rêve de son âme pieuse s'évanouissait, et mes paroles

dissipaient ses dernières illusions. Je tâchai de le consoler.

— Voyons, mon petit, tu n'as que douze ans, il sera temps plus tard de songer à ce projet ; pour le moment il faut te soigner. Va au dispensaire tous les jours, et prends avec soin les remèdes que les Sœurs te donneront... Dis-moi, Honoré, où as-tu mal ?

De la main il indiqua sa tête, et puis la région du cœur.

— Espérons que cela ne sera rien. Tu dois te reposer. Dès que tu seras guéri, tu serviras de nouveau ma messe ; ces jours-ci je demanderai à un autre de te remplacer.

— Oui, Père... Et il s'en alla. Je ne savais pas quelle peine mes paroles lui avaient faite.

*

* *

Le lendemain un autre enfant servait la messe. J'avais dû la dire à une heure plus matinale qu'à l'ordinaire. Il faisait tout noir au dehors.

Une lampe et deux cierges éclairaient faiblement les alentours de l'autel latéral. Personne encore dans l'église. Si, pourtant : dans l'ombre projetée par une colonne, un enfant était agenouillé : Molumbé s'était traîné jusqu'à l'église pour entendre la messe — sa messe — devant cet autel où il l'avait servie tant de fois. Il avait sans doute mis son successeur au courant et il voulait le voir à l'œuvre.

A plusieurs reprises je crus percevoir le bruit d'un léger sanglot, derrière la colonne ; l'enfant pleurait doucement en songeant sans doute qu'il ne guérirait pas, et qu'il ne servirait plus jamais la messe et qu'il ne serait jamais prêtre.

Quelques jours passèrent. Vendredi soir je venais justement de me coucher lorsqu'on frappa à ma porte.

— Père, c'est pour Molumbé, il ne va pas bien, il demande à vous voir.

Je me levai et me dirigeai vers les cases des enfants qui fréquentent l'école.

Jusqu'à ce moment je n'avais pas cru que la mort de Molumbé fut proche. Mais je me rappelai alors le mot d'un écolier qui disait à un camarade : " Molumbé ne sert plus la messe... il ne vivra plus longtemps ".

Le petit malade était étendu sur la natte, son maigre visage était enflammé par la fièvre, sa respiration était courte et rapide, les battements du cœur à peine perceptibles.

— Comment vas-tu, mon petit Honoré ?

De sa main il refit le geste de l'autre jour : il se toucha la tête et la poitrine.

— Père, dit-il, j'y ai bien réfléchi... maintenant je comprends que je ne devais pas songer à devenir prêtre : c'est trop beau pour un pauvre malade comme moi... Dans les derniers temps je ne parvenais même plus à servir la

messe convenablement... J'ai été souvent négligent, mais je ne le faisais pas exprès, et le bon Dieu, ne m'en voudra pas, n'est-ce pas, Père ? J'avais si mal parfois, ici... et ici...

— Voyons, mon enfant, ne te préoccupe pas de tout cela. Est-ce que Dieu n'est pas un vrai Père, un Père aimant ? Tu es malade, très malade. Si Jésus voulait venir te chercher maintenant pour te prendre avec Lui au ciel, est-ce que tu refuserais ?

— Oh ! non... Mais... je n'ai pas bien rempli mes devoirs... je n'ai pas toujours été sage... Père, ne voulez-vous pas entendre ma confession ?

Le petit malade se confessa. Ciel ! Quelle édification pour le prêtre d'entendre les aveux de certaines âmes !

Je l'entendis ensuite prier dévotement : " Mon Jésus, je crois fermement en Vous, je Vous aime et je consens à mourir pour votre amour. Marie, je suis votre enfant : aidez-moi ! "

Bientôt il garda le silence : il sommeillait, semblait-il ; en tout cas, je me fis scrupule de l'occuper plus longtemps et je m'en allai.

Durant ma messe le lendemain, je priai Notre-Seigneur de m'accorder une foi et une charité aussi vive que celles de ce pauvre enfant noir.

Je lui portai ensuite le Saint Viatique. C'était hier, samedi matin, par un temps brumeux. Les noirs, hommes et femmes, qui allaient à l'église, s'agenouillaient et s'inclinaient profondément au passage de la Sainte Hostie. Devant la hutte de Molumbé quelques-uns de ses disciples étaient réunis ; l'air grave de ces enfants me frappa.

J'administrai d'abord l'Extrême-Onction. J'implorai le pardon du Seigneur pour toutes les fautes commises par l'abus des yeux, de l'ouïe, du goût... Puis, ce fut la Communion. Molumbé récita lui-même le Confiteor. Avec quel amour Jésus dut s'unir à cette âme bien préparée !

Je reportai le Saint Ciboire à l'église, puis je revins auprès du mourant. L'enfant était toujours immobile, les yeux clos, un sourire sur les lèvres, comme au moment où je l'avais quitté.

Des gouttes de sueur lui sortaient de tout le corps, elles brillaient sur son front, sur ses joues, sur ses mains... Ses lèvres remuaient doucement comme s'il priait.

La religieuse qui l'avait soigné entra alors avec un flacon de médecine. Je lui fis signe d'attendre un peu, pour ne pas troubler l'action de grâces du cher enfant. Tout le groupe des petits compagnons était là à genoux autour de nous, et tous priaient en silence.

Tout à coup le sourire d'Honoré, disparut, et sa physionomie prit une expression très grave.

— “Tobanda !” (commençons), dit-il faiblement.

Il se signa lentement et ses mains firent autour de son cou des gestes du célébrant qui revêt l'amict.

Ses yeux restaient fermés, mais les lèvres priaient, et les mains esquissaient l'un après l'autre les mouvements d'un prêtre qui revêt les ornements liturgiques.

Que voulait-il ? A quoi pensait-il ?

Au milieu des hallucinations de l'agonie, mon petit servant de messe refaisait-il, une dernière fois, mais plus vivement que jamais, le beau rêve si longtemps caressé ? Sur le point de quitter la terre pour entrer dans la joie du ciel, éprouvait-il, en rêve au moins, le bonheur de se croire prêtre ? Il fit de nouveau un grand signe de croix, et murmura distinctement en latin, comme un prêtre au bas de l'autel : “In nomine Patris et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. Introibo ad altare Dei”.

Aucun de nous ne bougea. Le malade attendit un moment, sans ouvrir les yeux, et sembla écouter. Puis — tout juste comme j'avais dû moi-même lui dire maintes fois pendant les derniers jours : — Allons ! dit-il, répondez donc !

Alors, pour ne pas lui faire de la peine, la Sœur et moi, et les enfants derrière nous, nous répondîmes : “Ad Deum qui laetificat juventutem meam.”

Les traits de Molumbé se détendirent et il continua : “Judica me Deus, et discerne causam meam...” Tout le psaume y passa. Puis le Confiteor, le Misereatur et l'Indulgentiam, tout fut récité sans arrêt, lentement et distinctement. Nous répondions machinalement.

— Oremus ! dit le petit prêtre en ouvrant les bras. Puis, peu après : “Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison.” — De nouveau un geste des bras : “Gloria in excelsis Deo”. Tout le Gloria fut récité par l'enfant, sans la moindre incorrection.

— Dominus vobiscum.— Et cum Spiritu tuo.

— Oremus ! (de nouveau le geste des mains) puis : “Deus qui nobis sub sacramento mirabili...” toute l'oraison du Saint Sacrement.

Nous n'entendîmes ni Epître, ni Graduel, ni Évangile. Une longue pause.

Puis soudain : “Credo in unum Deum”.

Vinrent ensuite les gestes de l'offrande du pain et du vin sur une patène et dans un calice imaginaires.

Il eut l'air de se laver les mains ; puis il dit clairement : Orate fratres (priez, mes frères).

Toutes les cérémonies de la messe se suivaient correctement. Il devait les avoir apprises tout seul, en me regardant faire...

L'enfant paraissait devenir plus faible. La sueur, toujours abondante, décollait lentement de son front et de ses joues. Il continua :

— Per omnia saecula saeculorum.— Amen.

— Dominus vobiscum.— Sursum corda... Et toute la préface suivit.

Après le Sanctus, le petit célébrant se tut quelque temps. Ses lèvres remuaient un peu... Bientôt il commença : “Memento etiam famularum, famularumque tuarum...” puis il continua dans la langue maternelle : “Mon Jésus, je vous prie pour le Père Adrien, pour le Père Camille, et le Père Joseph, et particulièrement pour le Père Adolphe, afin que vous les récompensiez du bien qu'ils nous font... et pour les Sœurs qui sont si charitables... et pour tous les enfants de l'école, et spécialement pour X... et X... et pour moi afin que je puisse toujours être avec Vous... et pour les païens...”

La religieuse à côté de moi sanglotait. Des larmes m'échappaient aussi malgré mes efforts.

A l'élévation, l'enfant put seulement ébaucher le geste : il n'avait plus la force d'étendre les bras, mais quelle expression de respect sur cette pauvre petite figure !

Puis il resta immobile durant plusieurs minutes... la respiration devenait rare...

Nous l'entendîmes cependant murmurer dans sa langue maternelle, mais d'un ton à peine perceptible, le Pater noster : “Sango wabisu odi o likolo... (Notre Père qui êtes aux cieux). Puis, aussitôt après : “Domine non sum dignus (Seigneur, je ne suis pas digne), avec trois fois, un léger mouvement des doigts frappant la poitrine.

Alors, sa main glissa le long du corps, et monta lentement, péniblement, jusqu'à ses lèvres pour y déposer l'Hostie.

Ensuite, le petit prêtre joignit les mains sur la poitrine et ne bougea plus...

Je voudrais pouvoir vous décrire l'expression heureuse et souriante que prit alors la figure innocente de Molumbé ! Nous restâmes longtemps immobiles, silencieux, attendant la fin de cette scène.

Mais le visage ne changeait plus : le sourire semblait comme figé dans ses traits pour toujours. Je lui palpai le front, il était presque froid ; le pouls ne battait plus, et toute respiration avait cessé.

Mon petit servant de messe était mort.

Sa prière, inachevée sur la terre, se continuait au ciel !

Son âme contemplant maintenant la Beauté éternelle et nous pleurions devant la dépouille refroidie du petit Noir. C'était le samedi, veille de Pentecôte...

Quand le soir eut de nouveau ramené un peu de fraîcheur, nous revînmes à la pauvre hutte pour emporter le corps.

Tous les enfants l'accompagnèrent à l'église pour l'absoute, et ensuite nous le portâmes au cimetière.

Nous avons planté des fleurs de lis sur sa tombe, et une petite croix avec son numéro (392) et son nom : Honoratus Molumbé obiit 7-6-1924.

(Bul. par. liturgique.)

Une histoire arabe

— Merina n'est pas venue au puits ! Marina n'est pas venue au puits ni aujourd'hui, ni hier, ni le jour d'avant !... Allah ! que se passe-t-il dans la noualla du vieux Babesselam ?...

Tout en mâchant sa pipe de roseau, qui n'en pouvait mais, et dont le kif n'était plus que cendre depuis longtemps, R'Mlil, le beau berger des Ouled Bou Zenica, considérait mélancoliquement le douar assoupi dans la plaine ardente.

Douar bien petit, en vérité : douze nouallas, autant de tentes noirâtres, quelques pouliches faméliques entravées autour, et des bourricots, et des poules. Tout cela calme, endormi de chaleur, avec, de temps à autre, un long aboiement de chien qui restait sans écho. R'Mlil, qui observait du haut de la colline, dissimulé derrière un cactus aux raquettes épaisses, songea avec dédain :

— Des nomades !...

... Oui, c'étaient bien des nomades, chassés de leurs terres herbeuses par quelque invasion de sauterelles. Depuis deux mois déjà ils étaient là ; et depuis cinq semaines R'Mlil rencontrait chaque soir auprès du puits où il venait abreuver le troupeau, la fille du vieux Babesselam qui était le chef de la tribu errante. D'abord, il l'avait seulement regardée, tandis qu'un peu à l'écart elle attendait qu'il eût fini de monter, seau à seau, l'eau nécessaire aux bêtes. Elle avait une figure rieuse, mobile, marquée d'un petit croissant bleu sur la joue et d'une triple ligne traversant son menton délicat... car le voile, dans le bled, est illusoire !...

Puis, un soir, il lui avait parlé ; il avait monté l'eau pour elle, et le merci qu'elle murmura était la douceur même. Elle avait ri, parce que deux jeunes taureaux s'étant pris de querelle faisaient jaillir sous leurs sabots une nuée de chaude poussière. R'Mlil, un autre jour, se fût mis en colère en séparant les animaux. Ce soir-là il rit comme elle, et se contenta de lancer son chien aux jarrets de l'un des combattants, tandis que lui-même empoignait l'autre par la queue. Quand le calme fut rétabli, le berger et la nomade causèrent...

Comme les crépuscules devinrent beaux alors, sous l'ombre des figuiers pareille à une cendre

bleue !... Il y avait au fond de l'air une sourde palpitation qui venait de la brise, ou peut-être de ces deux simples cœurs qui se répondaient doucement.

— Merina, murmurait-il, béni soit Allah qui guide les pas des nomades et les arrête ici plutôt que là.

— Béni soit Allah, R'Mlil, répétait docilement Merina.

Elle prononçait *Reumlil*, n'ayant point la gutturale intonation des Berbères, mais plutôt le timbre adouci des filles nées parmi les grasses plaines de la côte.

Enfin, l'autre soir, il lui avait demandé si elle aimait ce pays et s'il lui déplairait d'y vivre. Un peu détournée, elle avait eu soudain un flot de rose sous sa peau d'ambre. Soulevant l'amphore qu'elle venait de remplir, sa bouche avait aspiré une longue gorgée fraîche.

— Meziane !... murmura-t-elle ensuite ; cette eau est bonne. Je voudrais n'en jamais boire d'autre !...

Puis, heureuse, elle s'en était allée bien vite. Et depuis lors, pendant trois soirs, R'Mlil avait vainement attendu la fille nomade, près de cette eau dont elle aurait voulu boire toujours.

*

* *

Quelque chose enfin bougea dans le douar endormi. Une natte se souleva, quelqu'un se faufila hors d'une tente, et l'on vit se dresser à longue silhouette d'un vieillard décharné, Les deux mains en abat-jour sur ses yeux, il inspecta les collines basses où la flambée du soleil jetait d'ardentes coulées fauves. Au bout d'un instant, il avait aperçu ce qu'il cherchait ; prenant un bâton pour y appuyer sa marche chancelante, il sortit du douar et se dirigea vers la pente embrasée. R'Mlil comprit que le vieux Babesselam l'avait vu ; son cœur eut, dans sa poitrine, un sursaut d'oiseau blessé. A quoi bon attendre à cette place ?... Mieux valait savoir plus vite. Emergeant de l'ombre maigre du cactus, il descendit au-devant du vieillard.

Les deux hommes se rencontrèrent auprès d'une de ces pierres hautes qui indiquent qu'un étranger est enterré là : neçrani ou yahouddi voyageur, dont la dépouille ne saurait être admise dans les cimetières des croyants. R'Mlil s'attrista de ce tombeau qui était un mauvais présage, et salua avec respect le vieux père de Merina. Tout de suite, il fut frappé de l'aspect noble et fier de ce nomade. Une timidité que jamais il n'avait jusqu'ici ressentie fit faiblir ses genoux. Mais il se gourmanda de cette faiblesse, mordit sa lèvre et se pinça le flanc pour écouter avec fermeté ce que l'homme étranger avait à lui dire.

Ce fut long à venir !... Avant d'aborder son sujet, Babesselam parla de ce bled dont les pâ-

turages étaient beaux et l'hospitalité généreuse; des récoltes déjà mûres que l'on fauchait un peu partout; du dernier souk, où les génisses s'étaient mal vendues. Puis, sans transition, après un petit silence, il dit gravement :

— Est-il vrai, dis-moi, que tes yeux se sont levés vers ma fille et que tu songes à la faire entrer comme épouse dans ta noualla ?

R'Mlil eut un léger frisson, dont il n'aurait su dire si c'était l'angoisse ou de joie; et il répondit :

— J'irai tuer un beau mouton devant ta tante dès que tu me le permettras, mon père.

Mais le vieillard, sans paraître avoir entendu cette proposition de fiançailles, répliqua simplement :

— Qui es-tu, pour cela ? . . .

R'Mlil, un instant, se recueillit. Au fond de ses yeux qui se voilèrent, tout son passé ressuscita. Pour vaincre le léger tremblement involontaire de sa main, il la posa sur la haute pierre qui abritait le dernier sommeil d'un étranger.

— Je suis né, dit-il, enfin, dans l'une de ces villes blanches bâties comme des nids de mouettes au bord même de la grande mer. Mon père était *reïs*; la barcasse était à lui et il louait sept hommes pour l'équipage. Comme mon père était brave et n'avait pas peur de la barre, il sortait par tous les temps, même quand les autres barcassiers restaient au port. Tout petit, je m'émerveillais de le voir rentrer trempé d'embruns, avec toute l'odeur de la mer et du vent dans les plis de son burnous large. Mais un jour il fut vaincu dans sa lutte avec la tempête, et il n'est pas revenu. Ma mère, veuve m'emporta dans le douar des Ouled Bou Zenica, où vivaient ses frères. Elle est maintenant vieille, toute cassée; elle aimera la bru que je lui amènerai.

Babesselam écoutait, passant lentement sa main sur sa belle barbe blanche, et personne n'aurait su dire ce qu'il pensait. Un peu de vent s'était levé; les rouges nuées qui précèdent le soir commençaient à monter sur le ciel incandescent.

— Voilà ma vie, reprit R'Mlil. O Porte-du-Salut, puisque c'est de ce nom d'espoir que l'on t'appelle, ne rejette pas mon vœu ! . . . Je garde les troupeaux de ma tribu. L'on me paye un douro par tête de bétail, et chaque tente me donne au moment de la récolte une mesure de blé et deux mesures d'orge. J'ai un peu d'argent, j'ai un âne, j'ai quatre vaches, j'ai un chameau. Que vas-tu me répondre, bon père ? . . . Qu'Allah t'inspire ! . . .

Il s'arrêta, tout haletant, et passa sa langue sur ses lèvres sèches. Sa main était devenue aussi brûlante que la pierre de la tombe. Dans le court silence, on entendit le cri lointain des perdrix gambras qui s'appelaient.

— Et nous, sais-tu qui nous sommes ? . . . fit le vieillard se redressant avec majesté.

— Je le saurai si tu me l'apprends, murmura le berger, le cœur étreint d'une tristesse soudaine.

— Tu vois en moi, dit Babesselam, le descendant pauvre et fier de ce sultan Merin qui, après avoir conquis Fez, y régna et y fonda une puissante dynastie. Tu vois en moi le dernier des Mérinides.

Ecrasé par tout ce que ce grand nom évoquait de faste et de puissance, R'Mlil trembla, regarda la tombe, et songea :

— Mort inconnu qui dors ici, j'envie ton repos ! . . .

— Tu comprends, reprit le vieillard, quel saint orgueil coule dans mes veines avec ce sang, et de quel soin jaloux je veille à le garder pur de toute alliance indigne ! La trahison, le meurtre, le fratricide et les guerres ont détruit les plus belles branches de l'arbre dont je suis le dernier rameau. Qu'importe ? . . . L'essentiel est de ne pas dégénérer. Mes deux fils sont tombés parmi les tabors qui reposent en France Pour Merina, je ne souhaite pas la richesse, quoiqu'elle soit assez belle pour éblouir un caïd. Elle n'appartiendra qu'à la bravoure et qu'à l'honneur.

Parmi le silence envahi d'ombre, le stèle du tombeau se dressait, comme un blanc fantôme qui fût intervenu en tiers dans leur colloque. Elle semblait dire au berger : " La paix et l'oubli sont en moi . . . la paix et l'oubli sont en moi . . ." et répéter cette phrase indéfiniment, comme les flûtes douces et monotones répètent pendant toute une veillée le même motif obsédant.

Alors, la voix de R'Mlil s'éleva, résignée.

— Tu as parlé selon ta volonté, ya sidi ! . . . Que suis-je, berger, fils de *reïs*, auprès de cette belle perle royale ? . . .

— . . . En bas, le douar s'éveillait avec la fraîcheur du soir. On entendait des voix humaines, de longs meuglements de génisses; des feux s'allumèrent au creux du vallon.

— Que la bénédiction d'Allah s'étende sur toi, dit le vieillard avec sérénité.

— Et de même sur toi . . . fit la voix de R'Mlil plus étouffée.

Appuyé sur son bâton, pareil, dans le bleu crépuscule, à un patriarche des temps bibliques, le dernier Mérinide redescendit vers la tribu nomade qui l'avait choisi pour chef.

Il ne resta plus là-haut qu'au beau garçon tout tremblant de peine, et qui, dès qu'il fut seul, s'agenouilla devant la stèle pour s'y appuyer en pleurant . . .

. . . Or, tout ceci se passait dans les premiers jours de l'été, quatre années après que se fut achevée la grande guerre où les deux fils du Mérinide avaient succombé avec gloire et bravoure . . .

L'ordre était donné, il n'y avait qu'à obéir ; déjà, depuis la mi-juin, les Européens établis dans Taza avaient envoyé leurs familles à Fez ou même plus loin, vers la côte. Maintenant c'était officiel : on évacuait la ville, et la population indigène s'en allait avec le fatalisme résigné de sa race. La plupart de ceux qui s'exilaient ainsi n'en étaient pas seulement à leur premier exode !... Tout ce monde avait l'habitude des tentes déployées au hasard des chemins, et des lentes caravanes essaimées sur le bled comme des couleuvres voyageuses...

Petits commerçants, riches marchands, meskines, formaient donc un défilé interminable sur les routes ravinées où stagnait comme un brouillard doré la poussière flottante. Et comme de temps en temps dans le lointain on entendait l'écho bref d'une fusillade, les fuyards faisaient siffler leurs fouets de *doum* au-dessus des oreilles des mules qui traînaient les *arabas*, tandis que des mains fiévreuses aiguillaient le cou blessé des petits bourricots.

Deux de ces derniers, cependant, n'avaient pas besoin de ce stimulant pour allonger leur amble sage. C'étaient d'ailleurs de beaux animaux bien soignés, au poil luisant, aux pattes solides. Sur leurs bardas d'alfa tressé ils portaient l'un un vieillard, l'autre une jeune femme sévèrement voilée. De celle-ci, l'on n'apercevait que deux petits pieds bruns chaussés de *belra* jaunes et, dans l'étroit bâillement du voile, des yeux qui ne devaient employer ni le *koheul* ni l'antimoine pour être grands, brillants et doux.

Un coup sourd vibra tout à coup et fit tressaillir la voyageuse ; la voix souveraine du canon sembla réveiller la fusillade, et pendant un moment cela crépita sur les montagnes, grêle meurtrière qui blessait des hommes comme l'autre grêle, dans les jardins, meurtrit irrémédiablement les fruits. La jeune femme pressa du talon sa monture, et, la rapprochant de celle du vieillard, elle appela tout bas celui-ci :

— Père !... Père !...

Le vieillard tourna vers sa compagne un visage calme ; le vent léger qui soufflait de l'Atlas balayait de côté sa grande barbe blanche ; une étincelle ardente illuminait son œil de faucon, et les narines de son nez aquilin semblaient respirer tumultueusement comme si elles eussent espéré que l'odeur de ce lointain *baroud* puisse parvenir jusqu'à elles.

— Ma fille a peur ?... fit-il d'un ton de surprise offensée.

La voyageuse se ressaisit.

— Non, non, dit-elle vivement ; je voudrais seulement te demander si tu crois que cela arrivera... si tu crois qu'Abd-el-Krim prendra la ville ?

Le vieillard se retourna.

Derrière eux s'étirait le long défilé des fugitifs, toute une procession éperdue que la crainte

talonnait ; et au fond du tableau, loin déjà, à demi effacées, les rousses murailles de Taza estompaient leurs créneaux pointus.

— Prendre la ville ?... murmura lentement le vieillard ; non, je ne le crois pas. Abd-el-Krim n'est pas de l'étoffe dont on fait les fiers conquérants ; il n'a pas la bravoure et l'audace de ce Merin qui jadis conquiert Fez et y fonda sa dynastie !... Malheur à celui qui entreprend une pareille tâche sans se sentir capable de la conduire lui-même, et qui appelle des hommes d'une autre race pour combattre à sa place...

Là-bas, dans le lointain, la fusillade s'apaisait aussi brusquement qu'elle avait commencé. Les bourricots trottaient toujours, de leur petit pas égal et doux, berçant les rêves des deux voyageurs qui étaient retombés dans leur silence.

Le vieillard regrettait ce qu'il laissait derrière lui : son commerce, sa maison, toute une petite fortune en train de s'édifier. Ah ! le temps était loin où le dernier Mérinide parcourait en nomade les bleds qu'avaient gouvernés ses aïeux !... Un événement était survenu, qui avait changé la face des choses...

Il se trouva qu'avant de tomber en brave parmi les hécatombes du Chemin des Dames, l'aîné des fils du vieillard avait sauvé la vie de son colonel. Celui-ci, riche et généreux, voulut donner à la famille de l'héroïque petit tabor la récompense que celui-ci méritait, et l'on rechercha de bled en bled et de ville en ville le père du soldat marocain. Un beau soir donc, Babesselam reçut en toute propriété une jolie somme rondelette. Comme ses allées et venues vagabondes l'avaient alors amené près de Fez, il gagna Taza, y acheta une petite boutique et s'établit marchand de babouches, car il ne gardait aucun orgueil de descendre de toute une hautaine lignée de sultans.

Le commerce marchait si bien ! Allah !... Pourquoi fallait-il donc que cet aventurier fou, Krim le Riffain, se soit lancé dans une si déraisonnable entreprise ?... C'était criminel de déranger ainsi tant de bons croyants. Hélas !... deux années de tranquillité encore et Babesselam aurait pu doter Merina !

Cette Merina, qui occupait si fort les pensées de son vieux père, laissait flotter aussi, des songeries vagabondes le long de la route de son exil.

Au fond de son âme dès longtemps pliées sous la domination paternelle, d'imprécis regrets s'élevaient, comme de petites flammes s'éveillent quelquefois encore après que le brasier est éteint. Cela lui arrivait peu souvent, pourtant, de s'abandonner à cette rêverie tout ensemble douce et douloureuse : mains travailleuses n'ont jamais laissé s'égarer le cœur. Mais ici, pendant ce long cheminement monotone, sans autre préoccupation que de guider l'âne, sans autre désir qu'une prompt arrivée au lieu inconnu où se fixerait sa vie, elle ne pouvait s'empêcher de

penser à ce qui aurait pu être et qui ne serait jamais plus. Ainsi, au déclin de leur vie, certains explorateurs évoquent tristement le ruisseau où ils auraient pu boire, le fruit qu'ils auraient pu cueillir et qui ne leur a laissé qu'un souvenir plein de nostalgie et de regret. . .

Elle revoyait, au fond des jours — trois années avaient passé depuis ! . . . — elle revoyait un bled aux herbes verdoyantes où se groupaient de petites tentes basses. Les collines, le matin, faisaient de l'ombre sur le douar des nomades. Mais le soir, le soleil inondait la plaine et l'accablait d'une pesante torpeur dorée. Rien ne bougeait, tout était plein de lassitude. Le vieux Babesselam dormait, sa barbe de patriarche bien étalée sur sa poitrine que soulevait un souffle calme. C'est alors que Merina prenait sa haute cruche rose et s'en allait à pas rapides vers le puits où s'attardaient les troupeaux.

Le puits . . . , les troupeaux : . . . et, debout sur la margelle, montant l'eau fraîche avec des gestes vifs de ses bras musculeux, il y avait R'Mlil, le beau berger . . . Hélas ! . . . comme les souvenirs deviennent lourds à porter à mesure qu'ils s'enfoncent dans le passé ! . . .

Un brusque appel de Babesselam fit tressaillir la rêveuse :

— Attention ! . . . Attention, Merina ! . . .

Vivement, elle dirigea son âne vers le bord extrême du chemin ; un goum chérifien, venant de Fez et se dirigeant vers Taza, arrivait à toute allure. C'était une magnifique chevauchée aux étincelantes couleurs, où luisaient en brefs éclairs les aciers des fusils et l'argent des hautes selles. Les beaux cavaliers allaient, comme emportés par le vent qui gonflait leurs burnous et faisait flotter leurs fanions verts.

Merina ayant rangé sa monture parmi les herbes qui feutraient le bord de la route, leva distraitemment les yeux vers ces hommes qui allaient au combat comme à une fête. Mais alors surgit comme pour répondre à ses tristes souvenirs, elle voyait R'Mlil, le beau berger, qui chevauchait vers la gloire ! . . .

*

* *

R'Mlil, le beau berger devenu soldat, reconnut tout de suite Babesselam à la barbe de neige, et pour saluer le dernier Mérinide, il arrêta son cheval et mit pied à terre. La mehalla continua à défilier, mouvante et bariolée, jetant une poussière ardente aux marges calmes du chemin. Le regard du guerrier enveloppa craintivement la forme voilée dont il devinait le tremblement de joie : Marina ! . . . c'était là Merina ! . . .

— Me reconnais-tu, bon père ! . . . demandait-il avec respect en baisant le pan de manteau qui couvrait le vieillard.

— Tu as rejeté la toison de la brebis pour prendre des griffes de lion, R'Mlil, répondit sentencieusement le Mérinide ; tu n'as pas perdu au change. Je te revois avec plaisir.

Il lui tendit sa main osseuse. R'Mlil la serra, baisa son pouce, et sentit tout à coup son cœur battre aussi fort qu'autrefois lorsqu'il attendait près du puits la jeune fille aux cruches roses.

— Je suis heureux de te saluer, dit-il d'une voix frémissante ; tu n'as pas changé durant ces années.

Le vieux Mérinide sourit dans sa barbe de neige et répondit avec douceur :

— J'ai changé, pourtant, R'Mlil. J'ai changé de pensées comme tu as changé d'habit. Il n'y a que ma fille Merina qui est restée la même, vois-tu !

L'ancien berger tourna vers cette forme immobile et voilée un regard où l'espérance s'épanouissait comme une fleur ; ses genoux tremblaient aussi fort que le jour où, près d'une tombe, il attendait l'arrêt de son destin.

— Est-ce vrai, Merina ? . . . supplia-t-il.

Alors, elle bougea, se pencha un peu, leva vers le ciel enflammé sa petite main brune.

— Oh ! R'Mlil, murmura-t-elle, je n'ai jamais cessé de désirer boire encore l'eau du puits des Ould Bou Zenica ! . . .

*

* *

L'autre soir, à Fez-Bâli, toute une rue couverte de treilles fêtait des noces heureuses. L'épousée portait au cou un très vieux collier d'argent pâle. L'époux avait un bras en écharpe, et un grand pansement roulé comme un turban de gaze ceignait son front. Pendant le festin, il but à la honte d'Abd-El-Krim. Mais son beau-père, avec malice, lui dit en clignant ses yeux :

— Ne parle pas mal du Riffain. Tu lui dois plus que tu ne penses ! . . . S'il ne s'était pas révolté, tu ne te serais pas fait soldat, et si tu ne t'étais pas fait soldat, tu n'aurais jamais épousé la fille du dernier des Mérinides . . .

Marie BARRÈRE-AFFRE.

(*Le Noël*).

La femme instruite sera sur les hauteurs de la vie domestique, dans une clarté grandissante, la joie, le bonheur de tous ceux qui l'aiment.

Père RIMBAULT, miss. apost.

L'Évangile ! livre unique, beau d'une beauté souveraine, resplendissant de vérité, d'une grâce et d'un charme exquis, où l'on puise sans cesse et que rien n'épuise.

Elisabeth LESEUR.

L'OEPIORNIS

L'OISEAU GÉANT DE JADIS



DANS mon enfance, j'écoutais avec admiration ma grand-mère, qui racontait l'histoire fabuleuse d'un œuf qui, roulant du haut d'une colline, se brisait et donnait naissance à un lièvre...

Je ne me doutais pas alors qu'un jour, je verrais l'œuf le plus gros de la création, celui de l'œpiornis.

*

* *

Le grand explorateur vénitien Marco Polo (1254-1323) parle d'une île appelée Madagascar, d'après des ouï-dire. Il décore son récit d'éléphants, d'ours, de chameaux et de léopards qui n'ont jamais existé à Madagascar. Un des premiers colonisateurs français de l'île, Flacourt (1607-1660), a plaisanté l'auteur en disant qu'il avait pris le zébu malgache pour un chameau... Mais il est intéressant, dans la description de Marco Polo, de voir figurer un oiseau gigantesque, le *rock*, capable d'emporter un éléphant. Avant lui, le géographe arabe Dimasqui (1) avait parlé de l'immense oiseau *rock* et de ses œufs, grands comme des coupes.

Evidemment, ces récits ne sont que de pures inventions... Il a bien existé à Madagascar un oiseau géant, mais de taille plus modeste.

En 1850, M. Geoffroy de St-Hilaire présenta à l'Académie un œuf et des fossiles de cet oiseau, qu'il appela œpiornis.

Depuis, M. Grandidier a pu reconstruire le squelette de l'oiseau, entre les jambes duquel un homme se serait tenu debout ; il mesure exactement 3 m. 10 (10 pieds.)

*

* *

Voici à peu près tout ce qu'on peut en dire scientifiquement :

L'*œpiornis* (du grec *aipus*, immense, et *ornis*, oiseau) était un oiseau gigantesque, dont on a retrouvé les ossements dans les terrains quaternaires et récents de Madagascar, notamment dans le sud-ouest et dans l'extrême sud.

L'œpiornis était incapable de voler, ses ailes étant extrêmement petites. Il appartenait à l'ordre des oiseaux appelés aptérygiens (grec : *a*, privatif ; *plérua*, ailes). Ils n'ont, en effet, que des ailes rudimentaires, avec des plumes soyeuses et la queue courte. L'autruche, qui représente ce genre d'oiseaux, vit à l'état sauvage en Afrique. On l'élève aussi à Madagascar, à Tuléar,

(1) Manuel de cosmographie du moyen âge, traduit de l'arabe, Copenhague, 1874.

pays où vivait l'œpiornis. D'autres types d'oiseaux de cet ordre, mais plus petits, se trouvent en Nouvelle-Zélande, en Tasmanie, etc.

Comme le prouvent ses phalanges, l'œpiornis n'avait pas de serres ; ses pattes larges et massives étaient dépourvues de pouce et n'avaient que trois doigts.

Son œuf peut contenir environ huit litres ; il équivaut à peu près à 150 œufs de poule. Il mesure 0 m. 75 de circonférence et 0 m. 84 d'ellipse. L'un d'eux a été envoyé en 1924 à l'Exposition des Missions catholiques, à Rome, et a été ensuite offert au Saint-Père, au nom de Mgr Crouzet, à qui il avait été donné à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise, le 7 juin 1923, à Fort-Dauphin. Les restes en abondent dans l'extrême sud, mais les œufs entiers sont rares ; c'est ce qui leur donne une valeur considérable.

L'œpiornis a dû vivre près de l'homme. Certains de ses ossements portent des entailles faites avec des instruments tranchants, lorsque l'os était encore à l'état frais. La disparition de cet oiseau et d'autres animaux de la même époque, comme l'hippopotame, peut s'expliquer par une perturbation terrestre, un effondrement d'une partie de leur domaine, qui a été envahie par la mer et les a privés de ce qui était nécessaire à leur existence.

Il n'y a pas unanimité pour conjecturer que l'œpiornis ait été contemporain de l'homme ; cependant une tradition locale confirme cette assertion. N'est-il pas vrai que les contes ou fables populaires ont toujours un fondement historique, qui a été développé, embelli, exagéré par les narrateurs ? Ecoutez ce qui se raconte parmi les tribus de la côte sud-est de Madagascar, et vous conclurez peut-être, avec moi, que les ancêtres de nos Malgaches ont connu l'œpiornis...

(Je traduis mot à mot pour laisser au récit indigène toute sa saveur originale.)

CONTE DE CHEZ LES ANTEMORO

Il était, dit-on, trois frères qui habitaient le sud-est. Un jour qu'ils brûlaient une forêt pour y semer leur riz, ils se relayaient à la cabane pour la cuisson des repas.

Le premier jour, donc, le frère aîné resta, tandis que ses cadets commençaient les travaux. Et pendant qu'il attisait le feu, un cri vint de loin, qui fit retentir toute la forêt. "*Kio ! Kan !... Kio ! kan !... Vorombé tsy vaza !*" (*Vorombé tsy vaza* signifie : grand oiseau qui n'est pas un perroquet, c'est-à-dire qui ne grimpe ni ne vole.) Et la terre tremblait... et le vent que le grand oiseau amenait, ébranlait la cabane de feuilles. "*Kio ! kan !... Kio ! kan !...*" Le cri se rapprochait rapidement.

Tout à coup, un grand oiseau, comme œil humain n'en avait jamais vu, apparut... Et il était

si grand que notre homme, dans sa cabane, n'en pouvait apercevoir que les pieds... L'oiseau se posa sur un rocher plat, et le rocher retentit au choc de ses pattes... Et sa tête se dressait vers le ciel. "*Kio! kan!... Kio! kan!...*"

L'homme se tenait coi ; ses membres tremblaient comme les feuilles de raty sèches, et ses dents claquaient comme des ossements qu'un chien broie... Cela faisait tant de bruit que l'oiseau remarqua le pauvre homme. Alors il passa la tête par la porte et l'enleva avec son bec. Puis, d'un coup de patte, il poussa l'homme contre la cloison extérieure de la cabane avec une telle violence que sa barbe se colla au bois... Ensuite, sans entrer l'oiseau passa de nouveau la tête par la porte, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour cracher, il vida tout le contenu de la marmite... Et, de nouveau, il partit. "*Kio! han!... Kio! kan!...*"

Lorsque, le soir, les deux frères cadets revinrent, la première chose qu'ils aperçurent fut leur pauvre frère aîné, attaché par la barbe à la paroi de la cabane !... Ils le détachèrent et lui demandèrent qui l'avait mis en cet état ? Ce ne fut qu'après beaucoup de gémissements qu'il vint à bout de les renseigner.

"Allons donc ! répliquèrent les deux frères plus jeunes, c'est toi ou quelque esprit qui a mangé le riz, et tu nous contes une fable en ce moment. Car comment admettre qu'un oiseau, si grand qu'il fût, puisse terrasser un homme ?

— C'est bien, reprit l'aîné. Je demande que l'un de vous deux se mette demain à ma place. Quant à moi, je ne resterai plus tout seul ici. Cet oiseau n'est pas un oiseau ordinaire. C'est peut-être *Zanahary* (Dieu) qui l'a dépêché ici pour nous exterminer, nous, nos bœufs et tous les hommes."

Le lendemain, comme il était convenu, l'aîné et le plus jeune s'en allèrent au travail dans la forêt, laissant l'autre frère à la maison.

L'oiseau avait bon nez ! Lorsque le riz fut cuit à point, la forêt retentit de nouveau de ses cris : "*Kio! kan!... Kio! kan!... Vorombé tsy vaza !*"

"Ah ! gémit l'homme, j'aurais dû partir avec mes frères !"

Il s'apprêta tout de même à se défendre, et s'arma d'un tison... Mais l'oiseau, l'ayant remarqué, poussa son cri : "*Kio!... kan! Kio! kan!...*" Et le tison tomba de la main du malheureux, comme le froid fait tomber de la main du guerrier la sagaie qu'il allait lancer contre son adversaire.

Il fut saisi et projeté comme son frère ; sa barbe s'empêtra dans la charpente de la cloison, Après avoir vidé le contenu de la marmite, l'oiseau s'en alla...

Le soir, les deux frères arrivèrent. L'aîné partit d'un grand éclat de rire, en voyant l'incrédulité de son frère si bien châtiée.

"N'est-ce pas, dit-il, que j'ai menti, et que l'oiseau géant était une fable?... Dépêche-toi de te libérer et prépare-nous à manger. As-tu déjà pris ton repas ?

— Je n'ai plus faim, répondit le malheureux, quoique je n'aie rien mangé !..."

Ils le détachèrent. Il raconta alors à ses frères ce qui lui était arrivé ; mais il jura bien qu'il ne resterait plus à la cabane et qu'il préférerait plutôt ne pas manger...

"Mais alors, qui va rester ? repartit l'aîné.

— Moi, répondit le plus jeune.

Et, tout de suite, il se prépara. Il se rendit à la forêt et recueillit les sèves les plus gluantes. Après les avoir macérées, il en fit une statue représentant un homme, tenant entre les mains une énorme cuisse de poulet.

Le lendemain, après le départ de ses frères, il posta la statue à la porte de la cabane. Puis, après avoir relié, par des ficelles, les divers membres du mannequin, il prépara le repas et attendit. A l'heure habituelle, le cri retentit dans la forêt : "*Kio! kan!... Kio! kan!...*" Le bruit des branches agitée par le vent annonça que l'oiseau géant arrivait. Il se mit, selon son habitude, sur le rocher plat qui résonna sous son choc. Bientôt il vit devant la cabane la statue que les ficelles, manœuvrées par l'homme caché dans la maison, faisaient mouvoir. D'un coup de patte il voulut la lancer en l'air ; mais la statue retomba mollement, engluant la patte de l'oiseau. La deuxième patte se leva, terrible et... se prit de la même façon... Alors, la tête se mit de la partie. D'un coup de bec formidable, capable d'éventrer un bœuf, l'oiseau traversa de part en part le corps visqueux de la statue, dont il ne put se dépêtrer. Les ailes courtes battirent l'air, frappèrent la terre, mais ne réussirent qu'à s'engluier avec tout le corps... Les membres empêtrés dans la glu, les yeux aveuglés, l'oiseau tomba lourdement sur le sol...

Et voilà comment Ifaralahy, tout en étant le plus jeune et le moins fort des trois frères, arriva à terrasser l'oiseau géant...

R. P. ENGELVIN, *lazariste*.

Le sergent explique aux recrues les manœuvres en cas d'incendie :

— Voyons, questionne-t-il, vous êtes en sentinelle, vous voyez le feu qui prend à une maison... Que faites-vous?... Hein ? Vous criez ! Que criez-vous ?

— Je crie... Je crie "cessez le feu !"

Le bonheur ne connaît que les cœurs vertueux.

Père DELAPORTE, S. J.

L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine

OBJECTION AU SUJET DE CE TEXTE

On interprète d'ordinaire ainsi ce texte de l'Ecclésiaste : " L'homme ne sait s'il est en état de grâce, ou en état de péché mortel, aimé au haï de Dieu, digne du ciel ou de l'enfer, élu ou réprouvé." — " Mais, dit-on, cet axiome, ainsi entendu, n'est-il pas *étrange et décourageant* ?

" *Etrange* d'abord et contraire à la psychologie. En effet, si l'on a commis un crime, on sait bien qu'on est en état de péché mortel, qu'on a encouru la colère de Dieu et mérité ses châtements. Si l'on a mis, au contraire, toute sa bonne volonté, tout son cœur, à accomplir les préceptes divins, si l'on est dans la disposition de mourir plutôt que d'offenser Dieu gravement, n'est-on pas évidemment en état de grâce ? Sans quoi, que deviendrait le témoignage d'une bonne conscience ? Ce mot n'aurait, semble-t-il, aucun sens.

" Mais ce texte est en même temps *désolant*, déprimant, décourageant. Il montre Dieu sous les traits d'un maître jaloux et impitoyable, dont ses serviteurs ne peuvent satisfaire les exigences et apaiser le courroux, ayant toujours le droit de jeter en enfer ceux-là même qui font tous leurs efforts pour le bien servir, qui peinent et souffrent pour sa gloire et son amour. Impossible, avec cette dure parole d'avoir la paix du cœur, cette paix que les anges sont venus annoncer sur les collines de Bethléem, aux hommes de bonne volonté. Le doute en cette matière est pour beaucoup d'âmes élevées, une vraie torture."

Avant de répondre à cette difficulté, il faut reconnaître que l'interprétation donnée ci-dessus est en effet trop absolue et trop rigoriste. Le Concile de Trente fait bien état de ce texte, mais pour affirmer seulement que nous ne connaissons pas l'état surnaturel de notre âme avec la *certitude de la foi*, et il n'exclut pas toute autre certitude. De plus, cette interprétation n'exprime pas exactement le sens naturel du texte sacré, car elle ne tient pas compte d'une restriction importante qu'il contient, comme nous l'allons voir.

EXÉGÈSE DE CE TEXTE

Pour comprendre la pensée de l'Ecclésiaste, il faut examiner le contexte que voici : " J'ai agité toutes choses dans mon cœur et je me suis mis en peine pour en trouver l'intelligence. Il y a des justes et des sages, dont les œuvres sont dirigées par Dieu, et néanmoins l'homme ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine :

nescit homo utrum amore an odio dignus sit. — Mais tout est réservé pour l'avenir et demeure ici-bas incertain par ce que tout arrive également au juste et à l'impie, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices. L'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure selon la vérité. — C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux, sous le soleil, que tout arrive de même à tous." (Ecclésiaste, IX, 1, 2, 3).

En bonne exégèse, cela revient à dire que, les biens et les maux tombent également sur tous les hommes bons au mauvais, il est impossible, à en juger par la seule repartition de ces biens et de ces maux, de distinguer les bons et les méchants, ceux qui sont dignes d'amour et ceux qui sont dignes de haine. L'avenir seul, où Dieu récompensera les justes et châtiara les pécheurs, manifesterà quels sont ses amis et ses ennemis. Mais si l'on ne peut juger, par le bonheur et le malheur terrestres, si l'on est digne d'amour ou de haine aux yeux du Seigneur, l'Ecclésiaste ne dit pas qu'on ne peut pas le savoir dès maintenant, *du moins dans une certaine mesure*, par d'autres signes. Nous verrons en effet que si, d'après le Concile de Trente, on ne peut croire *avec la certitude de la foi*, que l'on est en état de grâce, on peut du moins le croire avec une certitude morale pratique, nécessaire et suffisante pour se guider dans la vie spirituelle et ne pas tomber dans le découragement.

MÊME THÈSE DANS JOB

Cette thèse de l'Ecclésiaste est exactement la même qui est débattue au livre de Job entre ce patriarche et ses amis Eliphaz, Boldad et Sophar. Ceux-ci prétendent que, si Job est frappé, c'est parce qu'il a offensé Dieu gravement et que Dieu le châtie. Job se défend énergiquement. Il montra que les maux de la vie, frappent indistinctement tous les hommes bons ou mauvais, ne sont pas nécessairement des châtements de Dieu et des signes de sa colère, mais des épreuves destinées à nous purifier et à nous faire mériter.

Il avoue qu'il a péché : *Peccavi o custos hominum* (VII, 20) ; mais il a péché comme tous les mortels ; et même, un peu plus loin, il semble retirer cet aveu en disant : *non peccavi* (XVII, 2), je n'ai pas péché, voulant dire par là que ses fautes ne dépassent pas la commune mesure de la faiblesse humaine et n'expliquent pas, par suite, ses souffrances exceptionnelles. Il se rend ce témoignage qu'il n'est pas un impie comme le lui reprochent ses interlocuteurs : *Et scias quia nihil impium fecerim* (X, 7). Il énumère même avec une certaine fierté les bonnes œuvres qui ont rempli sa vie : " Je me suis revêtu de justice ; j'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux ; j'étais le père des pauvres, *pater eram*

pauperum (XXIX et XXXI). Si donc il est affligé, c'est en vertu de la loi générale de la souffrance qui atteint également l'innocent et le pécheur ; c'est tout ce qu'il a voulu dire : *unum est quod locutus sum, et innocentem ipse consumit* (IX, 22).

La conclusion est la même que celle de l'Ecclésiaste : Si, par le spectacle des biens et des maux terrestres, on ne peut juger quels sont les bons et les méchants, on peut du moins le savoir d'une certaine manière par d'autres signes. S'il faut craindre les jugements de Dieu, il est permis d'espérer le salut de sa justice et de sa bonté.

QUELLE CERTITUDE EST IMPOSSIBLE

Il y a trois certitudes que nous ne pouvons avoir sur notre état de grâce : nous n'avons ni une certitude de foi ; ni une certitude de perception directe ; ni une certitude métaphysique ou physique absolue.

C'est un article de foi, défini par le Concile de Trente, que, en dehors d'une révélation particulière, nous ne pouvons avoir une certitude de foi, certitude divine et infaillible, d'être en état de grâce (Conc. de Trente, Session VI, chap. 9 et canon 13). A plus forte raison, si nous sommes dans cet état, ne pouvons-nous être sûrs d'y persévérer jusqu'à la mort et d'aller au ciel, à moins encore d'une révélation spéciale. Plusieurs saints ont eu de ces révélations, mais ce sont des exceptions.

La raison suffit, d'ailleurs, à prouver cette vérité, car on ne peut croire de foi divine que ce qui est immédiatement révélé par Dieu, ou qui découle par une conséquence évidente de sa parole ; or, l'Écriture Sainte ne dit pas que tel ou tel individu déterminé qui vivra dans la suite des temps sera justifié ; ses promesses sont universelles et supposent d'ailleurs certaines conditions. Je puis espérer et croire que je les réalise, mais l'Écriture ne le dit pas et je ne puis rien en déduire à cet égard avec évidence. Donc, si je puis avoir une certaine certitude de mon innocence, ce n'est pas à coup sûr une certitude de foi.

Quant aux raisons scripturaires sur lesquelles s'appuie ce décret du Concile de Trente, on cite d'ordinaire le texte de l'Ecclésiaste. S'il n'a pas directement ce sens, comme nous l'avons vu, il nous montre cependant qu'une certaine incertitude plane sur notre état de grâce, et si elle n'est pas levée par les événements extérieurs, comme signes de la pensée divine, elle l'est encore moins par une révélation de cette pensée que nous n'avons pas, sauf exception.

On cite également ce texte des Proverbes : " Qui peut dire : " Mon cœur est pur, je suis pur de tout péché. *Quis potest dicere . Mundum est cor meum, parus sum a peccato.*" (Prov. XX, 9). On cite encore ces paroles de Job : " Si je

prétends me justifier, ma bouche me condamnera ; si je me dis innocent, elle me proclamera coupable ; et si même je suis juste, mon âme l'ignorera." Enfin, on ajoute le texte de S. Paul : " Je n'ai conscience d'aucune faute, mais ce n'est pas pour cela que je suis juste. Celui qui me juge, c'est le Seigneur." (I Cor. IV, 4.)

Donc, *théologiquement parlant*, voilà une première certitude, celle de la foi, que nous ne pouvons avoir sur notre justice et notre salut, en dehors d'une révélation spéciale.

2. Psychologiquement parlant, il est une autre certitude dont il ne saurait être question, celle qui vient de la perception immédiate de la conscience. L'état de grâce ou de péché, d'amitié ou de disgrâce de Dieu, *ne tombe pas directement et par lui-même sous la conscience*. Nous ne percevons pas la grâce ou le péché, la dignité ou l'indignité morale, comme nous percevons notre existence, notre pensée, nos sentiments, nos actes, notre amour ou notre haine, notre joie ou notre tristesse. Nous ne pouvons connaître l'état surnaturel de notre âme qu'indirectement, et encore jusqu'à un certain degré, par voie de raisonnement en nous reportant aux actes, péchés ou vertus, dont il dépend, et nous verrons plus loin quelle certitude peut en découler.

3. Nous ne pouvons non plus avoir de notre justice surnaturelle une certitude absolue et métaphysique, comme celle des premiers principes et des vérités mathématiques, puisqu'elle ne peut être qu'un fait contingent ; ni une certitude physique comme celle de nos actes, celle que j'ai, par exemple, d'avoir été à Rome ou à Paris, d'avoir bu ou mangé.

Il y a cependant un cas où nous avons une certitude absolue d'être en *état* de péché, c'est quand nous avons commis délibérément un acte de péché, un blasphème, un vol, une impureté, parce que l'acte dont nous avons directement conscience a créé une certitude infaillible et absolue : " Je suis innocent et *digne d'amour*", le voleur, l'assassin, l'adultère, peut dire avec cette même certitude : " Je suis pécheur, gravement coupable, *digne de haine*, c'est-à-dire de la colère et des châtiments divins."

QUELLE CERTITUDE EST POSSIBLE ?

Il est toutefois une certaine assurance que nous pouvons avoir et que le Concile de Trente n'a pas niée, puisqu'il n'en parle pas et n'exclut que la certitude de la foi : c'est une certitude morale et pratique.

En effet, lorsque nous évitons avec soin tout péché, que nous en avons horreur, que nous sommes sincèrement dans la disposition de mourir plutôt que d'offenser Dieu gravement, que notre conscience ne nous reproche aucune faute mortelle, nous pouvons croire et espérer que nous sommes en état de grâce et dans l'ami-

tié de Dieu. C'était certainement l'état d'esprit des saints dans leurs élans d'amour pour Dieu, dans leurs actes héroïques de vertu, leurs sacrifices, c'était celui des martyrs quand ils confessaient Dieu dans les supplices. C'est celui des justes qui sourient à la mort et entrevoient les portes du ciel. C'est celui des bons chrétiens qui aiment Dieu simplement et de tout leur cœur. Leur conscience ne leur reproche rien, ils ne se croient pas justifiés pour autant, suivant l'exemple de saint Paul, c'est-à-dire qu'il ne prétendent pas avoir à cet égard une certitude de foi, une certitude infaillible, mais ils ont une certitude morale, pratique, qui vient du témoignage de leur bonne conscience, et qui leur permet de marcher allègrement dans la voie des divins commandements.

D'ailleurs le Concile de Trente dit qu'on ne doit pas douter de la miséricorde de Dieu, ni des mérites de Jésus-Christ, ni de la vertu et de l'efficacité des sacrements (Sess. VI, c. 9). Évidemment, le Concile suppose que par ailleurs, on n'a conscience d'aucune faute grave. Quand donc ces deux éléments sont réunis, le témoignage de la bonne conscience et l'espérance en la miséricorde de Dieu, on peut avoir la certitude morale d'être en état de grâce.

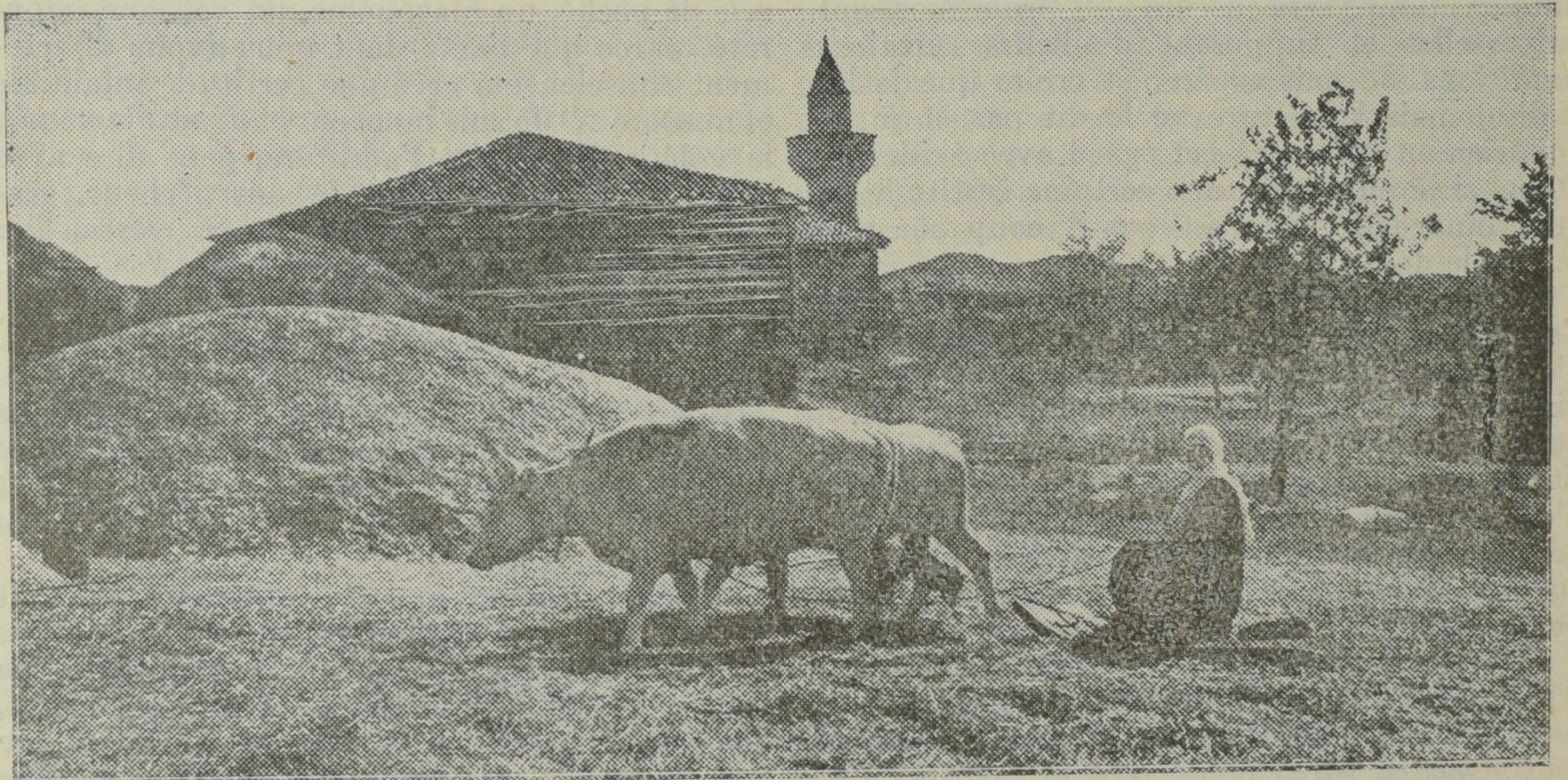
D'ailleurs cette certitude morale est *nécessaire* pour l'accomplissement de certains devoirs et l'exercice de certains droits. Par exemple, nous n'avons le droit de communier que si nous sommes en état de grâce, et par conséquent si nous en avons la certitude morale, car si nous avons des raisons d'en douter, nous devons nous en abstenir. Si nous ne pouvons avoir cette certitude nous ne pourrions donc jamais nous approcher de la Sainte Table. Or ce serait contraire au précepte divin.

D'ailleurs saint Paul nous trace ici la ligne de conduite à tenir en disant : *Probet au. em seipsum homo et sic de pane illo edat et de calice bibat*. Que l'homme s'éprouve lui-même, c'est-à-dire qu'il interroge sa conscience, qu'il examine sa vie, et après cela (*et sic*), c'est-à-dire, s'il est certain — moralement — de n'avoir aucune faute grave, d'être en état de grâce et d'amour de Dieu, qu'il s'approche de ce sacrement. Ce qui veut dire encore : " Qu'il ne s'en approche pas s'il n'a pas cette certitude ", car s'il peut s'en approcher sans l'avoir, à quoi bon *s'éprouver* et examiner sa conscience ?

Une certitude morale nous étant nécessaire pour accomplir nos devoirs, il s'ensuit que nous pouvons l'avoir.

D'ailleurs saint Paul nous montre par d'autres textes qu'on peut avec une certitude morale se savoir uni à Dieu par la grâce. Il s'écrie par exemple : Je suis certain que rien ne pourra nous séparer de la charité du Christ... Non seulement il est certain d'être dans la charité, mais il est certain d'y demeurer. Rien n'indique qu'il s'appuie en cela sur une révélation personnelle : il ne parle en effet pas seulement pour lui-même dans ce texte, mais pour tous les bons chrétiens.

Ainsi donc appuyés d'une part sur le témoignage de notre conscience et d'autre part sur la confiance en la bonté de Dieu et les mérites du Christ, nous pouvons bannir toute angoisse. Nous devons trembler en pensant à notre fragilité qui peut défaillir un jour, mais nous devons espérer en pensant à la grâce divine qui ne nous manquera pas : seulement cette grâce divine suppose notre correspondance. On ne peut espérer que dans l'union de ces deux forces : *gratia Dei mecum*. (*Revue des Objections*).



SCÈNE DE LABOURAGE CHEZ LES TURCS

← CHRONIQUE LITTÉRAIRE →

LOUIS VEUILLOT

LE grand polémiste s'empare de nouveau de l'attention des intelligences. Son œuvre et son nom attirent étrangement, des quatre coins de l'horizon intellectuel, les esprits les plus divers.

Avez-vous souscrit aux œuvres complètes du vigoureux écrivain ?

Lethielleux a déjà publié sept volumes de la première série. Mais ceci est trop peu vraiment, puisqu'on doit nous donner quarante-deux volumes au moins.

Quarante-deux volumes. Il y a un éditeur pour cette entreprise, des acheteurs et des lecteurs pour ses quarante-deux volumes, dans un temps où le seul papier à journal trouve généralement preneur.

On ne sait vraiment de quoi s'étonner davantage. De ce phénomène ? De l'actualité toujours égale de ce rude champion de la vérité ? Ou de la face toujours pareille de l'erreur qu'il a combattue ?

Veillot refusa de s'attacher à l'homme qui passe, aux gouvernements qui changent, aux systèmes qui varient. De sa Mère, l'Église catholique, il fit la dame de ses pensées. Il refusa d'autres inspirations que celle de la doctrine romaine. Si bien que comme le disait Lemaitre " du pied de la croix, il a, sur tout ce qui passe, des vues d'une ampleur souvent surprenante." Et que dans le recul du siècle où il vécut sa popularité grandit étrangement.

Sans modèle avant lui, le journalisme catholique, lequel n'existe pratiquement que depuis qu'il y mit la main, n'a pas retrouvé un maître de cette taille. " Un maître incomparable," écrivait, l'an dernier, Charles Maurras, à l'apparition du premier volume de Lethielleux.

Converti au catholicisme, Veillot l'accepta dans sa vie entière. Il en imprégna toute sa prose, consacra à sa défense une longue vie de combats. Quarante ans, il fit entendre l'air méconnu de la vérité sans fard.

Ce fut un beau tapage. Le catholicisme ne se portait plus qu'avec une discrétion distinguée.

On évitait en public les controverses sur les miracles audacieux de saints originaux avec excès. On n'y discutait pas des indulgences. On craignait d'y parler chapelets. Ces choses regardaient la conscience et l'homme privé. Il était de mauvais goût d'en traiter ailleurs qu'en chaire ou à la sacristie.

Le nouveau converti manquait de timidité. Il le fit bien voir. On en fut scandalisé fortement, chez les catholiques de bon ton, de belle intention et d'âme faible. Le scandale ne fut pas moindre chez des gens aussi pieux que Sainte-Beuve, dont les saucisses du vendredi-saint sont demeurées célèbres. Le brave Sainte-Beuve étudia avec scrupule ce cas de conscience étrange. La charité chrétienne permettait-elle vraiment à un catholique une telle éloquence et autant d'esprit ? Il se donna le trouble de mettre noir sur blanc les considérations amusantes d'une casuistique qui le conduisait à cette conclusion.

*

* *

C'est que le journaliste catholique si impertinent envers les grands esprits de la libre-pensée brisait un monopole. Ces messieurs en étaient naturellement suffoqués.

Il y avait cinquante ans et plus que la règle du jeu voulait que le catholique eût bon dos. Il était là pour souffrir la raillerie sans riposter. Et le jeu se trouvait de tout repos. Allait-il se mettre à dauber l'adversaire à son tour et sans ménagement ? Le jeu n'en vaudrait plus la chandelle.

Veillot se permit, en effet, de promener quelque lumière, et le plus spirituellement du monde, sur les petits coins de ces grands esprits qui vivaient de sottises imprimées contre le catholicisme.

Il secoua ces géants de la pensée-libre. Il fit apercevoir les nombreuses poussières dont s'ornait leur intelligence. Il les brossa rudement, quelquefois d'une chiquenaude, souvent

avec plus de lenteur. Il leur prouva qu'ils avaient tort et les rendit ridicule d'avoir tort.

Le polémiste a le bras musclé, la poigne sévère, le bon sens solide. Les pauvres diables qui lui tombent sous la main se démènent. Mais il les fouaille s'ils s'obstinent dans leur folie, les roule, les cloue au pilori, les écorche à vif, les marque au sang.

Le sport de railler l'Église devint dangereux. On hurla contre le champion scandaleux du catholicisme. Et les catholiques de salon se scandalisèrent et s'entremirent auprès de l'autorité religieuse et de l'autorité civile. Et ces gens charitables et dangereux gagnèrent, quelquefois, qu'on enchaînât le chien de garde et que le loup eût quelque liberté de les tondre....

*

* *

Cependant, on ne saurait comprendre le caractère virulent du combat mené par Veillot, si l'on ne prend garde à cette foi si simple et si lumineuse dont son âme était remplie.

Sainte-Beuve lui-même assure — avec assez mauvaise grâce — que le talent satirique de Veillot “ adossé à la hauteur de l'idée religieuse ” gagne “ en consistance ” et prend un “ air de dignité et de moralité ”. “ Si l'on voit, dit-il, le polémiste religieux appuyé à ces hautes colonnes du temple, la menace s'ennoblit, la laideur s'efface, les invectives les plus grosses et les méchancetés les plus fines prennent aisément un caractère de justice inexorable et de sévérité vengeresse.”

En face de la libre-pensée bavant à jet continu sur l'Église, ses religieux, ses prêtres, Veillot éprouve la colère de l'enfant qui verrait un malotru souffleter sa mère.

“ L'Église est une mère et une reine, écrit-il. C'est à elle que je dois tout, lui devant la connaissance de la vérité. C'est elle que j'aime ; c'est par elle que je veux haïr. D'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer ; homme, la miséricorde divine ; citoyen, le salut de la patrie.”

Aussi devant les insultes quels rugissements et quelle amère ironie !

Dans sa foi, Veillot trouve du reste, les meilleures formules de sociologie et de politique. Aux âmes sincères qui s'inquiètent des maux

de la société et voudraient la guérir, il répète le même divin conseil : la religion, l'Église, Jésus-Christ.

L'Église a reconnu le dévouement de son chevalier. “ Il est, disait un jour, Pie IX, la colonne et le soutien de l'Église catholique en France ”.

Et Pie X, au centenaire de Veillot ajouta, s'il se peut, par un bref, à cette louange de Pie IX.

Mais voici que la postérité à son tour, reconnaîtra la grandeur de cette âme et le génie de cet artiste qui ne voulut écrire que pour la défense de la vérité.

*

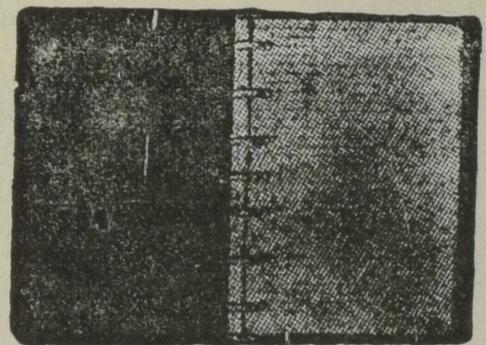
* *

Le moment est peut-être venu pour vous de lire ou relire ce prosateur de race, tout voisin du XVIIème siècle et des classiques.

Si vous en avez le loisir n'y manquez pas. Vous priveriez votre intelligence de fortes lumières et votre esprit d'un aimable régal.

Ferdinand BÉLANGER.

LIVRETS AVEC ANNEAUX POUR FEUILLETS MOBILES



**L'ACTION SOCIALE Limitée
103, rue Ste-Anne, Québec**

Ephémérides Canadiennes

MARS 1926

1 — A Québec a lieu l'assermentation du nouveau maire, M. le docteur Valmont Martin, et l'installation du nouveau conseil de ville. La cérémonie s'est faite devant une foule considérable.

2 — A l'Hôtel-Dieu de Québec décède Mgr David Gosselin, P.A., ancien curé de Charlesbourg et chanoine honoraire du Chapitre de Québec, à l'âge de 79 ans et trois mois.

Feu Mgr Gosselin était un prêtre distingué et un écrivain remarquable. Il dirigea pendant douze ans la *Semaine religieuse* de Québec et il est l'auteur de plusieurs ouvrages religieux et historiques, dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions.

4 — Les journaux de Québec annoncent que le Souverain Pontife vient de désigner M. le chanoine Alfred-Odilon Comtois, principal de l'École Normale des Trois-Rivières, comme auxiliaire de Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, avec le titre épiscopal d'évêque de Bara.

— On apprend, à Montréal, qu'un désastreux incendie a détruit de fond en comble, ces jours passés, l'école-pensionnat pour métis et sauvages, dirigée par les révérendes Sœurs Grises de Montréal, à l'Île à la Crosse, au Vicariat apostolique du Keewatin. Cette institution, qui datait de plus de trois quarts de siècle, et fut fondée par feu Mgr Taché, avant même qu'il fut archevêque de St-Boniface, appartenait au Vicaire apostolique, S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., pour qui ce désastre constitue une perte très sensible.

5 — A Montréal décède subitement à l'âge de 88 ans, Mme Veuve Antoine Gérin-Lajoie. La défunte était la fille de feu Étienne Parent, publiciste, et l'épouse de l'auteur de *Jean Rivard*.

6 — Sa Béatitude Mgr Barlassina, patriarche latin de Jérusalem, arrive à Québec où il passera quelques jours. Mgr Barlassina est venu dans notre pays pour organiser les chapitres de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

8 — Les RR. Pères de Sainte-Croix, gardiens du Sanctuaire St-Joseph, au Mont-Royal, à Montréal, annoncent que les travaux de fondation de la future basilique au Premier Patron du Canada, vont être activement poussés, dès ce printemps. On espère voir l'imposant édifice jaillir du sol, au cours de 1926 et pouvoir être livré au culte dans deux ans.

10 — La "Canada Steamship Co." absorbe, après la "Great Lakes Nav. Co.", la "Geo. Hall Coal Co." constituant de la sorte une vaste combinaison du transport par eau, à l'intérieur du Canada, au capital de \$12,000,000.

14 — Les Pères Blancs de Québec apprennent le décès arrivé à Pau en France, de S. G. Mgr John Forbes, évêque titulaire de Vaga et coadjuteur du Vicaire Apostolique de l'Ouganda.

Mgr John Forbes, qui était le frère de S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, était âgé de 62 ans.

15 — Le premier ministre du Canada, le T. H. M. Mackenzie-King, prend son siège à la Chambre fédérale.

— M. Emiliano Renaud, pianiste canadien, donne un récital au Château Frontenac. Il y a vingt-cinq ans que cet artiste canadien, qui vit en France, ne s'est pas fait entendre à Québec.

16 — On célèbre pour la première fois la fête des bienheureux martyrs canadiens.

17 — Sur proposition du premier ministre du Canada, M. Duff, député libéral de la Nouvelle-Écosse aux Communes, est choisi comme vice-président de cette Chambre, pour le Parlement en cours.

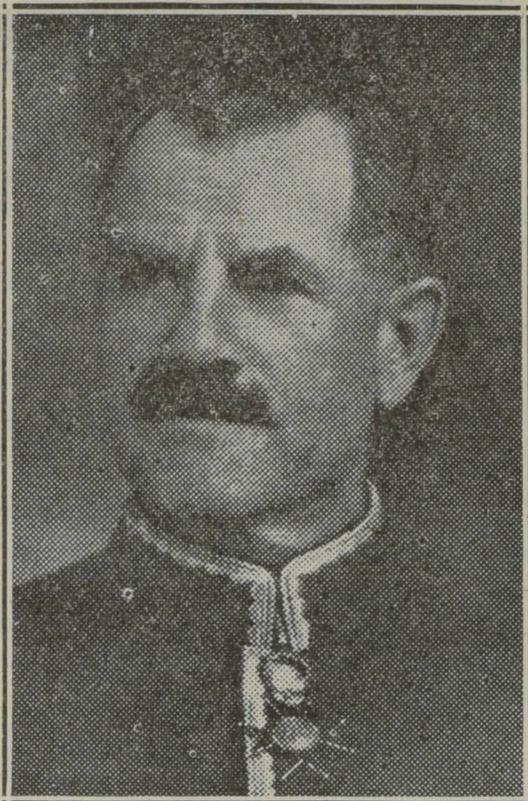
18 — On annonce, de Paris, la mort, à l'âge avancé de 83 ans, de Mme Hector Fabre (née Stein), veuve de l'ancien Commissaire du Canada à Paris, et publiciste canadien de renom, qui fonda *L'Événement*, de Québec. Mme Fabre était la belle-sœur du premier archevêque de Montréal, la tante des honorables juges Stein et Fabre-Surveyer.

19 — Le Réseau National Canadien acquiert des terrains assez considérables à Jonquières, comté de Chicoutimi, pour y établir une Cour de concentration et de distribution de ses convois de fret, ainsi qu'un atelier de réparations de son matériel.

20 — A Montréal décède subitement l'hon. M. Clément Robillard, conseiller législatif pour la division Lanaudière et ancien député provincial de la circonscription Saint-Jacques, à l'âge de 76 ans.

— A Saint-Denis sur Richelieu, au diocèse de Saint-Hyacinthe, décède subitement M. l'abbé Joseph-Hubert Nadeau, curé de cette paroisse, à l'âge de 73 ans.

22 — A Minneapolis, E.-U., chez son frère où il était en promenade, décède M. le Commandeur F.-C. Canac-Marquis, industriel de



Feu le Commandeur Canac-Marquis

Québec, à l'âge de 65 ans. Feu M. le Commandeur Marquis était directeur de l'Action Sociale Limitée et un grand bienfaiteur des œuvres catholiques de notre ville.

— La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se réorganise sous l'empire de sa nouvelle charte qui fond en une seule organisation les précédentes sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur. M. le Commandeur C.-J. Magnan est élu président général, et le drapeau Carillon-Sacré-Cœur devient l'emblème officiel de la nouvelle Société.

23 — On parle d'agrandir le Séminaire de Nicolet. L'aile projetée coûtera environ \$300,000 et sera dans le style de l'ancien séminaire.

24 — La session provinciale de Québec est prorogée ce soir.

— L'hon. Ministre de la Justice à Ottawa, M. Ernest Lapointe, prête serment en qualité de Secrétaire d'État du Canada.

— Dans un discours prononcé devant le club des Jeunes Libéraux de Toronto, l'honorable M. Geo.-P. Graham, naguère ministre fédéral des chemins de fer, affirme à ses auditeurs qu'il est de primordiale importance, pour un jeune Anglo-Canadien ayant des aspirations à la vie publique, ou rêvant de devenir un homme d'affaires complet, de se familiariser avec l'usage de la langue française.

25 — L'honorable M. Geo.-P. Graham est choisi comme président de la nouvelle commission consultative sur le tarif au Canada, annonce le premier ministre, M. Mackenzie-King. Les deux autres commissaires seront MM. Alfred Lambert, de Montréal, et Mackenzie, de Winnipeg.

— L'enquête de la Commission Royale sur la faillite de la Home Bank coûte au pays la somme de \$75,856.

26 — Le Feld-Maréchal Lord Allenby et Lady Allenby arrivent à Québec et sont pendant leur séjour à Québec les hôtes de S. H. le Lieutenant Gouverneur. Le Vicomte Allenby donnera demain, au Château Frontenac, une conférence sur la campagne militaire en Palestine, pendant la Grande Guerre.

27 — A Saint-Romuald, à l'âge de 46 ans et six mois, décède M. l'abbé Ulric Martel, curé de Saint-Aubert.

— A Chicoutimi, à l'âge de 38 ans, décède M. Georges Vézina, célèbre gardien des buts du club de hockey "Canadien", de Montréal.

— L'affermage de 4,200 milles carrés de limites forestières rapportent à la Province de Québec la somme de \$742,800.

28 — A Cobourg, Ont., dont il était curé depuis 47 ans, décède Mgr Murray, P.D., à l'âge de 83 ans. Mgr Murray était né à Québec.

29 — Le collège de Montréal et le petit séminaire de Québec ferment leurs portes pour une quinzaine de jours à cause d'une épidémie de grippe qui sévit chez leurs élèves.

30 — On apprend que les élèves de l'Académie Commerciale de Québec sont arrivés les premiers au concours de tir des cadets de tout l'Empire britannique au cours de l'année 1925.

— On prête à la "Brown Corporation" de La Tuque l'intention de construire un nouveau barrage sur la rivière Saint-Maurice au coût de \$5,000,000.

*Nos lecteurs nous
rendraient un appréciable
service en mentionnant
"L'Apôtre" lorsqu'ils s'adressent
à nos annonceurs.*

Gauserie scientifique

LA MACHINE HUMAINE

LES SINUSITES



Il y a, comme je l'ai dit précédemment, des cavités dans la région des sourcils et dans celle des joues. On les appelle des sinus.

Lorsque, pour une raison ou pour une autre ces cavités s'infectent, nous avons les sinusites.

Leurs causes sont multiples ; mais on peut les ramener à deux principales : le coryza pour les sinusites frontales, et les infections dentaires pour les sinusites maxillaires.

* * *

Dans les coryzas un peu graves il est rare qu'on ne sente pas des lourdeurs de tête affectant spécialement la région des yeux. Dans les cas les plus légers la tête est tout simplement lourde ; mais quand l'infection est grave, elle peut donner lieu à des douleurs beaucoup plus considérables qui se comparent parfois à celles de la névralgie faciale.

Ces douleurs s'expliquent facilement.

Les sinus frontaux sont des cavités pratiquement closes. Le moindre gonflement de la muqueuse qui les tapisse aboutit à la compression de filets nerveux, parce qu'il n'y a pas de champ pour loger le tissu grossi. La sécrétion surtout purulente, si elle existe, peut difficilement s'échapper de cette cavité pratiquement close. La maladie peut donc facilement passer à l'état chronique et aboutir à une infirmité pénible, d'autant plus que le traitement en est le plus souvent difficile. En désespoir de cause il faut parfois avoir recours à la chirurgie, et faire une ouverture dans la paroi osseuse pour arriver à nettoyer et drainer la partie infectée.

* * *

La sinusite maxillaire est plus fréquente que la sinusite frontale, et pas plus facile à traiter.

Elle peut, elle aussi, être la conséquence d'un coryza au cours duquel les efforts violents du malade pour se moucher ont fait refluer dans la cavité maxillaire la sécrétion infectée. Le plus souvent, et c'est fort heureux, la sinusite ne siège que d'un seul côté. Mais sa cause la plus fréquente est une infection dentaire. On se l'explique d'autant plus facilement que les racines des dents ne sont souvent séparées des sinus que par une très mince lamelle osseuse. Il y a même parfois des dents dont les racines, très longues, pénètrent dans la cavité. Cela arrive surtout pour les canines et les premières molaires supérieures.

On conçoit que l'ablation de ces dents laisse un passage par où les microbes, qui sont toujours très nombreux dans la bouche, trouvent un chemin facile pour gagner l'antra d'Higmore, où ils font des leurs.

D'autre part si les dents sont infectées, ce qui arrive fréquemment ; si surtout la pointe de leur racine est le siège d'un abcès, l'infection se communique tout naturellement par mauvais voisinage.

* * *

La sinusite maxillaire est une maladie douloureuse ; elle provoque tous les symptômes de la névralgie faciale, ce qui n'est pas peu dire. Mais elle y ajoute encore la fièvre et les signes de réaction générale qui accompagnent toute infection : frissons, malaises, faiblesse. Il ne faut donc pas tarder à se faire traiter.

Le traitement est long et pénible.

Plus souvent encore que dans la sinusite frontale, il faut avoir recours à la chirurgie. L'antra est ouvert par la bouche. Parfois on fait une ouverture en enlevant une dent et en ponctionnant le fond de l'alvéole. Mais plus souvent, surtout aujourd'hui, on soulève la muqueuse à la face externe de la gencive, un peu au dessus et en arrière de la pointe de la racine de la dent de l'œil, et on fait là l'ouverture, qui

tombe ainsi dans la partie la plus déclive de l'antre, celle où s'est accumulé le pus.

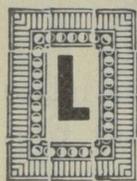
On évacue ce pus, on fait des lavages et l'on draine tant qu'il y a des traces d'infection. La guérison arrive presque toujours, après un temps plus ou moins long.

Alors on laisse se refermer l'ouverture. La sinusite est guérie.

Mais la leçon doit être comprise. Il s'agit désormais de veiller sur ses dents pour éviter une réinfection.

LE VIEUX DOCTEUR.

Evolution de la rougeole



LA PÉRIODE PRODROMIQUE, c'est-à-dire celle qui précède l'éruption, est longue (treize jours), et ses signes n'ont rien de caractéristique. On pense à un rhume vulgaire ou à de la grippe.

L'enfant a de la fièvre, il tousse, son nez coule et ses yeux pleurent. C'est ce que l'on appelle le catarrhe oculonasal. Les conjonctives oculaires sont rouges, la sécrétion nasale est abondante, d'abord séreuse puis mucopurulente. Il y a en outre des éternuements.

A l'intérieur de la cavité buccale, un examen attentif permet quelquefois de reconnaître sur le fond rouge de la muqueuse de minuscules petits grains blanchâtres, c'est le signe de Koplik, qui ne peut guère être reconnu que par le médecin et si l'examen est pratiqué en pleine lumière.

Ce signe, pathognomonique de la rougeole, est d'ailleurs très fugace ; il disparaît quand l'éruption commence.

La fièvre monte progressivement par paliers successifs, Il est très rare qu'elle atteigne d'emblée 100°.

PÉRIODE D'ÉRUPTION.— Elle est courte mais caractéristique. Elle commence le quatorzième jour.

Contrairement à ce qui se voit dans la scarlatine, l'éruption de la rougeole débute par la face, principalement sur la nuque et derrière les oreilles. Ce sont de petites taches rosées, douces au toucher, non saillantes et séparées par des intervalles de peau saine. On ne voit pas comme dans la scarlatine ces grands placards de peau uniformément rouge.

Le deuxième jour l'éruption gagne le tronc, puis les membres, et se complète le quatrième pendant que l'éruption pâlit déjà à la face.

L'enfant avec son facies pleurard, son nez qui coule, ses yeux rouges et ses taches roses sur le corps, a un aspect vraiment caractéristique et qui ne trompe pas. Plus tard, la desquamation apparaît, lamelleuse, farineuse, jamais à grandes squames comme dans la scarlatine.

Chez le nourrisson, la rougeole offre des caractères assez spéciaux. L'incubation est généralement plus courte (huit jours en moyenne) et s'accompagne d'une baisse de poids.

La période d'invasion est également écourtée (deux jours au lieu de quatre). Chez le nourrisson, l'éruption est souvent moins intense que chez les grands enfants. Mais à cet âge, surtout, deux complications particulièrement fréquentes aggravent le pronostic de la maladie : ce sont la diarrhée et la broncho-pneumonie.

La diarrhée est souvent précoce, elle est contemporaine de l'éruption et peut conduire l'enfant à l'athrepsie et à la mort. Elle entraîne généralement une déperdition de poids rapide et gêne la réalimentation de l'enfant au moment de la convalescence. On ne purgera jamais un jeune enfant au cours de la rougeole, sauf indications spéciales, sous peine de déclancher une diarrhée grave.

La broncho-pneumonie, redoutable chez l'enfant déjà grand, est surtout grave si l'enfant à moins de deux ans, elle est alors très souvent mortelle. Elle peut survenir aussi bien au début (broncho-pneumonie d'emblée) qu'à la fin de la maladie. Elle est surtout à craindre à l'hôpital chez les débiles et chez les enfants qui ont été récemment touchés du côté de leurs voies respiratoires (grippe, coqueluche, etc.).

Si, après l'éruption, la température ne baisse pas, à plus forte raison, si elle s'élève davantage, si en même temps l'enfant paraît agité, gêné pour respirer, il y a lieu d'être fort inquiet : la broncho-pneumonie est imminente. La cyanose, la gêne croissante de la respiration, la température à grandes oscillations viennent rapidement confirmer des craintes justifiées. L'enfant peut succomber très rapidement aux progrès de l'asphyxie (sa face est bleue) ou par intoxication profonde (sa face est blanche, livide, plombée).

Le battement rapide des ailes du nez, les contractions violentes de ses muscles respirateurs accessoires, la dépression des espaces intercostaux (tirage intercostal) sont des signes d'une gravité exceptionnelle.

A part ces deux complications particulièrement fréquentes chez le nourrisson, nous devons signaler encore l'otite et les infections cutanées. Le rougeoleux a une peau moins résistante qui le prédispose aux pyodermites (impétigo, echthyma, etc.). Enfin, la tuberculose est une complication qui n'est pas rare. La rougeole, comme la grippe, comme la coqueluche, révèlent souvent l'infection qui jusque-là restait latente.

Le *diagnostic* de la rougeole, malgré les symptômes assez caractéristiques que nous venons d'étudier, est souvent difficile, surtout au début.

On la confond généralement avec un coryza simple ou une grippe.

Même à la période d'éruption, lorsque celle-ci est mal caractérisée ou très fugace, des médecins avertis peuvent s'y tromper, c'est dire combien la maman peut quelquefois faire fausse route. La rougeole peut être confondue avec des éruptions sudorales (tout enfant qui transpire beaucoup a le corps couvert de petites taches rouges qui marquent l'orifice d'entrée des glandes sudoripares), sériques (consécutives à des injections de sérum), médicamenteuses, avec des érythèmes d'origine intestinale, avec la rubéole, etc.

Le *traitement* consiste surtout à mettre l'enfant au lit, au lait et aux infusions chaudes. On désinfectera avec soin les premières voies (nez, oreilles), gargarismes, nettoyage de la bouche, instillations d'huile désinfectante dans les narines et de solutions antiseptiques dans les oreilles. On tiendra la peau du corps très propre et le ventre libre.

Une surveillance médicale fréquente et attentive dépistera les premiers symptômes de la broncho-pneumonie, contre laquelle il faudra dès le début lutter de la façon la plus énergique (bains sinapisés, potions et injections stimulantes, sérum antipneumococcique, etc.).

Chez les enfants très jeunes ou profondément débilités, on a conseillé récemment la séroprophylaxie au moyen d'injections préventives de sérum de convalescent. Il s'agit de transmettre à un enfant sain les immunisines contenues dans le sérum d'un rougeoleux guéri.

Muni ainsi de moyens de défense fabriqués par le voisin, l'organisme du jeune enfant se défend mieux et on peut ainsi soit éviter momentanément la maladie, soit plutôt la retarder, soit même l'atténuer. Cette méthode ne pourra réellement entrer dans la pratique que lorsqu'il existera des centres productifs de sérum en quantité suffisante, selon le vœu récemment exprimé à l'Académie de médecine.

Dr PIERVAL.

(La Maison.)

Pour le Congrès Eucharistique

DE CHICAGO

A tous les membres du Clergé Au prix de la manufacture

Habits cléricaux en serge de laine, poitrine 34 à 44. Prix.....\$35.00

Pardessus de printemps en serge de laine, poitrine 34 à 44. Prix \$18.00 et 21.00

AUX SÉMINARISTES, COLLÉGIENS ET ÉCOLIERS]

La Cie de Hardes et Soutanes Ltée est spécialement organisée pour vous.
Vous achetez ici aux prix de la manufacture.

LA CIE DE HARDES ET SOUTANES Ltée
727, rue St-Vallier, QUÉBEC

Notre magnifique catalogue sera prêt dans une semaine — Demandez-le

RADIO

Un neutro-régénérateur

VOICI un circuit facile à monter et donnant d'excellents résultats. Le but principal de ce circuit a été d'obtenir à peu de frais un neutrodyne qui amplifie également bien sur toutes les longueurs d'ondes et qui de plus nous permet de trouver les postes par la méthode du *squeal*, si on le désire.

On sait combien il est difficile de faire un neutrodyne ayant ces qualités sans introduire de réaction. La réaction employée avec mesure nous donne ces qualités très facilement.

On commence par construire un appareil qui n'a aucune tendance à l'oscillation même sur les ondes courtes. On y arrive en plaçant très peu de fil sur les primaires ou encore en neutralisant à la façon du neutrodyne classique. Il va sans dire que cet appareil, tel quel opère très médiocrement sur les ondes longues, (v. gr. de 400 à 600 mètres). Mais si on y ajoute un tickler de quelques tours de fil, l'appareil devient aussi vivant à 600 mètres qu'il peut l'être à 200.

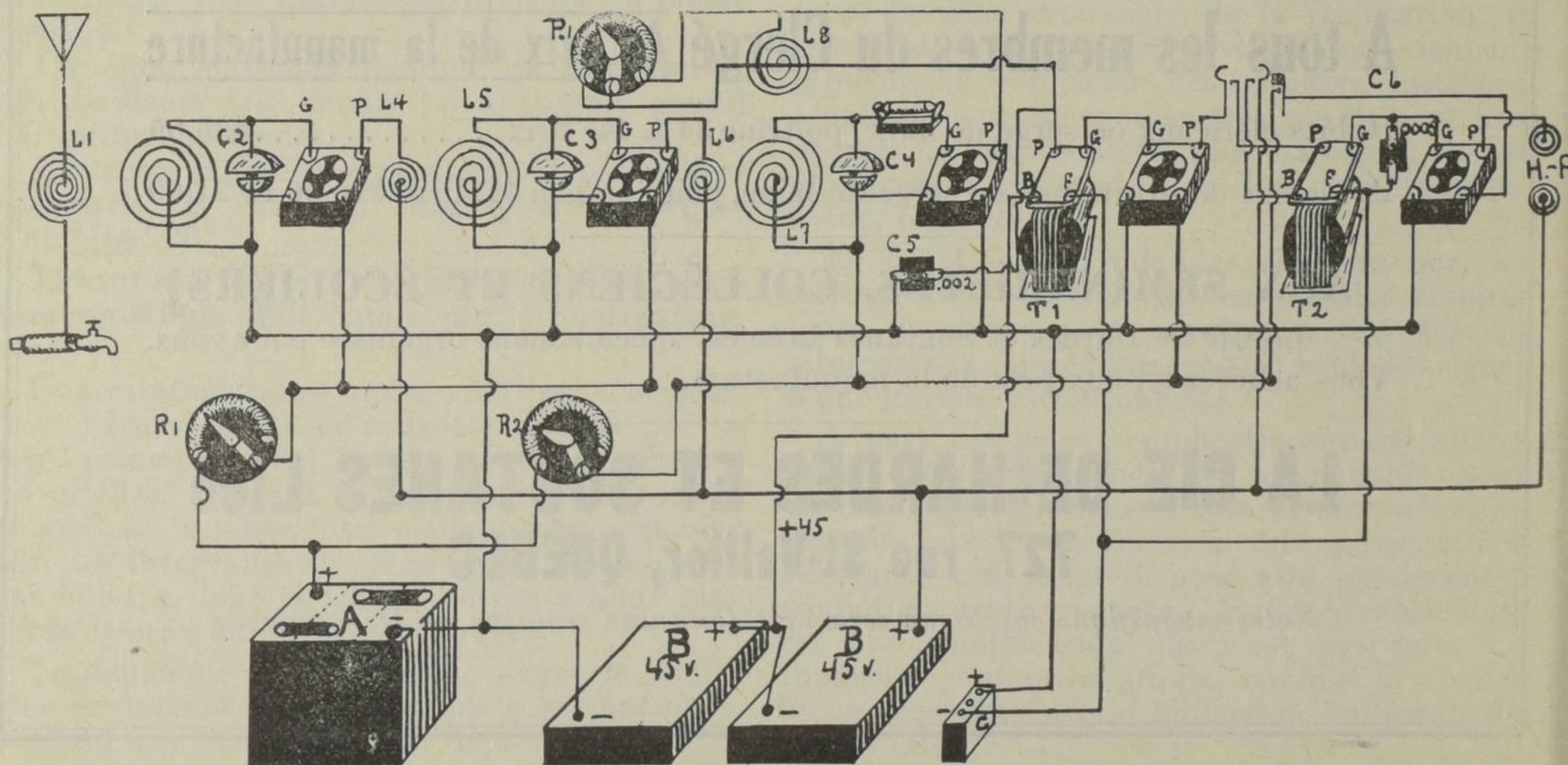
Il ne faut pas que tout d'abord le mot régénérateur nous effraie. Pour un certain nombre ce mot est devenu synonyme d'un ensemble de

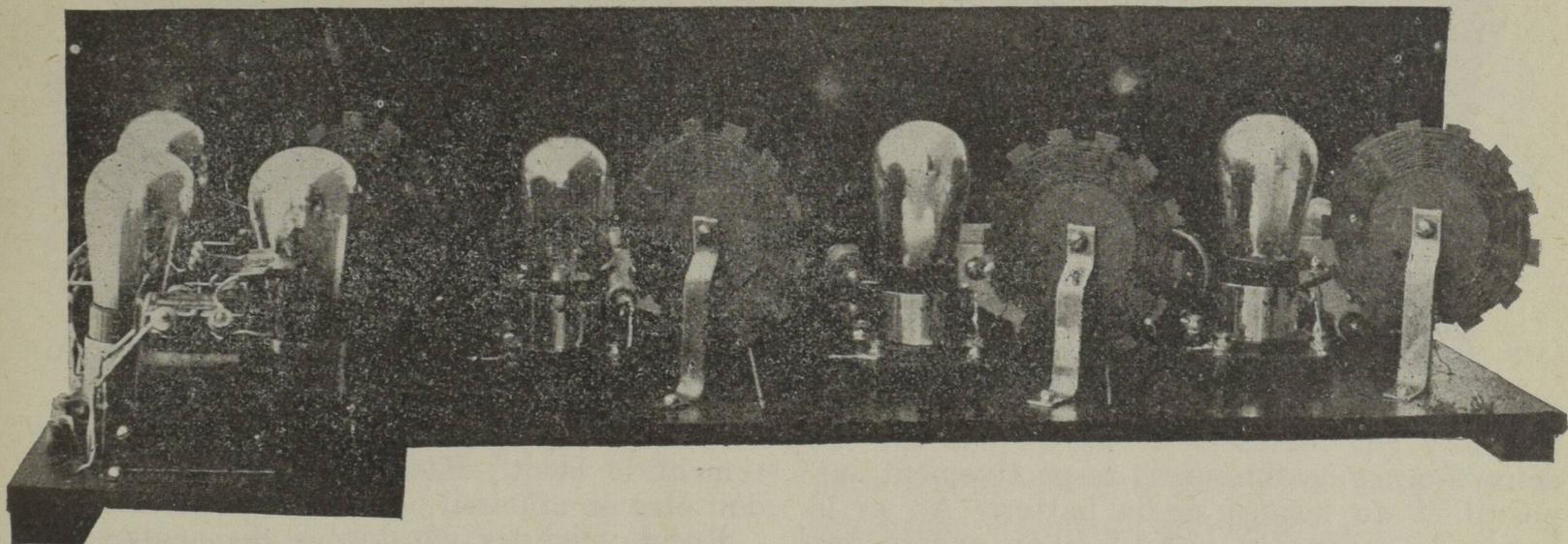
cris et de bruits qu'on ne peut plus tolérer. Il faut cependant distinguer entre les appareils régénérateurs simples qui à part de réémettre dans l'antenne ont la propriété de crier plus qu'ils ne donnent de musique, et d'autres régénérateurs à circuits composites qui non seulement ne réémettent pas dans l'antenne, mais de plus crient très peu, ou même ne crient pas du tout si on le désire.

Le neutro-régénérateur appartient à cette dernière catégorie. La réaction, étant placée sur la troisième étape est tellement filtrée par les deux précédentes qu'elle ne peut se rendre à l'antenne. Au reste des expériences faites à ce sujet avec un voisin nous ont prouvé que cet appareil ne réagit nullement dans l'antenne.

C'est donc dire que le neutro-régénérateur possède tous les avantages de la réaction sans apporter aucun de ses inconvénients.

Pour monter avec succès un neutro-régénérateur il faut prendre un soin particulier des inductances. On peut toutefois varier quelque peu les constantes que nous donnons pour les primaires. Par exemple L1 au lieu de 6 tours peut contenir seulement trois tours ou contenir jusqu'à 15 tours. Tout dépend de la longueur de l'antenne sur laquelle l'appareil devra fonctionner et de la somme des interférences locales à éviter. Ainsi dans un endroit fortement





exposé au bruit l'inductance du primaire L_1 , (ou encore l'inductance d'antenne) doit être plutôt faible. Dans un endroit paisible, on peut utiliser une plus forte inductance si surtout l'antenne n'est pas très longue.

Les constantes des primaires peuvent aussi varier. Si l'appareil est porté à osciller lorsque le tickler est à zéro, il faut nécessairement enlever des tours aux primaires. Cependant, on devra se rappeler qu'il ne faut pas en ôter plus qu'il ne faut pour l'empêcher d'osciller.

Quant aux secondaires on devra les augmenter ou les diminuer jusqu'à ce qu'on arrive à prendre les postes aux mêmes points des condensateurs.

On constatera qu'il faut diminuer l'inductance du tickler si la réaction n'est pas bien graduée ou si l'appareil oscille encore lorsque le potentiomètre est à zéro.

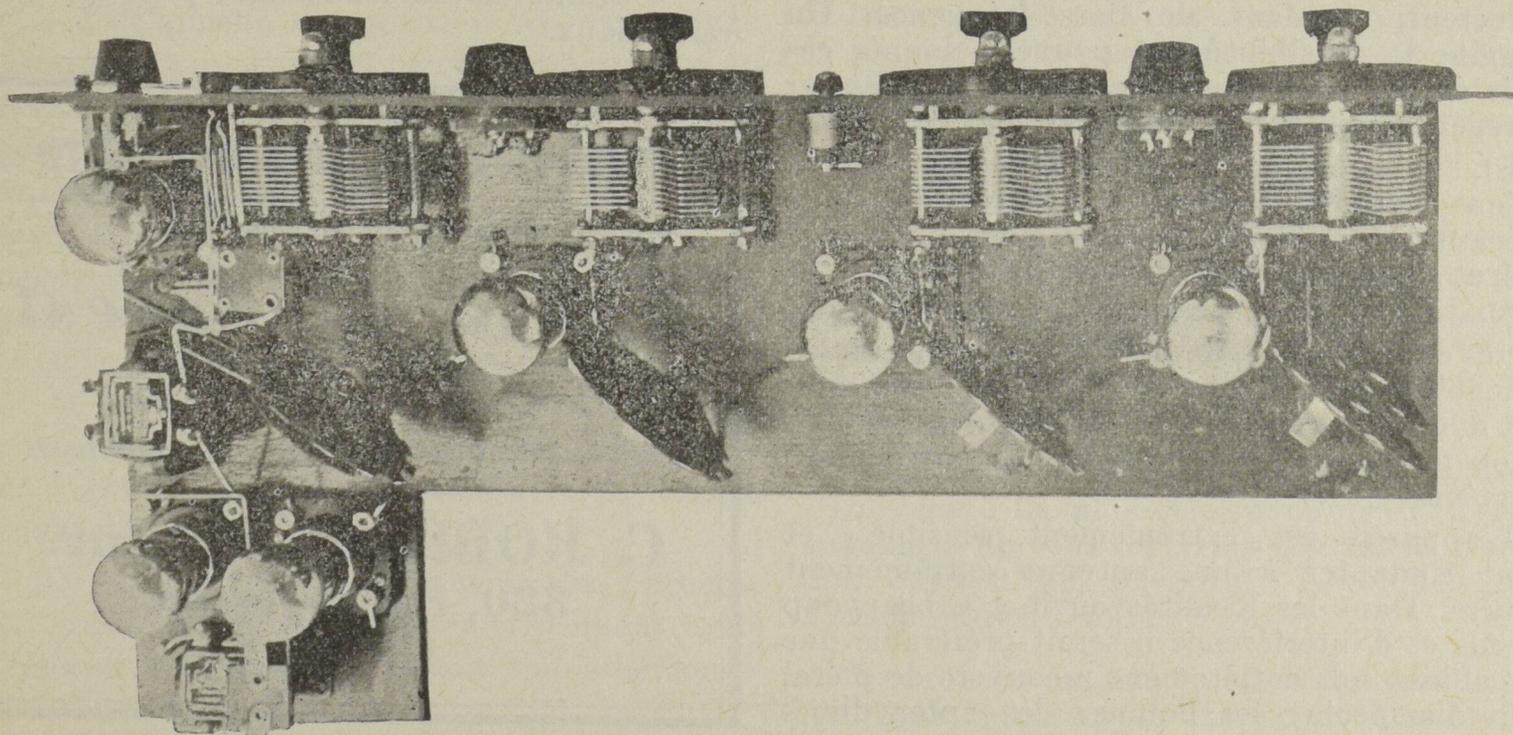
Mais on doit tout d'abord construire l'appareil avec les constantes données pour le circuit, et ne faire des changements que s'ils ont leur raison d'être.

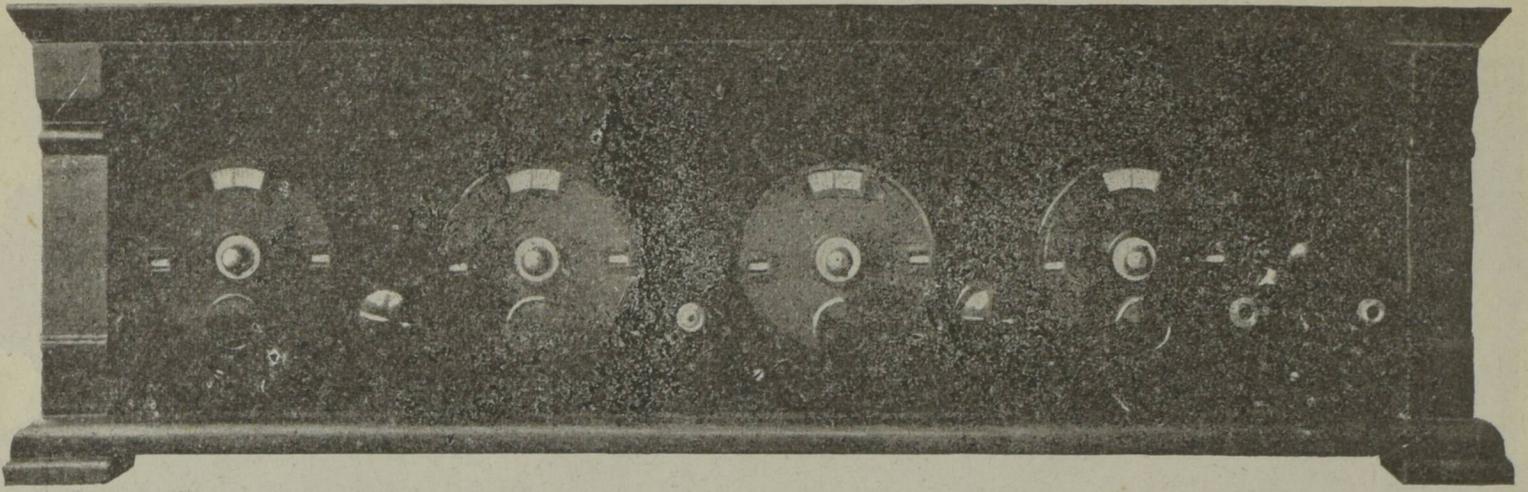
La distance et la position relative des inductances est un facteur important de l'efficacité d'un appareil. Les bobines doivent être au moins à six pouces l'une de l'autre, une distance de 7 pouces serait encore préférable, afin d'avoir le moins possible d'induction des unes sur les autres. Nous avons adopté la méthode de placer les bobines verticalement, à un pouce ou deux de leur condensateur respectif, et à un angle de 57° à 60° degrés par rapport à la tige du condensateur. On peut aussi les incliner d'un angle de 60° degrés par rapport à la base de l'appareil. L'une et l'autre méthode devraient donner des résultats identiques.

Les condensateurs, comme les bobines doivent être distants les uns des autres. Au reste étant donné que les bobines sont à six ou sept pouces, il n'y a pas avantage à donner moins de distance aux condensateurs.

Quelques mots d'explications sont nécessaires sur la manière de connecter le potentiomètre du tickler.

Ce potentiomètre n'est pas connecté à la façon régulière qui consiste à connecter les





deux bornes extérieures respectivement au positif et au négatif de la batterie A ; et la borne du milieu au négatif B ou encore aux retours de grille.

Dans notre cas une des bornes extérieures et celle du milieu sont connectées ensemble et sont reliées ensuite à cette borne du transformateur qui est marquée *Plaque*. L'autre borne extérieure du potentiomètre est connectée à la plaque de la détectrice.

Un instant de réflexion fera comprendre que le potentiomètre ainsi connecté en shunt sur le tickler agit comme une résistance variable qui part de zéro et qui va jusqu'à 400 ohms.

Lorsque l'on opère sur les longues ondes on doit mouvoir le potentiomètre de façon à ce que la résistance soit pratiquement à 400 ohms ; ce qui laisse au tickler la presque totalité de son inductance. Lorsque l'on opère sur les ondes courtes on tourne le potentiomètre du côté opposé de telle façon que le tickler soit en court-circuit et n'ait pratiquement plus d'inductance.

On peut sans trop de difficultés ajouter une étape de haute-fréquence au neutro-régénératif. Nous obtenons par le fait un appareil à six lampes : dont trois de haute-fréquence, un détecteur, et deux de basse-fréquence. On imagine la sensibilité que peuvent donner ces trois étapes de haute-fréquence, renforcées par la régénération sur la détectrice.

Et l'appareil n'est pas si difficile à balancer qu'on pourrait le croire. Il suffit d'observer les précautions ordinaires relativement à la position et à la distance respectives des bobines.

Nous avons essayé cet appareil avec diverses sortes de bobines ; bobines cylindriques, Lorenz, binoculaires et spideweb. Ces dernières nous ont donné d'aussi bons résultats que les autres, sinon meilleurs. Nous les avons adoptés définitivement.

L'appareil est extrêmement sensible ; et peut s'adapter à une antenne extrêmement courte. Dans les localités où il y a beaucoup de fils et d'interférence il serait préférable que le cabinet soit entièrement recouvert de métal afin d'empêcher les bobines de capter direc-

tement le bruit ; dans une localité paisible ce doit être un appareil pour la longue distance.

Enfin voici les constantes du neutro-régénératif :

L1 : 30 tours No 24 avec prises de connexions au deuxième, cinquième, dixième, vingtième et trentième tour.

L4 et L6 : 6 à 8 tours No 30.

L2, L5, L7 : 58 tours No 24.

L8 : 15 tours No 30.

C2, C3, C4 : condensateurs .00035.

LS-M. BOLDUC, ptre.

Dans un train de chemin de fer d'une lenteur indicible :

Le contrôleur.— Vous voyagez avec un billet à demi-tarif. Vous n'êtes plus un enfant cependant.

Le voyageur.— Parfaitement, mais je l'étais encore, quand j'ai pris le train.

A un examen de médecine.

— Que feriez-vous si après l'opération l'état du malade s'aggravait.

— J'attendrais au lendemain, peut-être qu'il irait mieux.

**N'achetez pas sans connaître
les avantages du
*Radio de Forest***

CATALOGUE adressé sur demande.
SPÉCIALITÉ: Pièces détachées pour récepteurs.

C. ROBITAILLE, Enr.
320, rue St-Joseph,
Québec



FEMINA

AU FIL DE LA PLUME

Une chrétienne qui se croyait charitable...

A genoux devant son crucifix, une bonne grand'mère qui sentait lentement mais progressivement venir l'heure de l'inaction, des infirmités et de la paralysie complète, disait à Dieu :

— J'accepte tout, tout, ô mon Dieu ; j'ai tant à expier. Mais ne pourriez-vous pas, Vous si bon, augmentant mes douleurs, épargner à ceux que j'aime les fatigues, les dégoûts, les dépenses que va leur imposer mon humiliation et ma triste position ?

Et il lui sembla que le crucifix lui disait :

— Tu voudrais donc pauvre ignorante des choses de Dieu, ne laisser aux tiens que de doux souvenirs ?

— Ah ! Seigneur, ils m'aiment tant ; ils ont déjà tant d'ennuis matériels et je vais être pour eux un surcroît de travail et de gêne ; Seigneur, épargnez-les !

— Ils t'aiment, dis-tu ; mais toi, oh ! que tu les aimes peu ! Pauvre, pauvre ignorante, si tu savais quels trésors de grâces je leur réservais pour les soins qu'ils t'auraient donnés ! En retour des longues heures qu'ils t'auraient sacrifiées, de leurs affaires qu'ils auraient dû négliger et de la gêne, résultat des dépenses qu'ils auraient faites pour toi, je leur réservais et cette paix du cœur... et ces joies de l'âme... et ce tressaillement du sacrifice... qui sont comme un avant-goût du paradis ; et là-haut, oh ! comme ils t'auraient remerciée, toi, la cause de leur bonheur.

Tu ne veux pas tout cela pour eux, j'accepte ta prière. Ils en seront privés et pendant toute l'éternité, ils te reprocheront ton affection si peu surnaturelle.

La pieuse vieille baissa un moment la tête et se prit à pleurer... Puis lentement, les yeux sur l'image du Divin Crucifié, elle redit ces paroles qui doivent être l'unique prière de toute âme vraiment chrétienne :

— Pour moi et pour ceux qui m'aiment, tout ce que vous voudrez, Seigneur, tout !

JEANNE LE FRANC.

BOITE AUX LETTRES

ROLANDE.— Merci de vos félicitations si gentilles et qui me font bien plaisir, je vous l'avoue en toute sincérité. Vous aurez je crois plaisir à vous composer de jolies choses d'après les modèles des publications "François Tedesco" qui traitent de ces différents travaux féminins. Adressez une demande pour numéros spécimens à "Publications François Tedesco, 39, Boulevard Raspail, Paris.

Vous êtes jeune il est vrai, mais j'apprécie fortement votre esprit de travail qui vous rendra plus d'un bon service.

JEANNE ST-D.— Vous avez bien fait d'oser... la plus cordiale bienvenue est le mot de passe au FÉMINA... Donc il est facile d'y entrer, et vous me ferez plaisir en y séjournant le plus longtemps possible...

Il m'est un peu difficile à moi qui ne vous connais pas de vous conseiller la lecture d'ouvrages qui vous seraient peut-être préjudiciables. Je crois que les livres de Pierre l'Érmitte : *Les deux mains: L'emprise, La grande amie...* *La vieille fille...* seraient de nature à vous plaire et à vous être utile.

LOUISE.— Le *Canada Français* est publié par l'Université Laval. Cette revue mérite l'encouragement de tous les vrais Canadiens puisque son but est de défendre "Notre foi, notre Langue et nos Droits".

HECTOR RODRIGUE.— Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue à notre FÉ-

MINA... L'article est publié dans cette même page ; c'est un encouragement à nous revenir sans trop tarder, n'est-ce pas ?

JEANNE LEFRANC.

PETITE POSTE

ROLANDE serait heureuse de correspondre avec Jeannine et de lui donner quelques détails sur la grande question de ses Lectures... question qui intéresse toutes les étudiantes. Si les petites amies du FÉMINA désirent faire plus ample connaissance avec cette grande LISEUSE... elles seront les bienvenues.

JEANNINE relit les poésies de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus :

Seigneur, sur tes autels, plus d'une fraîche rose
Aime à briller ;
Elle se donne à toi... mais je rêve autre chose :
C'est m'effeuiller...

JEANNE LEFRANC.

“Rien ne sert de courir,
il faut partir à point”

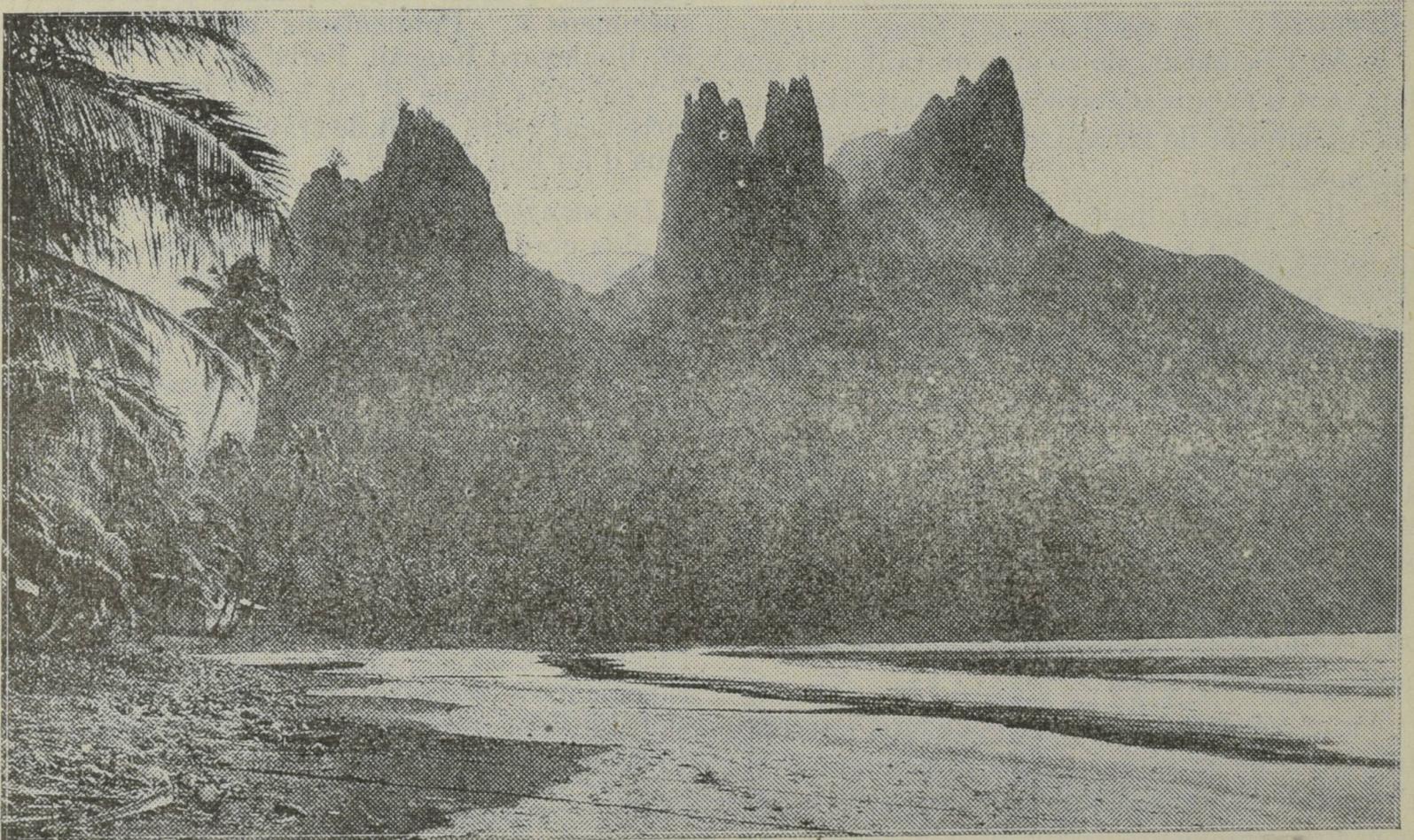
— L'autre jour je me promenais, rêvassant, roulant mille chimères dans ma tête folle, lorsque je me trouvai,

soudain et par enchantement, chez ma cousine. La porte de la maison était ouverte et semblait m'inviter, J'entre, me dirige insensiblement vers la cuisine et y trouve la chère enfant ensevelie sous les coussins d'une berceuse énorme où elle était roulée à la mode Raminagrobis. Ce n'était ni les coussins, ni la berceuse qui étaient amusants mais un livre. Qu'il devait être intéressant. Le petit nez relevé d'Hélène y était plongé et elle déchirait les pages plutôt que de les tourner. J'aperçois l'auteur... “Delly”... Ho ! Ho !... puis le titre... “Entre Deux Cœurs”... mais là !! c'est la tempête qui éclate. Ma cousine m'aperçoit et se levant d'un bond, comme un piège à souris, elle s'est indignée. “Méchant garçon, impoli, écornifleur, curieux, mal élevé”.

— Cette pluie d'épithètes m'aurait peut-être submergé si ma gentille petite folle n'avait aperçu du coin de l'œil, le cadran bruyant. Oh !, Roger, vite ! vite ! maman m'a dit de laver la vaisselle, vite ! vite ! ils vont arriver ; aide-moi !!” s'écriait-elle en s'élançant d'une place à l'autre, légère comme une bulle de savon.

— Elle saisit à deux mains un gros plateau, puis... la porte s'ouvrit et maman parut... la surprise... la peur... je ne sais quoi... mais... paff... le plateau fut en miettes. “Comment, s'écria la gentille petite maman, tu n'as pas fini, pourtant, je t'avais bien recommandé de laver la vaisselle, petite étourdie ! Que faisais-tu ? Et me casser mon plat ? linotte ! Encore une fois que faisais-tu ? Et le gentil petit nez d'Hélène, tout à l'heure fourré dans son livre, s'abaissa vers le plancher et ses joues se colorèrent de rouge. “Je lisais”. “Comment tu lisais !! tu lisais”, s'écria de nouveau la petite maman de plus en plus fâchée... mais elle m'aperçut dans la grande berceuse où je m'étais réfugié pendant sa colère aimante. “Tiens, Roger, toi ici, comment se fait-il” puis se retournant vers la fillette. “Tu sais Hélène, rien ne sert de courir, il faut partir à point”, et du coin où la blonde enfant s'était réfugiée ; “C'est ça, encore de la morale”, puis plus bas “mais n'empêche que c'est vrai”.

Hector RODRIGUE.



MONTAGNES DE L'ILE NUKUHIVA, LA PLUS IMPORTANTE DU GROUPE DES MARQUISES, OCÉANIE

AU GOIN DU FEU

Pour s'amuser

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre à ceux de ses abonnés qui enverront toutes les réponses exactes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE MARS

ENIGME

Sabot.

CHARADE

Eu — gène — Eugène.

LOGOGRIPE

Gloire — Loire — Loir.

ANAGRAMME

Magie — Image.

Ont trouvé des solutions partielles : Mlle Noémi Bock, 326, Boulevard Gouin ouest, Montréal ; M. J.-E. Monette, Saint-Philippe, Laprairie ; M. Victorien Raymond, Presbytère de Saint-Victor, Beauce ; Mlle Jeanne Grisé, B. P. 1675, Saint-Césaire, Rouville ; M. M. Jean-Louis Chapdelaine et Henri Chapdelaine, Saint-Victor, Beauce ; M. Gérard Breton, St-Victor, Beauce ; L'Hôpital Civique, Québec.

Ont trouvé toutes les réponses exactes : M. J.-L. Perrier, 109, avenue Guigues, Ottawa ; Mlle Maria Drolet, inst., Champigny, Cté Québec ; Mlle Lucienne Reinhardt, 509, rue St-Jean, Québec ; Mme Honoré Lavoie, Saint-François-Xavier des Hauteurs, Rimouski ; Mlle Yvonne Perron, Casier 323, Chicoutimi ; Mlles Marguerite Shields, 40, rue Turgeon, Marie-Jeanne Bédard, 33, rue Richardson, Jeannette Chartré, 349, rue St-Joseph, Thérèse Bouchard, 14, rue Alfred, Marielle Morissette, 42, rue Caron, Émilienne Côté, 41, rue Turgeon, Antoinette Paquet, 386, rue St-Joseph, Maria Clavet, 116, rue Charest, Rolande Drouin, 192, Boulv. Langelier, Cécile Marquis, 42,

rue Alfred, Québec ; Mlle Marcelle Pelletier, Saint-Raymond, Portneuf ; Mme J.-Ernest Drolet, 81, rue St-Pierre, Québec ; Mlle Céline Lachapelle, Couvent de Jésus-Marie, Sillery ; Mlle Félixine Jacques, 9½, rue Saint-Jean, Québec ; Mme Siméon Matte, St-Raymond ; Mlle Cécile Leclerc, Loretteville.

Les deux noms sortis de l'urne sont ceux de Mlle Marcelle Pelletier et de Mlle Céline Lachapelle.

JEUX D'ESPRIT No 83

ENIGME

D'un sommet très pointu je contemple l'aurore
Je foule sous mon pied ce que le monde adore ;
Je n'ai qu'un ennemi qui trouble mon repos,
A qui jamais, pourtant, je ne tourne le dos.

CHARADE

De mon premier se sert la jeune fille,
En même temps que de l'aiguille ;
Les églises ont mon second,
Souvent carré, quelquefois rond ;
Pour éviter qu'on me devine,
C'est mon entier que j'imagine.

ANAGRAMME

Sur mes six pieds j'ai deux sens,
Suivant que je précède ou bien que je suis
[l'homme.]

Mêlez-les, et je consens
A vite vous mener bien au-delà de Rome.

MOTS CARRÉS

Du premier descendit le peuple d'Israël ;
A côté d'un berceau, dans un cœur maternel,
Doux, souriant et pur, s'éveille le deuxième ;
L'auteur à l'imprimeur adresse le troisième ;
Le suivant aux poissons permet de respirer ;
Le cinquième en son port voit les vaisseaux
[entrer.]

Mettez le devoir au-dessus de tout, car le
devoir, c'est Dieu, c'est sa volonté, c'est l'éter-
nelle harmonie, c'est le triomphe des cœurs
vaillants et indomptables.

Père DIDON, O. P.

Comment les anges firent les nations

Un jour le Dieu qui règne au vaste Paradis,
Regardait des humains les cadres agrandis.
Aux anges de sa cour, se voilant de leur robe,
Le Seigneur dit : " Prenez ce qu'on voit sur le globe,
" Et de tous ces objets réunis par vos mains,
" Faites des nations qui peuplent ces chemins.

L'ANGLETERRE

L'un d'eux à l'instant prend un grand sac de voyage,
Il y met des vapeurs, du brouillard, un nuage,
Un lingot d'or qu'il cache au milieu du charbon,
Une voile, une rame, un sabot d'étalon.
Puis avisant d'en-haut une île sur la terre,
Il y jette le tout, criant : " C'EST L'ANGLETERRE."

L'ESPAGNE

Dans une peau de bouc, presque pleine de vent,
Un autre met d'abord pêle-mêle, en rêvant,
Un éventail d'ivoire, un pépin de grenade,
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,
Un soulier de satin, un manteau de velours,
Un tambourin de basque, une mante de cour.
Puis quand l'outre est gonflée et se prétend montagne,
Il la jette à la terre en disant : " C'EST L'ESPAGNE".

L'ITALIE

Un troisième alors prend un masque d'arlequin,
Du marbre, des couleurs, un pinceau, un burin,
Un poignard, une tierce, un soupir de poète,
Les laves d'un volcan, un gosier de fauvette,
Un œil de signora, plus agaçant que pur,
Un canon d'escopette, un coin du ciel d'azur.
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie,
Et le laissant tomber, il dit : " C'EST L'ITALIE".

LA RUSSIE

Avec un bloc de neige, endurci par les froids,
Un autre met encore une épée, une croix,
Une icône dorée, un traîneau, une gerbe
D'épis mûrs et pressés, rutilante et superbe,
Il rassemble cela d'un geste de semeur,
L'entoure d'un grand nœud ainsi qu'un moissonneur,
Plus élève le tout dans la brume épaissie,
Et le lance à la terre, en criant : " LA RUSSIE".

LA BELGIQUE

Un autre prit alors, actif et diligent,
Des fils, de la dentelle, une châsse d'argent,
Un vieux tableau de maître, un bonnet de béguine,
Et liant ces objets d'une branche d'épine,
Il ploya le genou devant le Créateur :
" De tout ce que j'ai là, que faire donc, Seigneur ?"
— Le Très-Haut qui pensait, prit son sceptre magique
Et dit ces simples mots : " AVE, C'EST LA BELGIQUE".

L'ALLEMAGNE

Mais un ange mauvais dont je tairai le nom
Vint à passer. Alors, saisissant un canon,
Un tonneau de choucroute, un grand baril de bière,
Un uniforme, un casque, ainsi qu'une étrivière,
Il entasse le tout comme une boule en rond,
Et lançant dans l'espace un terrible juron,
Montrant du doigt le sol qu'avait pris Charlemagne,
Il dit en même temps : " C'EST CELA L'ALLEMAGNE".

LA FRANCE

Le Seigneur attendait, quand on beau Séraphin
Prit un cœur de lion, un glaive d'acier fin,
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre,
Un rire que peut-être une larme va suivre,
Le baiser d'une mère, un rayon de soleil,
Une rose des cieus, un grain de blé vermeil,
Un rameau de laurier, un raisin de vendange,
Et la corde d'argent à la lyre d'un ange ;
Puis attachant le tout avec une faveur,
Il s'inclina, disant : " Bon et puissant Seigneur,
" Je sais bien que mon œuvre, hélas, est incomplète,
" Il ne lui manque plus, pour la rendre parfaite,
" Qu'une parole, un geste, un sourire, ô mon Dieu."
— Dieu sourit. Son sourire éclaira le saint lieu.
Le Séraphin, ému de tant de bienveillance,
Ouvrit sa main féconde et dit : " VOILA LA FRANCE".

LE CANADA

Quelques instants plus tard, un Archange brillant,
Parcourait la planète où l'astre vigilant
Darde ses chauds rayons. La sublime espérance
Epanouit son âme à l'aspect de la France ;
Il lui dit : " Donne-moi de ton cœur de lion
" Le courage viril, de ton ciel un rayon
" De tes blés l'épi d'or ; et qu'une guirlande
" Couronne l'idéal chef-d'œuvre de la lande."
Aux dons français, il joint un traîneau, des patins,
Un blanc flocon de neige aux reflets argentins,
Une tige d'érable avec la sève blonde,
Un filet, un canot qui voguera sur l'onde ;
Il détache gaîment deux fibres de son cœur
Pour cette nation qu'il convie au bonheur.
Reprenant son essor vers la Cité sereine,
Il demande un des fils du voile de sa Reine,
La douce Vierge dit : " Prends ces étoiles d'or
Dans l'écrin de mon Fils, joins-les à ton trésor."
L'Archange radieux, tout aussitôt s'écrie :
" VOILA LE CANADA, PROTÉGÉ PAR MARIE".

XXX...

LES LIVRES

UN ANGOISSANT PROBLEME, Si Dieu existe pourquoi le mal ? Par l'abbé Camille SADET, Docteur en Théologie. Un fort volume in-16 Jésus. Prix : 12 francs franco. Aubanel Fils aîné, éditeur, 15, Place des Études, Avignon.

L'auteur s'est proposé dans ce travail de concilier le fait de l'existence du mal avec le dogme de la souveraine bonté de Dieu et de sa justice. Il s'agit tout à la fois d'un problème qui relève de la haute métaphysique et d'un mystère qui ressortit de l'une des vérités fondamentales de la Révélation.

Il a donc fait appel tour à tour aux arguments de la raison et aux lumières de la Foi. M. l'abbé Sadet traite toutes ces questions qui n'ont jamais cessé de solliciter et de tourmenter la pensée humaine : les troublantes énigmes de la nature, perturbations cosmiques, douleur physique, souffrances de l'animal et de l'enfant, mal moral, inégale répartition des biens et des maux, etc... et qu'il les éclaire par l'exposé des dogmes de la Providence, du péché originel, de la Rédemption et de l'autre vie.

Préparé à sa tâche par de sévères études, l'auteur a rempli ce cadre avec un art remarquable de simplicité et d'élégance avec un luxe de documentations scientifiques fort ingénieuses, avec des considérations parfois très élevées et toujours émouvantes.

AU LARGE! Esquisse d'une méthode de conciliation universelle et d'intellectualité intégrale. Par Joseph SERRE. Préface de TANCRÈDE DE VISAN. Un beau volume in-8 couronne. Prix : 9 fr. 50, franco. Aubanel Fils aîné, éditeur, 15, Place des Études, Avignon.

Ce livre, essai philosophique de vaste envergure, est l'une des apologies les plus neuves du catholicisme.

L'auteur d'*Ernest Hello* et de la *Lumière du Cœur* condense ici la substance de l'idée dont toutes ses œuvres sont le rayonnement en sens divers.

Il y expose, en de petits chapitres courts et précis, d'une lumineuse clarté, les procédés de sa méthode qui n'est autre que la largeur d'esprit.

Hâtons-nous d'ajouter que cette largeur d'esprit, impartiale orientation de toute l'âme à la vérité toute entière, n'a rien de commun en dépit du penchant de l'auteur pour le paradoxe, avec les formes négatives de la mentalité moderne.

Le mérite de Joseph SERRE, disciple de GRATRY et d'HELLO, est d'ouvrir des horizons dont l'ampleur constitue l'orthodoxie même.

LE SONGE DE GERONTIUS. Par le cardinal NEWMAN. Traduction nouvelle par une Agrégé de l'Université. Un beau volume in-16 raisin. Prix : 3 fr. 50 franco. Aubanel Fils aîné, éditeur, 15, Place des Études, Avignon.

La mort et ce qui la suit seront toujours le sujet des recherches inquiètes de l'homme.

Cette nouvelle traduction de l'œuvre du cardinal Newman, sur ce sujet, a le mérite d'être très exacte et se rapproche beaucoup du texte anglais, au point d'en conserver la forme versifiée.

Newman, en assistant les mourants, avait acquis cette expérience et senti cette émotion directe que n'enseignent pas les livres. *Le Songe de Gérontius* décrit les angoisses de l'âme au moment solennel du *Profisciere* et s'achève quand le mourant passe dans un sommeil de paix, signe que la terrible visiteuse vient, que cette fois la mort est là.

Certains liront ce livre en dilettante, à cause du charme profond qu'il exerce.

Mais nous devons surtout le lire avec foi afin qu'il soit pour nous une vision de paix et de rafraîchissement.

UNE CARRIÈRE DE MISSIONNAIRE, par le R. P. J. HUDON, S.J. Préface de Sa Grandeur Mgr DE GUÉBRIANT, Supérieur des Missions Étrangères. Aux Éditions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V°. En vente à la Villa Manrèse, 80, Chemin Ste-Foy, 25 sous franco, \$2.50 la douzaine.

Tracer à coups d'exemples empruntés à la vie des plus grands Missionnaires, un portrait de ce que doit être l'apôtre chargé de porter l'Évangile au loin, donner un rapide aperçu de ce que sont à l'heure actuelle dans les diverses parties du monde les œuvres infiniment variées qui s'offrent à l'activité du missionnaire, et fournir en même temps le plus grand nombre possible de renseignements précis aux jeunes gens qu'attire l'idéal ainsi esquissé, tel est le but de ce petit livre, à la fois livre d'or succinct et annuaire de poche des Missions, indispensable compagnon du Candidat aux Missions et de ses Conseillers.

Deux appendices qui seront particulièrement appréciés fournissent :

1° L'un la liste de toutes les congrégations missionnaires avec, pour chacune d'elles, indication de l'effectif total, de l'effectif missionnaire, des pays évangélisés (les régions confiées à des sujets de langue française sont indiquées à part) et des principales adresses d'écoles préparatoires et de procures.

2° L'autre une liste de livres, classés par ordre de congrégations ou par ordre géographique suivant les sujets".

Le tout en 160 pages pour un prix minime.

Ce petit livre s'intéresse également à toutes les Congrégations, à toutes les régions évangélisées ; il s'adresse à tous les jeunes gens de langue française qu'ils soient Belges, Canadiens ou Français.

Vous le lirez en une heure mais vous reviendrez souvent lui demander un exemple héroïque ou une référence précise.

VOYAGE D'ORPHILE EN ÉTHIOPIE.— *L'Etude des Oiseaux à l'Ecole de St-François*, par le P. MARTIAL DE SALVIAC, o. m. cap., Lauréat de l'Académie Française.

Cette plaquette de 106 pages, imprimée à souhait, illustrée à profusion, constitue la *Prime* de l'*Echo de St-François* et de *St-Antoine* à ses abonnés pour 1926. Mais elle mérite d'être lue par le plus grand nombre possible de lecteurs d'un bout à l'autre du Canada et des États-Unis.

L'auteur, le R. P. Martial de Salviac, est un ancien Missionnaire Capucin d'Afrique, et au surplus *Lauréat de l'Académie Française* pour son remarquable ouvrage : *LES GALLA, GRANDE NATION AFRICAINE*. Et c'est dans un style charmeur, instructif et reposant au suprême degré, qu'il nous entretient des... alentours de son champ d'apostolat en nous faisant profiter de ses connaissances et de ses voyages scientifiques relativement aux *Oiseaux* et à la *Géographie d'Ethiopie*. Il le fait aussi en digne disciple de saint François d'Assise, Ami et Protecteur de la Nature. Au reste, d'une pierre portant coup double, il nous fait connaître, admirer et aimer les Missions Étrangères en général, et plus spécialement les Missionnaires Capucins, Français et Canadiens, qui évangélisent les Noirs d'Abyssinie.

Inutile d'ajouter que les amateurs d'histoire naturelle (de zoologie et d'ornithologie) y trouveront leurs délices.

Nous recommandons vivement cette délicieuse plaquette, et souhaitons qu'elle circule dans nos écoles, nos collèges et nos séminaires. On ne saurait désirer mieux comme livre de prix.

S'adresser à l'*Echo de St-François*, 1062, rue Wellington, Ottawa. Prix : 25 sous l'unité, trois pour 50 sous. Réduction par nombre.

Les fautes des rois sont punies dans les peuples: leurs vertus nous sauvent, leurs erreurs nous perdent.

SAINT AMBROISE.

100%
PUR

Odorant et délectable

Un thé dont
la saveur est incomparable.

LE THÉ

"SALADA"

est employé quotidiennement par des millions de gens. F 12

Etiquette brune, 75c la livre. Mélange Orange Pekoe, 85c la livre.

FEUILLETON DE L'APÔTRE

Une de perdue, deux de trouvées

PAR GEORGES DE BOUCHERVILLE

N° 8

Publié avec la permission des éditeurs, la Librairie Beauchemin, Limitée, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.

CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME

PLAN D'ÉMANCIPATION

Pierre de St-Luc crut que les circonstances étaient favorables pour mettre à exécution un plan d'émancipation, qu'il avait conçu depuis plusieurs années.

Quelques jours après les événements dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, il invita plusieurs des planteurs les plus influents de la paroisse St-Charles à se réunir chez lui, pour discuter avec eux l'opportunité et les avantages de ce plan.

Les idées de liberté, qui peu à peu s'étaient réveillées dans l'esprit des esclaves, faisaient craindre de nouvelles tentatives de révolte, sinon prochaines, du moins pour l'avenir. Il était donc important pour les propriétaires d'adopter un système qui, tout en leur assurant une aussi grande somme de travail de la part de leurs esclaves, pourrait les mettre à l'abri de ces coups de mains qui, par leur fréquence, leur causaient beaucoup d'inquiétude, et pouvaient mettre leur vie sérieusement en danger.

Le plan du capitaine visait à produire ce résultat. Il fallait pour cela présenter à l'esclave une perspective de liberté, résultant du travail et de la bonne conduite. C'est ce que Pierre de St-Luc avait eu en vue.

Lorsque tous les planteurs furent réunis, le capitaine leur exposa ainsi son plan :

— Je vous ai prié de vous réunir ici, messieurs, non pas tant dans l'espoir que vous adopteriez le système d'émancipation que je vais vous soumettre, qu'afin d'obtenir de vous votre consentement à ce que je le mette en opération sur mon habitation. Quoique je sois persuadé individuellement que ce système serait avantageux sous le point de vue pécuniaire, et encore bien plus au point de vue de la tranquillité et de la sécurité personnelle, je ne voudrais pas même en faire l'essai chez moi, si vous pensiez qu'il pourrait vous causer quelque inconvénient, au cas où vous ne seriez pas d'opinion de l'adopter pour vous-mêmes.

“ L'émancipation générale des noirs dans les colonies anglaises, que vient de proclamer l'Angleterre, doit nous faire réfléchir. Nous ne pouvons nous cacher que l'esprit public en Europe est hostile à l'esclavage ; des sociétés négrophiles se forment partout, ils envoient des émissaires jusque chez nous ; nous devons être sur nos gardes contre ces agents du désordre et du massacre. Mais ce que nous devons craindre par-dessus toute chose, ce n'est pas seulement ces révoltes partielles, comme celle que nous venons d'étouffer, c'est cet esprit de fanatisme abolitionniste qui commence à souffler dans les États du Nord de l'Union. J'y vois des tempêtes. L'état de l'opinion n'est point encore bien dessiné en ce pays ; mais vous savez, comme moi, combien est rapide chez nous toute idée de liberté. Les abolitionnistes du Nord sauront exploiter, avec une astucieuse adresse, les préjugés populaires ; ils représenteront sous les couleurs les plus fausses la situation des esclaves ; ils s'adresseront à la sensualité des uns, à la générosité des autres ; à la piété de ceux-ci, aux mauvais sentiments de ceux-là ; tout cela employé pour parvenir à leur but. Ah ! qui peut mesurer l'étendue des malheurs que ces fanatiques préparent à notre pays si heureux, si prospère.

“ Je me fais illusion peut-être. Ces temps sont éloignés sans doute ; nous ne les verrons point de nos jours. Lentement, mais sûrement, ils viendront. Il ne faudra qu'une étincelle pour allumer un vaste incendie, qui ne s'éteindra que dans une mer de sang. Ce sera le Sud qui en souffrira le plus.

S'il était possible de prévenir de tels malheurs, en commençant dès aujourd'hui, nous aurons fait une bonne œuvre, sous tous les rapports ; et je crois que nous pouvons y parvenir sans que nous en souffrions, même pécuniairement.

“ En effet que faut-il ?

“ Obtenir de ses esclaves la plus grande somme de travail possible.

“ Obtenir pour chaque esclave sa valeur entière.

“ Obtenir l'assurance d'une bonne conduite de la part de chaque esclave.

“ Voilà les trois choses que nous devons tous désirer. Si nous pouvons l'obtenir, nous avons résolu le

problème le plus difficile du système de l'esclavage des nègres.

“ Dans l'ordre ordinaire des choses, les derniers événements confirment ce que déjà vous avez plus d'une fois compris, qu'il est presque impossible de vivre dans la sécurité tant que nous serons entourés par une population noire, si hostile et si ennemie des blancs. Il faut agir avec la plus grande sévérité pour les contenir, et cette sévérité même, si impolitiquement nécessaire, est la cause première de la haine invétérée que nous porte l'esclave. La perspective d'une captivité perpétuelle, que le nègre redoute quelquefois autant que la mort, le pousse sans cesse vers le désir de s'émanciper. Et l'émancipation, dans l'esprit du nègre, c'est l'anéantissement des blancs ; ces deux idées dans sa tête n'en font qu'une. Peut-être n'aurons-nous pas toujours la chance de supprimer si aisément une autre révolte.

“ Offrons-leur donc une perspective de liberté, tout en nous assurant une rémunération équivalente à la valeur de chaque esclave.

“ Chaque esclave est la propriété de son maître, et est une valeur réelle, estimable à prix d'argent.

“ Le travail de l'esclave appartient à son maître.

“ La valeur de l'esclave est en général en proportion de la somme de travail qu'il peut donner.

“ Les heures de travail, que l'on peut raisonnablement exiger d'un esclave, sont de douze heures par jour. Ces douze heures de travail, répétées tous les jours, offrent la valeur de l'esclave. Ainsi en supposant pour un instant que l'esclave vaille six cents dollars, cette somme représente les douze heures de travail de l'esclave durant sa vie. Si l'on divise ces six cents dollars en douze parties, on aura la somme de cinquante dollars pour la valeur de chaque heure de travail de cet esclave.

“ Maintenant si l'on offre à l'esclave de lui vendre une heure de son travail par jour, pour cinquante dollars, il ne sera pas effrayé par la somme. Car il n'y a pas un nègre qui ne puisse facilement mettre de côté cinquante dollars tous les ans. D'abord, tous les dimanches lui appartiennent, ce qui lui permet de gagner un dollar par chaque dimanche ; ensuite il en est peu qui ne puissent économiser sur le produit de leur petit jardin, et sur la vente de leurs volailles. Les premières heures seront le plus difficile à acheter ; à mesure qu'ils auront plus d'heures libres, ils pourront bien plus vite réaliser les cinquante dollars nécessaires à la libération de chacune des heures restantes.

“ Quand une fois on aura fait comprendre aux nègres qu'aussitôt qu'ils auront racheté leurs douze heures de travail, ils seront libres ; je n'ai aucun doute qu'ils ne se mettent tous à l'œuvre, et de bon cœur, pour commencer le rachat graduel de leur liberté.

— Quand un nègre aura acheté une heure, demanda quelqu'un de l'assemblée, devra-t-il néanmoins continuer à travailler les douze heures par jour, jusqu'à ce qu'il ait accompli le rachat de ses douze heures de travail ?

— Non, répondit Pierre de St-Luc, cette heure libre appartiendra à l'esclave qui l'emploiera à travailler comme bon lui semblera, en donnant néanmoins la préférence à son maître, qui le paiera. Le maître ne saurait s'en plaindre ayant en ses mains les \$50, qui représentent la valeur de cette heure de travail.

“ Et, afin de ne créer aucune confusion, je serais d'opinion que la dernière heure de la journée fut la première libérée ; ainsi de suite en commençant à retrancher les dernières.

— Ne pensez-vous pas, M. de St-Luc, reprit le premier interlocuteur, que les nègres ne craignent, qu'après avoir payé leur \$50, leur maître leur refuse leur heure libre ; et que cette crainte ne les empêche de travailler à leur rachat ?

— Cette crainte, répondit le capitaine, pourrait en effet empêcher les nègres d'avoir confiance en leur émancipation future, s'ils la voyaient laissée entièrement à la promesse du maître ; c'est pourquoi je suggérerais, pour la satisfaction du maître et de l'esclave, que le paiement fût fait entre les mains du registrateur de la paroisse, qui serait autorisé à l'enregistrer et à en donner certificat à l'esclave.

— Mais si le maître, après avoir touché l'argent, refuserait ensuite la libération ?

— Quant à cela, il n'y a pas de doute que le maître pourrait refuser la libération, à moins qu'il n'y eut une loi de passée à cet effet. Si le plan que je vous ai soumis rencontre la faveur du public, il faudra demander à la législature une loi qui règle les dispositions et les formalités du rachat graduel des heures de travail.

— Je vois une autre objection, dit un second planteur ; le nègre, qui est naturellement indolent et paresseux, se dira à lui-même : “ A quoi me servira de racheter une heure, deux, trois ou quatre heures, si je meurs, je perdrai tout et j'aurai donné mon argent pour rien ” ? Cela seul l'empêchera de travailler à son rachat.

— Le nègre, continua Pierre de St-Luc, ne sera pas arrêté par cette crainte, car chaque certificat que lui aura donné le registrateur sera la représentation d'une valeur de \$50, et ce certificat étant une véritable valeur de \$50 sera la propriété privée de l'esclave qui pourra le léguer à qui bon lui semblera. Bien plus, je serais d'opinion que ces certificats pourraient être donnés ou négociés ; pourvu qu'ils ne pussent être donnés qu'à un parent de l'esclave, ou négociés qu'entre les esclaves et au pair, et ce du consentement des maîtres.

“ Vous sentez bien que lorsque j'ai dit que chaque certificat représenterait une valeur de \$50, c'était dans la supposition que la valeur du nègre, qui l'aurait obtenu, aurait été estimée à \$500. Si la valeur était plus grande, le certificat serait en proportion ; ce qui serait facile à déterminer, en l'exprimant sur le certificat.

— Si je comprends bien, dit le premier interlocuteur, chaque certificat représente la valeur d'une heure de travail, mais comment ce certificat pourrait-il représenter la valeur d'une heure de travail

pour un nègre qui vaudrait une plus grande somme, s'il lui était transporté ?

— Dans ce cas, le certificat, représentant aussi une somme fixe qui est sa valeur absolue, servirait à déterminer sa proportion à la valeur du nouvel acquéreur du certificat. Par exemple, en supposant que le certificat fut de \$50, il représenterait une heure de travail pour un nègre dont le prix serait de \$600 ; comme ce certificat ne représenterait qu'une demi-heure de travail pour un nègre valant \$1200 ; comme il représenterait deux heures de travail pour celui qui ne vaudrait que \$300.

— Mais comment reconnaîtrait-on que le certificat a été transporté en due forme ?

— Ceci, répondit le capitaine, est une affaire de pur détail. Il suffirait que le transport en fut fait par-devant le régistrateur qui, sur son registre ainsi que sur le dos du certificat, certifierait la transaction, la date et les noms des parties contractantes, ainsi que le consentement des maîtres.

— Je trouve le plan assez raisonnable en théorie, reprit le second interlocuteur, mais en pratique je suis presque certain qu'il ne réussira pas. Il y a une chose néanmoins que je ne trouve pas juste pour le propriétaire. C'est que le nègre qui meurt ait le droit de transmettre ses certificats à un autre esclave, qui par là se trouverait avoir racheté une grande partie de son temps par le travail d'un autre. N'est-ce pas déjà assez que le maître fasse une grande perte, par la mort de son esclave, sans que cet esclave lui en fasse subir encore une autre après sa mort, en libérant un autre esclave de tant d'heures de travail ?

Le capitaine ne put s'empêcher de sourire à l'objection un peu spécieuse du planteur qui semblait avoir fait une forte impression sur les auditeurs.

— Il paraîtrait en effet qu'il n'est pas juste, mes amis, que le maître doive souffrir et par la mort de son esclave et par son legs ; mais si nous examinons un peu nous verrons qu'il ne souffrira rien de plus.

— D'abord, d'après notre système actuel, quand un nègre meurt, nous perdons bien son travail et nous n'avons pas à nous en plaindre ; de plus, s'il ne légue pas de certificat, il ne nous a pas payé la valeur en bon argent dont nous avons joui et qui nous reste.

— C'est vrai, c'est vrai, répondirent plusieurs voix.

— Oui, mais je suis certain que le système ne fonctionnera pas. Quant à moi, je l'aimerais assez bien, mais je suis sûr que les nègres ne s'en occuperont pas.

— Eh ! bien, mes amis, continua Pierre de St-Luc, je suis décidé à essayer ce plan : si les nègres n'en font pas de cas, je serai tout aussi avancé que je le suis maintenant ; s'il réussit, j'espère que j'aurai occasion d'en être satisfait. Mais comme je vous l'ai dit, avez-vous aucune objection à ce que j'en fasse l'essai parmi mes nègres ?

— Pas du tout, pas du tout, M. de St-Luc ; au contraire, nous serons fort aises de voir comment votre plan fonctionnera ”.

La conversation prit alors un caractère général ; et, quelques instants après, l'assemblée se sépara, les uns blâmant, les autres approuvant le plan du

capitaine, mais tous consentant à le laisser essayer avant d'en venir à une opinion définitive.

Le capitaine, de son côté, retourna à la Nouvelle-Orléans, décidé plus que jamais à mettre à exécution son plan d'émancipation et de rachat graduel.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

NOLLE PROSEQUI

Le docteur Rivard, sous la garde de Lauriot avait été conduit chez lui, au sortir de la Cour des Preuves ; de là il fut transporté à la prison commune du district, où Pluchon, la même Coco, et ses deux fils Léon et François se trouvaient incarcérés.

Pluchon avait été mis dans une chambre assez propre, moyennant une petite somme qu'il devait payer par semaine. Cette chambre était située dans les dolles. Les dolles occupaient le troisième étage d'une des ailes de la prison. Un corridor long et spacieux divisait cette partie de la prison en deux ; de chaque côté, des chambres bien aérées, mais avec des barreaux aux fenêtres, meublées convenablement, avec de bons lits, étaient réservées à ceux des prévenus qui pouvaient payer deux dollars par semaine. Le mot dolles venait des deux dollars qu'il fallait payer pour prix du loyer de ces chambres. Une grosse porte en fer, à grille, fermait le corridor. Le jour, les portes des chambres des dolles restaient ouvertes, pour permettre aux détenus de se promener dans le corridor et de converser ensemble ; le soir, après la visite, le géolier fermait la porte à clef.

Le docteur Rivard, en apprenant que Pluchon était prisonnier, n'eut plus de doute que ce ne fut lui qui l'avait dénoncé. Pluchon seul connaissait sa culpabilité ; aucun autre n'avait de preuves positives contre lui. Aussi cette nouvelle le frappa-t-elle douloureusement ; cependant elle ne l'abattit pas.

Il était quatre heures de l'après-midi quand le docteur entra dans la prison. Il avait d'abord demandé à rester quelque temps dans un salon d'attente, jusqu'à ce que M. Duperreau, son avocat, qui était allé faire préparer les papiers nécessaires pour le faire admettre à caution, fut arrivé ; mais quand il eut appris que Pluchon occupait une des chambres des dolles, il changea d'idées, et demanda à être aussi placé dans les dolles.

— Je vais aller voir s'il y en a une de prête, lui dit un des guichetiers ; je crains bien qu'elles ne soient toutes occupées.

— Tu n'as pas besoin d'y aller, reprit le géolier, qui en entrant, avait entendu ; tu sais bien que toutes les chambres sont prises. Il n'y avait que le N° 4, mais elle est un peu petite pour deux ; à moins que monsieur ne préfère l'occuper avec celui qui est venu ce matin.

Un léger mouvement de satisfaction erra sur le front du docteur qui reprit avec indifférence :

— Je ne voudrais pas gêner le monsieur ; quant à moi je ne refuse pas d'avoir un compagnon, je paierai la même chose ; mais le monsieur y consentira-t-il ?

— Faudra bien qu'il y consente, ou qu'il aille dans la salle commune ; d'ailleurs c'est une chambre à deux lits, c'est la plus grande des dolles. Ce M. Pluchon n'est pas si grand seigneur, après tout !

Le docteur Rivard, qui avait osé demander le nom de son futur compagnon de chambre, quoiqu'il le supposât d'après ce qu'il avait entendu, eut de la peine à réprimer la satisfaction que lui causa la réalisation de son espérance.

Au moment où le docteur se préparait à monter aux dolles, M. Duperreau entra dans la saile.

— J'ai tout préparé pour votre cautionnement, mais je suis bien fâché, mon cher docteur, de vous annoncer que vous serez forcé d'attendre à demain. Il est trop tard pour aujourd'hui. Je ne pourrai avoir le writ d'*habeas corpus* que vers dix heures du matin.

— C'est bien, M. Duperreau, c'est bien, lui dit le docteur ; j'aime autant que ça soit pour demain. Vous voudrez bien me venir voir, avant de faire signer le writ ; j'aurai peut-être quelque chose à vous communiquer.

— Mais, sans doute ; je serai ici demain matin à neuf heures. Ne puis-je rien faire pour vous, en attendant ?

— Non, merci.

On n'avait point annoncé à Pluchon qu'il devait avoir un compagnon de chambre ; aussi sa surprise fut-elle grande quand il vit entrer le géolier suivi du docteur Rivard ; cependant il ne se déconcerta pas. Il espérait que le docteur ignorait sa déclaration.

— Bonjour, monsieur, lui dit le docteur Rivard ; j'espère que je ne vous incommoderai pas longtemps. J'ai été arrêté par erreur ; demain je dois être admis à caution ; je ne vous aurai dérangé que pour une nuit.

Pluchon baissa d'abord la vue, puis la relevant avec inquiétude sur le docteur, chercha à deviner dans sa physionomie ce que pensait ce dernier. Il ne répondit pas.

— Vous pourrez prendre ce lit, monsieur le docteur dit le géolier, dans une couple d'heures nous vous apporterons à souper.

Aussitôt que le géolier fut parti, le docteur Rivard alla fermer la porte, puis il prit une chaise et alla s'asseoir en face de Pluchon.

— Eh ! bien ! Pluchon, lui dit-il sans préambule, tu sais pourquoi je suis ici.

— Mais non, répondit en hésitant Pluchon qui sentait ses chairs frissonner sous le regard ardent du docteur Rivard.

— Tu ne le sais pas ? Eh ! Je vais te l'apprendre. Écoute : je suis arrêté parce que toi, tu m'as dénoncé.

— Moi ?

— Oui, toi ! Joseph, Pierre, Étienne Pluchon ! Toi, qui pensais me faire condamner, pour obtenir ton pardon en te rendant témoin contre moi,

— Je vous assure . . .

— Tois-toi, ne dis pas un mot ; écoute ce que j'ai à dire, tu parleras après. Tu es un lâche, et tu es aussi bête que lâche. D'abord, ton témoignage ne suffit pas pour me faire condamner, et il est seul. Ensuite,

quand on saura que tu as trempé dans l'assassinat de Perdido . . .

— Docteur !

— Silence donc ! car la preuve de cet assassinat, je l'ai en ma possession ; tu seras arrêté comme félon, et ton témoignage contre moi ne sera plus d'aucune importance. Tu seras tombé d'un embarras dans un bien plus grand ; car au lieu de quelques années de pénitencier, tout au plus, tu vas monter à l'échafaud.

Pluchon était atterré. Il fut plusieurs minutes sans pouvoir parler, puis enfin faisant un effort il s'écria :

— Docteur, je vous jure . . .

— Tu mens, misérable ! Tu ne mérites pas même que l'on ait pour toi la moindre commisération. Je savais que tu étais ici prisonnier. J'aurais pu me faire admettre à caution dès aujourd'hui, mais je voulais te voir, car j'avais eu un instant pitié de toi. Mais tu mens ; et tu me mens à moi qui te connais !

— Pitié ! pitié ! dit Pluchon en tombant à genoux.

— Pitié ! ah ! oui, tu la mérites bien !

— J'avais été effrayé par d'affreuses menaces, et ensuite cajolé par des promesses. Mais je regrette bien vivement ce que j'ai dit.

— Allons, Pluchon ? Je te plains encore plus que je ne te méprise . . .

— Que faire ? oh ! mon Dieu !

— Que faire ? je vais te le dire, ou plutôt, tu vas commencer par me raconter bien en détail, sans oublier aucune circonstance, entends-tu, sans rien omettre, tout ce qui s'est passé, depuis notre dernière entrevue jusqu'à ce moment ; et après, je te dirai ce qu'il faudra faire. Relève-toi.

Pluchon raconta tout au docteur, sans omettre le moindre détail.

Le docteur avait écouté avec une profonde attention.

— Est-ce bien tout ?

— Oui.

— N'as-tu rien dit autre chose dans ta déposition ? réfléchis bien, je pourrai la voir demain, et si tu me trompes !

— C'est tout, c'est bien tout ; ah ! docteur ! j'en ai bien du regret. Si je pouvais réparer.

— Tu ne peux pas tout réparer, parce que le scandale est fait ; parce que ma réputation est compromise ; mais tu peux réparer jusqu'à un certain point le mal que tu m'as fait. Heureusement que tu as donné ta déposition sous le coup de menaces et de promesses. Ceci est contre la loi ; on ne peut s'en servir devant les tribunaux, à moins que tu ne la corrobore de vive voix à l'audience le jour du procès.

— Vraiment ?

— Sans doute. Tu pourras la nier, dire que tu ne savais ce que tu disais ; enfin tout ce que tu voudras, pourvu que tu en détruises l'effet. Si tu me promets, cela, je ne te ferai pas arrêter comme assassin.

— Je le promets, je le jure. Je ne vous ai jamais voulu de mal, docteur.

— Pas de balivernes ; je te connais, et si je n'avais pas eu la précaution de conserver contre toi certaines preuves . . . Enfin, suffit. Tu promets, c'est tout ce

que je veux. Ce n'est point encore tant tes paroles que je crois, c'est parce que c'est ton intérêt qui te fera préférer le pénitencier à la potence. Le pénitencier avec des douceurs que je te procurerai. Et qui sait, peut-être trouvera-t-on les moyens de te faire évader de cette prison avant le procès.

— Évader ?

— Eh ! oui ! S'il faut de l'argent pour payer un des guichetiers, je t'en donnerai. Si tu ne peux gagner un des gardiens, je te ferai parvenir des limes, des échelles de cordes ; j'aurai une voiture prête à te recevoir et à te conduire en lieu de sûreté, d'où tu pourras gagner quelque pays étranger. Comprends-tu ce que je puis faire contre toi, si tu persistes dans ta déposition ?

— Ah ! oui ! oui ! docteur. Je promets, je jure. Croyez-moi quand je vous dis que j'ai regret ; ou si vous ne croyez pas en mes regrets, quand je vous dis que je n'avais pas envisagé les conséquences de ce que je faisais, comme je les vois maintenant ; et que je vous disculperai, docteur. Si je ne puis réussir à m'échapper de cette prison, avant mon procès, je prendrai tout sur moi, vous verrez.

— Je le crois, parce que c'est ton intérêt.

— Vous êtes bien sûr, docteur, que ce n'est que le pénitencier pour trois ans ?

— Oui, le maximum.

— Oh ! j'aimerais mieux le maximum dans ce cas-ci ; et encore je pourrai peut-être m'échapper de prison !

— Non seulement c'est possible, c'est presque certain ; j'ai des moyens qui ne pourront manquer de réussir, si tu ne fais pas quelque bêtise pour te faire découvrir.

— Oh ! docteur, je vous remercie. Je ne mérite pas...

— Certainement que tu ne mérites rien. Aussi n'est-ce pas par amitié pour toi que je ferai ce que je te propose ; c'est parce qu'il m'importe que tu ne déposes pas en cour contre moi, tandis que je ne tiens pas du tout à te faire pendre. Allons ! tu connais mes sentiments ; je connais les tiens, nous nous entendrons, parlons maintenant de choses indifférentes ; aussi bien, voilà quelqu'un qui vient.

C'était le souper que l'on apportait.

Le lendemain, à dix heures, le docteur Rivard était admis à caution pour comparaître aux assises de la Cour Criminelle, qui devaient avoir lieu dans le mois suivant.

Pluchon avait pris sa bonne humeur ; il avait su gagner l'amitié d'un des guichetiers au bout de quelques jours d'emprisonnement. Il ne paraissait pas avoir la moindre inquiétude sur le résultat de son procès, dont le jour approchait.

La veille de la tenue de la Cour Criminelle, vers les neuf heures du soir, un steamboat venait d'accoster au pied de la rue Canal. Le capitaine Pierre arrivait pour les assises criminelles, ayant été retenu sur ses plantations ; Trim le suivait, portant sur ses épaules la valise de son maître.

En ce moment, le vapeur de la ligne Havanaise se préparait à partir. Une foule assez considérable était

sur la levée, surveillant les préparatifs du départ du vapeur. Déjà tout le monde était embarqué, et l'on détachait les amarres ; l'immense engin commençait ses mouvements, l'eau bouillonnait sous l'effort des roues, quand un petit homme, un paquet sous le bras, accourut, fendit la foule, heurta le capitaine et eut le temps de sauter à bord, avant que le vapeur eut dépassé le quai. Personne n'avait remarqué cet incident.

— Mon maître, dit Trim en montrant du doigt le petit homme, au moment où il sautait à bord, " Mossié Plichon ".

Le capitaine, qui venait d'apercevoir sir Arthur Gosford, s'avança vers lui, sans avoir fait attention à ce que Trim lui avait dit.

Sir Arthur était venu conduire à bord Miss Sara, qui s'en retournait à Matance, sous la protection d'une de ses parentes.

Le lendemain, le capitaine se rendit à la Cour Criminelle pour assister comme témoin au procès du docteur Rivard.

La foule occupait les banquettes destinées au public. Dans la boîte des prévenus on voyait la mère Coco Létard et ses deux fils. Le docteur Rivard était assis près de son avocat ; mais on ne voyait pas Pluchon.

La mère Coco regardait d'un œil hardi toute cette foule ; François avait toujours la même physionomie indifférente ; quant à Léon il prenait la chose sur un ton tout à fait satisfait ; il est vrai qu'il avait la promesse d'une puissante intercession.

Le docteur Rivard était habillé proprement mais sans recherche. Il avait un air posé, calme, et un petit peu pensif. Son avocat venait de lui annoncer que le procureur-général allait discontinuer la poursuite contre lui.

Le capitaine Pierre, ignorant encore l'évasion de Pluchon, était surpris de ne pas le voir.

Aussitôt que le juge eut pris son siège, le greffier appela le rôle des causes. La mère Coco et ses fils furent appelés et plaidèrent coupables à l'accusation d'assaut et batterie grave, et furent condamnés à deux ans de pénitencier...

Quand la cause du docteur Rivard fut appelée, le procureur-général se leva et demanda que la cour lui permit d'entrer un *nolle prosequi*. Comme c'était une motion de droit, elle fut accordée.

M. Duperreau se leva et fit motion " que le cautionnement du docteur Rivard fut annulé, et qu'il fut déchargé de l'accusation ".

Cette motion fut accordée.

Le capitaine Pierre était ébahi de ce qui venait d'arriver. Il crut un instant qu'il était sous l'effet de quelque étrange erreur.— Mais quand il vit le docteur Rivard, accompagné de son avocat et d'une grande partie des spectateurs, quitter la cour, il se sentit le rouge monter au front, comme s'il eut été le jouet de quelque nouvel outrage, sanctionné, cette fois, par les autorités judiciaires.

Le procureur-général ne le laissa pas longtemps néanmoins sous cette impression. Il s'avança vers lui aussitôt qu'il l'eut aperçu, et lui expliqua en peu

de mots l'effet d'un *nolle prosequi*, et les raisons qui l'avaient forcé d'en agir ainsi. Le capitaine fut satisfait de la conduite du procureur-général, comprenant qu'il valait mieux relâcher le docteur Rivard, sauf à le reprendre plus tard, que de risquer un acquittement nécessaire faute de témoins positifs.

Alors revint à la mémoire du capitaine Pierre, l'incident de la veille et ce que lui avait dit Trim, au moment où le vapeur partait pour la Havane ; mais il était trop tard.

Le docteur Rivard sortit triomphalement de la cour, paraissant aux yeux du public bien plus comme une victime d'odieuses calomnies que comme un coupable.

Cet homme, le plus coupable des accusés, échappait à sa punition. Il pouvait marcher la tête haute et sans crainte, du moins le pensait-il, l'autopsie du corps de feu M. Meunier n'ayant pu constater aucune trace de poison.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

L'ÉPOQUE DE RACHAT

— Mais, papa, où est donc M. de St-Luc ? demandait Clarisse Gosford, avec une imperceptible émotion dans la voix ; il n'est pas venu nous voir une seule fois depuis notre arrivée.

— Il a été si occupé ; et d'ailleurs ce n'est que d'hier soir qu'il est revenu de la paroisse St-Charles. Mais nous le verrons aujourd'hui, j'espère. Il m'a dit avoir quelque chose d'intéressant à me communiquer et qu'il voulait présenter ses respects à sa petite amie.

De vives carnations montèrent aux joues un peu pâles de la charmante enfant ; et son joli petit pied, coquettement chaussé de brodequins de kid noir, s'agita plus vivement sur le tabouret au rebord duquel il était appuyé.

Depuis quelque temps, elle était triste et mélancolique. Les événements, survenus depuis son débarquement à la Nouvelle-Orléans, l'avaient profondément attristée ; et depuis que Miss Sara était partie, il lui semblait qu'elle était seule dans cette grande ville. A la nouvelle que le capitaine Pierre devait venir le jour même, elle sentit un mouvement de joie et de bonheur, comme elle n'en avait pas éprouvé depuis longtemps.

Elle se leva du fauteuil où elle était assise, s'approcha de son père, lui jeta ses deux bras autour du cou et l'embrassa, puis courut à sa chambre faire sa toilette.

Sir Arthur prit le journal qu'on venait d'apporter et se mit à le parcourir avec indifférence, mais quand il eut lu le compte-rendu de la délibération du docteur Rivard, il jeta le journal sur sa table, se leva vivement en disant, assez haut pour que sa fille qui rentrait put l'entendre, "oh ! c'est une fatalité, c'est ainsi que les criminels s'échappent" !

— Qu'as-tu donc, mon petit papa ?

— Rien, rien, mon enfant. C'est le docteur Rivard qui vient d'être mis en liberté — ce pauvre M. de St-Luc doit être bien vexé !

— Quoi ! ce docteur Rivard qui avait voulu faire assassiner M. de St-Luc ?

— Lui-même, ma fille. Le principal témoin, qui était en même temps un des principaux complices, s'est échappé hier de prison. On pense qu'il est parti sur le vapeur de la Havane hier soir.

— Avec Sara ?

— Dans le même vapeur. Oui ! dans le même vapeur, continua Arthur en se parlant à lui-même, et marchant à grands pas dans le salon.

Au bout de quelques minutes, il regarda à sa montre, prit son chapeau, et dit en sortant :

— Je vais chez M. de St-Luc ; il n'est que deux heures ; je ne l'attends qu'à trois. — Si par hasard il arrivait avant que je ne le visse, tu le prieras de m'attendre et d'accepter, sans cérémonie le dîner avec nous.

Clarisse se mit à la fenêtre, regardant attentivement toutes les personnes qui venaient à l'hôtel ; son cœur battait plus vivement, chaque fois qu'un élégant jeune homme descendait de voiture à la porte de l'hôtel.

Trois heures sonnèrent et personne n'était venu. Elle se mit au piano, et s'accompagna en chantant quelques romances ; mais chaque fois qu'une voiture s'arrêtait dans la rue, elle courait à la fenêtre. Il était quatre heures moins dix minutes ; le dîner était à quatre précises. Qu'est-ce qui retardait son père ? Elle entendit quelqu'un qui frappait à la porte du salon. Elle se sentit un peu agitée et dit "entrez". La porte s'ouvrit, c'était un des serviteurs de l'hôtel qui lui apportait une note. Elle l'ouvrit à la hâte, et lut :

"Ma chère Clarisse, ne m'attends pas pour dîner. Je suis chez M. de St-Luc en compagnie de plusieurs de ses amis, planteurs de la paroisse St-Charles, et nous passerons une partie de la soirée ensemble. M. de St-Luc me prie de te présenter ses regrets. Prépare ta malle ; tu viendras avec moi, demain, faire visite à l'habitation de M. de St-Luc à la paroisse St-Charles.

"Ton père.

"A. GOSFORD."

Il était dix heures, quand sir Arthur retourna à l'hôtel. Sa fille l'attendait.

— Eh bien ! Clarisse, as-tu préparé ta malle ? Demain nous partons, en compagnie de M. de St-Luc. Je l'aime, cet homme-là. Non seulement il m'a donné les plus grandes preuves de générosité, de bravoure dans le danger, de sang-froid dans les moments critiques ; mais il vient encore de me montrer qu'il a un cœur selon le mien. Il nous a ce soir développé un plan d'émancipation des esclaves de ses plantations, que je trouve excellent. Nous l'avons discuté avec plusieurs planteurs. Demain M. de St-Luc fera le premier essai de son plan d'émancipation à la paroisse St-Charles ; il doit l'annoncer et l'expliquer à ses esclaves.

— Oh ! papa, comme tu dois être content de trouver quelqu'un qui puisse sympathiser avec toi, sur un sujet qui a fait l'occupation de tes deux dernières années ! Tu ne saurais t'imaginer combien je suis joyeuse, à l'idée d'assister au premier essai de ce plan d'émancipation. Je me fais aussi un grand plaisir de visiter les plantations du Mississipi ; on dit qu'elles sont si bien cultivées, si bien tenues ; que l'hospitalité des planteurs est si généreuse, si cordiale ; en même temps qu'elle est si magnifique et si somptueuse.

— Tu ne trouveras pas de somptuosité à l'habitation de M. de St-Luc, car elle n'a jamais été la demeure de son propriétaire ; mais de la cordialité, oui, et tout plein, le maître est la générosité même. Allons, mon enfant, vas te coucher, car nous partons de bonne heure demain ; et j'ai des lettres à écrire cette nuit”.

Le jour suivant, le soleil se leva radieux ; le temps était superbe ; le voyage fut heureux ; mademoiselle Clarisse était joyeuse et avait repris une partie de sa gaieté. De temps en temps, elle dirigeait un coup d'œil timide vers le capitaine qui parlait avec animation à sir Arthur et aux planteurs.

Aussitôt arrivés à l'habitation, une collation fut servie, après laquelle le capitaine, sir Arthur et sa fille allèrent visiter le camp des noirs.

Tout était dans le plus grand ordre ; les cases des esclaves, au nombre de vingt, étaient rangées sur deux lignes parallèles. Elles avaient été nouvellement blanchies à chaux. L'économe de l'habitation tenait à ce que le capitaine fut content de lui. C'était plaisir à voir que ces petites cases, destinées chacune à deux familles, étant partagées en deux par une cloison ; elles étaient éloignées les unes des autres d'à peu près cinquante pieds ; cet espace était occupé par un petit jardin qui s'étendait en arrière des cases. Entre les deux rangées, un vert gazon d'un arpent de large sur toute la longueur du camp, servait de cour et de lieu de récréation aux petits négrillons. Au bout du camp était l'hôpital ; un peu plus loin la maison de l'économe, et en avant de sa maison, au milieu de la cour, s'élevait la cloche de la plantation. Le camp était entouré d'une clôture en planches, de douze pieds de haut, le tout formant un parallélogramme de mille pieds de long, sur à peu près trois cents de large.

Le camp était presque désert, quand le capitaine y entra ; à l'exception de deux à trois vieilles négresses à l'infirmerie, et d'une demi-douzaine de négrillons qui jouaient dans une marre d'eau, tous les esclaves étaient au champ.

Le capitaine avait envoyé Tom prévenir l'économe de son arrivée, lui faisant dire en même temps de faire rentrer tous les nègres, à six heures précises.

A peine le capitaine et ses hôtes avaient-ils eu le temps de faire la visite de la sucrerie, du jardin et des vastes dépendances de l'habitation, que l'économe arrivait à cheval, suivi d'une centaine d'esclaves, hommes et femmes, chacun portant sa pioche et sa hache. Une troupe de petits négrillons, tout bar-

bouillés, et portant des bouts de canne à sucre qu'ils mangeaient à belles dents, les suivaient en criant et gambadant ; on eut dit une troupe de petits gnomes.

Tous les nègres défilèrent un à un devant leur petit maître, comme ils l'appelaient ; plusieurs se souvenant de l'avoir vu tout enfant. Ils avaient la joie peinte sur la figure ; leur pas était leste, malgré une longue journée de travail. Chacun saluait le maître en passant.

Sir Arthur remarqua que, malgré les paroles bienveillantes du capitaine, il n'y en eut pas un seul qui trouvât un mot pour lui exprimer sa joie ; et cependant ils savaient tous qu'il venait dans l'intention de leur procurer les moyens de gagner leur liberté. Il n'y eut qu'un vieil esclave à la tête toute grise, qui essaya de balbutier quelques mots de reconnaissance, mais aux premières paroles il éclata en sanglots.

Le capitaine regarda sir Arthur qui était ému ; Clarisse souriait à travers les larmes qui s'échappaient de ses yeux.

— Mes enfants, leur dit le capitaine, vous allez prendre votre souper ; après cela vous vous rendez tous dans la sucrerie, où j'irai vous retrouver. J'ai bien des choses à vous dire. Je suis content de vous ; vous vous comportez bien ; votre camp est propre, vos cases sont en bon ordre. J'espère que vous allez aussi être contents de ce que je vais vous dire. Allez.

La vaste salle de la sucrerie avait été proprement arrangée ; des bancs avaient été placés d'un côté pour les esclaves de la plantation. De nombreuses lampes éclairaient la sucrerie. Une table, recouverte d'un tapis, fut apportée au milieu de la salle, et des chaises placées en arrière. Plusieurs des planteurs voisins avaient été invités par le capitaine. A sept heures tous les nègres étaient entrés dans la sucrerie et avaient pris leur place sur les bancs. Quelques minutes après, le capitaine, Sir Arthur et sa fille, ainsi que ceux qui avaient été invités, prirent place près de la table, en face des nègres, qui attendaient dans un profond silence ce que leur maître allait leur dire. Le capitaine déposa sur la table un gros livre relié, sur lequel on lisait : *Journal d'émancipation de l'habitation St-Charles*.

— Mes enfants, dit le capitaine, en s'adressant à ses esclaves, après avoir bien réfléchi à ce qu'il y avait de mieux à faire, pour accomplir les désirs de votre bon maître, qui est mort en vous recommandant à mes soins, j'ai pensé que je ne pourrais mieux rencontrer ses vues, et vous en faire apprécier les résultats, que de vous donner les moyens de gagner votre liberté. Pour y parvenir il vous faudra du travail et de la bonne conduite, mais pas plus de travail cependant que vous n'en pouvez faire. Voulez-vous travailler pour gagner votre liberté ?

Les nègres se regardèrent les uns les autres, mais pas un ne répondit.

— Pourquoi ne répondez-vous pas ? L'économe ne vous a-t-il pas dit que je voulais vous donner les moyens de gagner votre liberté et de vous racheter ?

Tous les esclaves demeuraient silencieux, leurs grands yeux blancs fixés sur leur maître.

— Avance ici, Pompée, dit le capitaine en s'adressant à un des plus intelligents et des meilleurs de l'habitation ; et toi, que dis-tu ?

— Rien, mon maître, dit Pompée en s'avancant la tête basse.

— Comment, rien ! Ne voudrais-tu pas devenir libre ?

— Oh ! oui, mon maître.

— N'aimerais-tu pas à pouvoir acheter ta liberté ?

Pompée regarda son maître, roulant sa casquette dans ses mains, sans rien dire.

— Réponds donc.

— Comment l'acheter, avec rien ?

— Mais ne gagnes-tu pas de l'argent, quand tu travailles les dimanches ?

Pompée baissa la tête, roula lentement sa casquette puis, après quelques instants de silence, il dit d'un air moitié riant moitié triste : — Jamais capable de gagner ma liberté ! Il y a trente ans que je travaille tous les dimanches, et n'ai pas un picaillon pour acheter du tabac ; comment voulez-vous moué acheter liberté ?

— Que fais-tu de ton argent ?

— Mon argent, y n'est pas gros !

— Mais tu travailles les dimanches ? Et combien gagnes-tu ces jours-là ?

— Quelquefois dix, quelquefois douze escalins, quelquefois plus. C'est pas gros ça, pour passer la semaine, quelquefois perdre tout aux cartes.

— Tu sais travailler la forge ; tu dois pouvoir gagner deux ou trois piastres par jour, quand tu as de l'ouvrage ?

— Pas toujours de l'ouvrage, et l'on est mal payé ; pas toujours en argent, plus souvent je reçois des effets ; c'est aussi bon pour moué, car souvent ne sais pas que faire avec l'argent.

— C'est vrai, tu ne savais trop que faire de ton argent ; mais maintenant que tu pourras l'employer à payer pour ta liberté, ne voudrais-tu pas le ramasser pour la racheter ?

Pompée baissa la tête, comme s'il n'osait dire sa pensée toute entière, jeta un coup d'œil de désappointement vers les planteurs qui étaient auprès du capitaine, puis faisant un effort, il dit avec un soupir :

— Mais quand j'aurai travaillé encore trente ans et donné tout mon argent, je ne serai pas plus avancé que je ne le suis aujourd'hui, après avoir déjà travaillé trente ans ; je serai bien vieux. Si encore dans trente ans je pouvais avoir gagné ma liberté ! C'est bien long trente ans !

— Oui, c'est bien long ; mais si, au lieu de trente ans, il t'en fallait moins, bien moins ; si au lieu de trente, il ne t'en fallait que dix, que huit ?

Pompée regarda son maître d'un air de doute, comme s'il eut pensé qu'il se moquait de lui. Il se fit un mouvement parmi les nègres qui tous, le cou tendu, écoutaient avec avidité.

— Et si, au lieu de huit, il ne fallait que cinq ans, penses-tu Pompée, que ça vaudrait la peine que tu travaillasses à la gagner ?

Pompée fixa avec étonnement ses yeux sur son maître. Tous les nègres se levèrent et s'approchèrent de la table.

— Oui, Pompée, oui, mes enfants, si vous voulez gagner votre liberté, dans cinq ans vous pouvez tous être libres ! La chose vous surprend ; vous osez à peine le croire ; eh bien, c'est vrai pourtant. Écoutez, je vais tâcher de vous faire comprendre.

Le capitaine ouvrit le grand livre, ou *Journal d'émancipation*, qui était sur la table, à la page où était écrit le nom de "Pompée".

— Pompée, tu vois ce gros livre ; dans ce livre ton nom est entré à cette page ; le nom de chacun d'entre vous est entré sur une page séparée. La valeur de chaque nègre est aussi entrée dans ce livre. Dans ce livre, que je vais laisser à l'habitation aux soins de l'économe, on entrera régulièrement tout l'argent que vous lui donnerez, ainsi que les effets que vous lui vendrez, et aussi toutes les heures de travail que vous donnerez en sus de vos heures ordinaires de travail. Tout sera marqué. Comprenez-vous ?

— Un peu, dit Pompée, mais je n'aimerais pas que l'on marquât à un autre ce que j'aurais donné.

— Ne crains pas cela, tout sera fait et marqué avec soin ; d'ailleurs je vais donner à chacun d'entre vous un petit livre, dont vous aurez bien soin, et dans lequel l'économe fera une entrée correspondante à celle du grand livre, chaque fois que vous lui donnerez quelque chose.

L'idée du petit livre parut faire plaisir à ces pauvres nègres, qui ont tant de raisons de craindre d'être trompés. Ils ne comprenaient pas beaucoup encore, mais ils avaient foi dans leur maître ; ils espéraient en un acte de générosité, plutôt qu'ils n'avaient foi dans leur travail comme moyen de rédemption.

— Comprenez-vous, mes enfants ? leur demanda le capitaine.

— Pas beaucoup, dit Pompée en souriant.

— Écoutez bien. Je vais commencer par te montrer, Pompée, comment tu peux te racheter et en combien de temps. Tu vaux \$1,200, cette valeur est marquée dans ce livre. Ainsi pour racheter ta liberté, il faut que tu me donnes \$1,200. Penses-tu que tu puisses me payer \$1,200 en cinq ans ?

Pompée partit d'un éclat de rire si franc et si bruyant, qu'il devint contagieux. Le capitaine lui-même ne put s'empêcher de sourire malgré tout son sérieux.

— Voyons ! voyons ! réponds.

— Pas capable, mon maître ; jamais capable de payer \$1,200 ; pas seulement cent picaillons !

— Tu crois ? Nous allons voir. Le capitaine tira de la poche de son gilet une feuille de papier sur laquelle il avait fait, avec son Arthur, quelques calculs.

D'abord, c'est une règle de l'habitation que chaque jour de travail est composé de *douze heures*. Ces douze heures m'appartiennent ; le reste de la journée vous appartient ; et si quelquefois j'ai besoin de vous faire travailler plus longtemps, comme dans le temps de la roulaison, chaque heure extra vous sera comptée et payée. Comprends-tu que tu doives

travailler douze heures tous les jours excepté les dimanches ?

— Oui, mon maître.

— Comprends-tu que si tu me payes \$1,200 tu auras racheté ces douze heures, que j'appellerai *heures majeures* pour les distinguer des heures ordinaires, et que tu ne seras plus obligé de travailler, que tu seras libre enfin ?

— Oui, mon maître ; mais je ne comprends pas comment je pourrai gagner \$1,200.

— Attends un peu. Comprends-tu que si tu me donnes un douzième de cette somme, c'est-à-dire \$100, tu auras racheté un douzième de ton temps de travail, c'est-à-dire *une heure majeure* ?

— Pas trop, répondit Pompée en se grattant l'oreille ; puis il reprit, après quelque temps de réflexion : oui je comprends ; quand j'aurai donné \$100, j'aurai payé une heure majeure, et je n'aurai plus que onze heures de travail à donner par jour.

— Bien, Pompée ; c'est ça ! voyons maintenant comment tu pourras me donner les premières cent piastres. Écoute : tous les dimanches t'appartiennent ; l'argent que tu gagnes ces jours-là t'appartient. Sais-tu combien il y a de dimanches dans l'année ?

— Sais pas, dit Pompée, en jetant un coup d'œil furtif sur sir Arthur ; il n'y a en pas beaucoup.

Sir Arthur et tous les planteurs se mirent à rire de bon cœur à la réponse de Pompée.

— Il y en a 52, continua le capitaine ; et comme l'économe me dit que tu peux aisément gagner deux piastres par jour, tu peux gagner \$100 dans le cours de l'année. Avec ces \$100 tu achèteras une heure majeure.

— Oui, mon maître, si je puis racheter une heure majeure au bout d'un an, je comprends bien que je pourrai les racheter toutes au bout de douze ans ; mais si je ne puis avoir toujours de l'ouvrage, il me faudra plus de douze ans.

— Pas mal, pas mal, mais ne vas pas trop vite. Quant à l'ouvrage, que cela ne t'inquiète pas, je te trouverai de l'ouvrage et je te donnerai \$2 par chaque jour que tu me donneras, en sus de ton temps de l'atelier ; ou si tu l'aimes mieux, je te procurerai du fer et du travailleras à la pièce ces jours-là. Mais continuons, et écoutez bien tous.

A la fin de la première année, tu auras donc racheté une heure majeure. Tu continueras à travailler douze heures par jour la seconde année, mais comme tu ne seras obligé qu'à onze heures de travail au lieu de douze, tu auras donc travaillé une heure extra par jour ; or, comme il y a 312 jours de travail à peu près dans le cours de l'année, je te redevrai 312 heures de travail ; 312 heures divisées par 12 (le temps d'une journée) donnent 25 jours, à \$2 par jour, feront \$50 que je te devrai. \$50 sont donc pour toi la valeur de chacune de tes heures majeures que tu auras employée à mon service durant l'année. Comme tu auras en outre pu gagner \$100 avec ton travail des dimanches, tu pourras encore avec ces \$150 racheter une heure et demie majeures, ce qui te fera deux heures et demie majeures à toi. Comprends-tu ?

— Un peu ; pas trop !

— Continuons. A la fin de la troisième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure ; et les deux heures et demie majeures qui t'appartiennent te rachèteront encore une heure et un quart majeure ; faisant quatre heures trois quarts majeures t'appartenant ; vois-tu ?

— Pas trop ; mais c'est égal.

— Nous comprenons, nous comprenons, crièrent plusieurs nègres.

— C'est bien. Au bout de la quatrième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure et tes quatre heures trois quatre majeures te rachèteront encore deux heures et un quart majeure, qui feront en tout huit heures majeures à toi. Il y aura une petite somme de reste en ta faveur.

Il ne reste plus que quatre heures majeures à racheter pour te mettre libre. Au bout de la cinquième année ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure, tes huit heures majeures te donneront encore à la fin de l'année, à 50 piastres chacune, \$400 dont tu prendras \$300 pour compléter ton rachat ; tu seras libre, et tu auras \$112.50 en argent.

Écoutez encore un instant, mes enfants, je vais récapituler.

Pour toi, Pompée, estimé \$1,200, chaque heure majeure te coûtera \$100 de rachat.

“ Tes dimanches (50) te vaudront au bout de l'année \$100.

“ Chaque heure majeure (libérée) de travail par jour, te vaudra, un peu plus de 16 cents, et au bout de l'année \$50.

“ Ainsi :

I ^{re} ANNÉE	Ton travail de 50 dimanches valant	\$100	à	\$100	achètera	1 h. maj.
II ^e ANNÉE	Ton travail de 50 dimanches valant	100				
	Ton travail de 1 heure maj. valant	50		150	achètera	1½ h. maj.
						2½
III ^e ANNÉE	Ton travail de 50 dimanches valant	\$100				
	Ton travail de 2½ h. maj. valant.	125		225	achètera	2½ h. maj.
IV ^e ANNÉE	Ton travail de 50 dimanches valant	100				4½
	Ton travail de 4¼ h. maj. valant	237.50		337.50	“	3¼ \$12.50
						8
V ^e ANNÉE	Ton travail de 50 dimanches valant	100				
	Ton travail de 8 h. maj valant	400		500	achètera	4 \$100
						\$1312.50 “ 12 \$112.50

— Et je serai libre ! dit Pompée, en se jetant à genoux, oh ! mon maître ! Dans cinq ans . . .

— Mais moi, dit une vieille négresse, le désespoir peint sur la figure ; jamais capable pour gagner deux piastres par dimanche ! jamais gagner plus de deux escalins ! jamais gagné mon la liberté !

— Ma bonne Marie, dit le capitaine en souriant, tu ne vaux pas \$1,200 non plus. Voyons ce que l'on t'a estimée. Ah ! on ne t'a estimée que \$150, ma bonne vieille ; ainsi, pour toi, au lieu de \$100 qu'il faut à Pompée pour racheter chacune de ses douze heures majeures, il ne te faudra à toi que douze piastres et demie. Tu vois que tu pourras racheter ton temps aussi vite que lui, avec tes deux escalins par dimanche ; car deux escalins te feront, au bout de l'année, douze piastres et demie.

— Il en sera ainsi à peu près pour tous vous autres ; car l'estimation de chacun est en raison du montant d'ouvrage qu'il peut faire par jour. Oui, mes enfants, au bout de cinq ans, à compter de ce jour, vous pouvez tous être libres, pourvu que vous travailliez bien, et surtout que vous vous comportiez bien.

— Mais dans cinq ans je serai morte !

— J'espère bien que non ; dans tous les cas, tu pourras donner à qui tu voudras l'argent que tu aurais gagné.

La vieille Marie se mit à pleurer de joie ; et tous ces nègres qui, sans comprendre exactement encore la portée des explications et des calculs de leur maître, entrevoyaient une perspective plus ou moins prochaine de liberté, se jetèrent à genoux pour remercier leur maître. La scène qui s'ensuivit, l'expression à la fois grotesque et délirante de bonheur qui animait toutes ces figures d'êtres, tout à l'heure écrasés sous le joug d'une perpétuelle servitude, et maintenant relevés à la hauteur de l'homme par la perspective de la liberté, fit sur sir Arthur et sa fille une impression qu'ils eurent de la peine à maîtriser.

Le capitaine était ému. Il appela l'économe auprès de lui et le chargea de leur expliquer de nouveau ce qu'il venait de leur dire et de tâcher de leur faire comprendre.

Parmi les esclaves, il y en avait cinq à six qui s'étaient tenus à l'écart, ne partageant pas l'enthousiasme général ; parmi eux on remarquait le père Tobie.

— Pensez-vous, dit un des planteurs au capitaine, que votre plan réussira ?

— Pourquoi pas ?

— D'abord, parce que les nègres sont défiants, ils ne voudront pas donner leur argent dans la crainte d'être trompés ; ensuite, ils ne voudront pas travailler pour gagner une liberté qu'il leur semblera impossible de réaliser, ils sont trop paresseux ; il n'y a que le fouet qui puisse les faire travailler.

— Mais n'avez-vous pas vu leur enthousiasme ? combien ils avaient l'air heureux !

— Oui, oui, tout cela c'est bon pour un moment, mais quand il leur faudra payer, vous verrez. Quant à moi, je ne demande pas mieux que de les voir refuser de gagner leur liberté ; car si vos calculs sont corrects, et ils me paraissent assez raisonnables, sauf les dépenses de nourriture que vous n'avez pas pris en compte, il ne me paraît pas juste que cinq ans de travail pareil puissent leur gagner leur liberté, quand nous avons droit à les garder toute leur vie. Si nous adoptions votre plan, qu'arriverait-il, en supposant que les nègres voulussent en profiter ? Au bout d'une dizaine d'années il n'y aurait plus d'esclaves dans la Louisiane. Bel état de choses, vraiment ! Une classe de paresseux, de voleurs ! Les terres resteraient en friche ; il n'y aurait plus de culture possible. Nous serions tous ruinés. Vous, M. de St-Luc, vous êtes riche, vous désirez affranchir vos esclaves, c'est bien ; nous n'avons rien à dire. Vous espérez le faire, en tâchant d'intéresser les esclaves à leur rachat ; ce serait encore mieux si vous pouviez y réussir, mais je ne le crois pas.

— Oui, c'est vrai, dirent à la fois plusieurs des planteurs, les nègres ne voudront pas travailler et donner leur argent. Ils voudraient la liberté ; mais comme don, et non comme le fruit de leur travail ; et c'est bien heureux, car si votre plan réussissait et que nous l'adoptassions, tous les nègres seraient libres avant dix ans et l'État serait ruiné.

— Permettez-moi, mes amis, de laisser au temps à décider si les esclaves voudront travailler à leur rachat ; quant à la crainte que vous manifestez de voir le pays ruiné et nos terres en friche, si les nègres obtiennent une fois leur liberté, je crois qu'elle est exagérée. Par de sages et justes lois de police, les nègres seront obligés de travailler, comme les serviteurs blancs sont obligés de le faire dans les autres pays. Sir Arthur, qui revient des Antilles anglaises, où deux ans d'observations l'ont mis à même d'apprécier l'effet du *bill* d'émancipation et du système d'apprentissage qui y est mis en opération, pourra vous dire ce qu'il en pense. Qu'en dites-vous, sir Arthur ?

— Les craintes des plus affreux résultats de l'émancipation des noirs dans les possessions anglaises, répondit sir Arthur, avaient engagé plusieurs des planteurs des îles à s'expatrier ; d'autres avaient envoyé en Angleterre leurs femmes et leurs enfants. Ceux qui restèrent ou du moins la plus grande partie offraient en vente leurs plantations pour presque rien. Ils ne trouvaient pas d'acheteurs. L'idée générale était que les nègres, une fois libres, ne voudraient plus travailler. Cette idée, fondée sur l'expérience de la paresse naturelle de l'esclave, qui ne travaille que sous la surveillance du commandeur et la crainte du fouet, paraissait correcte et sans réplique. Mais on en faisait pas la réflexion qu'en traitant l'esclave comme une brute on le rendait semblable à la brute ; il était assuré de son pain et de son vêtement, quel intérêt avait-il à travailler ? Aucun ; il n'en retirait aucun profit. La peur de la punition seule pouvait, comme elle était la seule, qui dût le faire travailler. Quel est le blanc qui travaillerait, s'il ne devait pas retirer un profit de son travail ? Si l'on compare le travail des esclaves avec l'ouvrage que font les ouvriers, les journaliers et les artisans de l'Europe, l'on verra que ces derniers travaillent bien plus, plus longtemps et bien mieux ; et souvent pour un salaire qui suffit à peine à leur entretien et celui de leur famille.

— Plusieurs des habitants des îles, néanmoins, qui avaient eu occasion d'employer à gages des noirs libres, préférèrent les employer que de se servir d'esclaves ; d'autres, qui avaient employé des noirs libres à la pièce ou à l'entreprise, s'étaient aperçu que, de cette manière, ils obtenaient plus d'ouvrage et *faisaient plus de profit*, qu'ils n'eussent pu en faire avec un nombre plus grand d'esclaves. Aussi ces personnes, profitant de la panique, achetèrent-ils à vil prix de superbes plantations, qu'ils exploitèrent par des nègres à gages ; et ils firent des fortunes. La première année, néanmoins, au temps de la rouaison, plusieurs nègres refusèrent de s'engager ; ce n'était pas tant par paresse que parce qu'ils savaient

que les planteurs seraient forcés de leur donner un plus haut prix, et ils l'obtinrent. La seconde année, on adopta le système de faire travailler à l'entreprise et à la part, c'est-à-dire que l'on accordait au nègre une quantité de sucre proportionnelle à la quantité d'arpents de canne qu'il avait cultivés : et la récolte de l'année fut presque le double de ce qu'elle avait été la précédente année. On a attribué à la paresse et à l'indolence des nègres l'effroyable diminution de la récolte qui suivit les premiers essais de l'émancipation ; c'était une erreur, car les mêmes plantations qui furent travaillées avec un moindre nombre de nègres, produisirent de plus grandes récoltes qu'elles n'en avaient jamais produit avant. La diminution dans le total de la récolte doit être attribuée à l'état de désorganisation complète, et à l'abandon d'un grand nombre de plantations par leurs propriétaires.

“ On commence maintenant à s'apercevoir aux Antilles que le planteur peut exploiter une plantation, avec plus de profit pour lui et avec plus de satisfaction pour les noirs, en intéressant les travailleurs dans le produit de la récolte, que par le système de l'esclavage ”.

Les planteurs ne semblaient pas partager l'opinion de sir Arthur.

Quand ils furent partis, sir Arthur dit au capitaine :

— Courage, vous faites une belle et bonne action ; mais je crains bien que vous ne trouviez pas beaucoup d'imitateurs à la Louisiane. La facilité même de l'exécution de votre mode d'émancipation, sera, pour eux, justement le plus grand obstacle à son adoption. Ces planteurs ne savent pas ce qu'ils préparent de troubles et de misères à leurs enfants !

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME

DU SUD AU NORD

Neuf mois se sont écoulés, depuis les événements racontés dans les chapitres précédents. Malgré le désir de Pierre de St-Luc d'aller au Canada, ce ne fut que vers la fin d'août qu'il put terminer et régler ses affaires et réaliser ses fonds pour les placer en actions de banques.

Son immense fortune lui donnait un revenu de plus de quatre cent mille piastres par année.

Trim, qui était impatient d'accompagner son maître, s'était habillé tout de neuf, et avait acheté force vêtements de laine, bien chauds, pour ne pas geler au Canada, comme il disait. Il se faisait une fête d'aller en mer ; aussi son désappointement fut-il grand, quand son maître s'embarqua à bord d'un steamboat, qui devait remonter le Mississipi et l'Ohio jusqu'à Pittsburg. Il fut aussi fort surpris quand il arriva à St-Jean, de trouver qu'en Canada il put faire un beau temps au mois de septembre. Il s'était tellement accoutumé à considérer le Canada comme un pays où tout gèle, en été comme en hiver, qu'il éprouva comme une espèce de désappointement de voir ainsi détruites toutes ses idées sur la température du nord.

A bord du bateau à vapeur qui fait le trajet de Whitehall à St-Jean sur le lac Champlain, St-Luc fit la connaissance d'une jeune canadien, du nom de Rodolphe DesRivières, qui retournait à Montréal. Le caractère franc et ouvert de ce jeune homme, qui était à peu près de son âge, son humeur gaie et complaisante, ses manières sans prétentions, plurent infiniment à St-Luc. Il était bien aise de cette rencontre ; il avait besoin de quelqu'un qui put le guider dans ses recherches, de quelqu'un qui pût être en même temps son compagnon et son ami dans un pays où il était parfaitement étranger. Il ne pouvait mieux rencontrer...

Rodolphe DesRivières était un peu plus grand que St-Luc, mais pas aussi carré des épaules, ni aussi robustement taillé. Il y avait même quelque chose d'efféminé dans son visage un peu trop blanc, et dans ses grands yeux bleus empreints d'une certaine teinte de mélancolie. Mais celui qui l'aurait jugé sur ces apparences se serait trompé ; il était d'une force et d'une activité peu communes ; sa force consistait, surtout, dans la vigueur des bras.

Bon et généreux, mais vif en même temps, il ne se laissait pas impunément, comme on dit au Canada, *piler sur les orteils*. Il aimait à se mêler à tous les jeux de force et de gymnastique ; souvent il provoquait des adversaires à se mesurer avec lui, non pas par fanfaronnade mais par amusement. Il connaissait sa force mais n'en abusait jamais ; plus d'une fois elle lui servit à se tirer d'un mauvais pas, et aussi souvent à protéger le faible. Il était trop connaisseur pour être longtemps à reconnaître, à la symétrie des formes et au développement des muscles de St-Luc, à la souplesse et l'activité de ses mouvements, que ce dernier devait être un dur à cuire ; aussi ne l'apprécia-t-il que davantage. D'ailleurs il y avait trop de ressemblance dans leur caractère et leurs idées, pour qu'ils ne sympathisassent pas ensemble, et ne devinssent pas bientôt amis.

Rendus à Montréal, St-Luc et son nouvel ami descendirent à l'hôtel Rasco, dans la rue St-Paul. C'était le meilleur hôtel de la ville, et le rendez-vous de tous les étrangers de distinction.

St-Luc était fort en peine de retrouver sa mère, dont il n'avait pas la moindre souvenance, en ayant été séparé à l'âge de quatre ans. Il ne savait pas si elle vivait ; pas même son nom, son père ne l'ayant désignée dans ses mémoires, que par le nom d'Éléonore de M. . . ; ce qu'il savait de plus positif, c'est qu'elle était de Sorel ; ce qu'il savait encore que M. Meunier, son père, était de la paroisse de St-Ours. Mais il y avait déjà longtemps. Qui sait si aucune des personnes, qui les avaient connus vivaient encore ! Cependant il se résout à partir dès le lendemain pour Sorel.

Le jour suivant, au déjeuner, il communiqua son dessein à son ami Des Rivières, qu'il décida à l'accompagner.

— Comment allons-nous voyager ? demanda St-Luc.

— Nous descendrons en bateau à vapeur jusqu'à Sorel, où nous arriverons vers dix à onze heures de

la nuit. Nous coucherons à Sorel ; demain, nous prendrons des informations sur les lieux ; puis, dans l'après-midi, nous nous ferons mener à St-Ours, par un charretier, en calèche.

— En calèche ! des calèches comme les charretiers en ont ici à deux roues !

— Il n'y a pas d'autres espèces de voitures à Sorel.

— Mais nous allons nous faire éreinter ! et où mettrons-nous Trim, et tout notre bagage ? N'y aurait-il pas moyen de se procurer des chevaux de selle à Sorel ?

— Je ne crois pas ; les chevaux des campagnes sont bien bons à la voiture, mais pas à la selle ; ils trottent dru, mais galoppent dur.

— Ça ne me va pas du tout. N'y aurait-il pas moyen de se procurer ici une voiture à quatre roues et couverte à deux chevaux, et de plus un bon cheval de selle.

— Nous pourrions avoir tout cela chez Sharps, qui tient la meilleure écurie de louage de Montréal. Je me charge d'y voir ; en effet, pourquoi pas prendre nos aises, puisque nous en avons les moyens ? Vous dites que vous ne tenez pas aux dépenses ?

— Bien moins qu'à notre confort ; prenons cela pour règle de notre conduite. A propos de confort pensez-vous que nous puissions nous procurer de bons vins à Sorel et à St-Ours ?

— A Sorel, j'en doute ; à St-Ours, bien sûr que non !

— J'y avais pensé ; j'ai fait remplir ma canevette. Trim doit voir aussi à faire mettre un demi panier de champagne.

— C'est bien heureux que vous m'ayez donné ces informations, sans cela, nous eussions fait un voyage de misère par notre propre faute. Je vois qu'en ce pays vous êtes encore à l'état primitif ; vous n'avez pas encore inventé le luxe des voyages par terre. Donnez-moi une voiture à quatre roues, et couverte, surtout, pour ne pas brûler au soleil, quand il fait chaud comme aujourd'hui ; ni être trempé quand il pleut.

Dans le cours de l'après-midi, St-Luc et DesRivières allèrent choisir les chevaux chez Sharps, qui promit de les faire conduire à bord du *Charlevoix* un peu avant sept heures.

Il y avait un grand nombre de passagers qui descendaient à Québec ce soir-là.

Parmi les dames à bord, St-Luc avait remarqué deux jeunes personnes, qui paraissaient être de même âge, et dont les traits étaient tellement ressemblants qu'il n'y avait pas à se méprendre sur leur étroite parenté. Elles étaient accompagnées d'une dame d'un certain âge, encore belle malgré son embonpoint, et qui paraissait être leur mère. Ce qui l'avait surtout frappé dans les jeunes filles, c'était une certaine ressemblance assez remarquable avec quelque personne qu'il avait dû connaître, mais dont il ne pouvait nullement se rappeler le souvenir. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, cette ressemblance lui revint à l'esprit, sans qu'il put néanmoins parvenir à fixer ses souvenirs. Cette idée le préoccupa une partie de la soirée.

Il était près de onze heures quand le *Charlevoix* accosta au quai de Sorel.

— Où allons-nous loger ? dit St-Luc à DesRivières en débarquant.

— Chez le père Toin. Il tient la meilleure auberge du village ; d'ailleurs c'est un ancien citoyen de l'endroit, je pense qu'il pourra nous donner quelques renseignements. Venez avec moi, c'est à dix pas d'ici ; Trim restera pour avoir soin des chevaux et du bagage. Dans deux minutes nous l'enverrons chercher.

Le père Toin était bien la personne qui pouvait le mieux, à Sorel, donner à St-Luc les renseignements qu'il cherchait.

En effet, répondant aux questions que lui fit ce dernier, il lui dit : “ Qu'il se rappelait bien d'une madame Deguise, qui était morte depuis longtemps ; qu'elle avait une nièce, mariée d'abord à un nommé Meunier, qui était mort matelot. Que cette madame Meunier, dont il ne pouvait se rappeler au juste le nom de famille, mais qu'il croyait s'appeler Éléonore de Montour ou Montreuil, s'était, disait-on, mariée à Montréal ou à Québec, à un M. Rivan, quelque temps après la mort d'un docteur Guérin auquel son père l'avait destinée d'abord. Qu'il n'avait pas entendu parler d'elle depuis. Qu'il croyait que M. Rivan et sa femme étaient morts du choléra en 1832 ; du moins il lui semblait l'avoir lu sur la *Minerve*. Qu'il avait aussi connu un nommé Pierriche Meunier, petit cousin de Meunier le matelot. Mais que depuis bien longtemps il n'en avait pas entendu parler.

Ces renseignements n'étaient pas fort satisfaisants ; cependant ils étaient importants, puisqu'ils lui donnaient le nom que portait sa mère. Il lui devenait beaucoup plus facile maintenant de faire ses recherches avec une chance de succès.

Le lendemain, ils partirent pour St-Ours, recommandant au père Toin de prendre des renseignements pendant leur absence.

A St-Ours, ils apprirent que les enfants de M. de Grandpré s'étaient dispersés, après la mort du père et de la mère, et étaient allés s'établir on ne savait où. Ils ne furent pas beaucoup plus heureux dans leurs recherches pour trouver des membres de la famille de feu Alphonse Meunier. Il y avait bien dans la paroisse plusieurs personnes du nom de Meunier, mais personne ne se rappelait d'Alphonse Meunier. On se rappelait bien d'un nommé Pierre Meunier, qui avait quitté la paroisse, depuis plus de vingt ans, pour s'engager sur les cages ; on l'avait souvent entendu parler d'un cousin qui avait fait fortune, mais qui s'était noyé en allant à la pêche à la baleine. Pierre Meunier, s'il vivait encore, devait demeurer à Montréal ou à Québec, étant trop vieux pour aller maintenant sur les cages.

Ce furent là tous les renseignements qu'ils purent obtenir à St-Ours, après trois jours de recherches.

— Eh ! bien, que pensez-vous de nos succès, M. de St-Luc ?

— Ma foi ! je ne puis pas dire qu'ils aient été énormément heureux ; mais je n'en suis pas moins content.

— Si nous pouvons trouver ce Pierre Meunier, et je sais à qui m'adresser à Montréal pour en avoir des nouvelles, je crois que nous en apprendrons quelque chose. Il doit être le cousin de votre père.

— Je le pense aussi ; mais à qui vous adresserez-vous à Montréal pour en apprendre quelque chose ?

— Je connais un nommé Jos. Montferrand, qui est un fameux guide de cages ; il nous dira probablement ce qu'est devenu Pierre Meunier. Je crois que nous trouverons Montferrand à Québec, où il doit être descendu sur une des cages de l'Ottawa.

— Tant mieux ; nous irons à Québec. Je voudrais aller à Québec pour une autre raison ; en descendant de Montréal, l'autre jour, j'ai remarqué deux jeunes demoiselles dont la physionomie m'intrigue. J'y ai déjà pensé plusieurs fois. Je dois les avoir vues quelques part, ou quelqu'un qui leur ressemble beaucoup. D'ailleurs je désirerais remettre au gouverneur, Lord Gosford, une lettre que m'a donné pour lui son cousin sir Arthur Gosford ; j'aimerais à en avoir des nouvelles, il a dû être venu ici l'hiver dernier.

— De quelles jeunes filles voulez-vous parler, dit DesRivières en riant, est-ce que l'une d'elles vous serait tombée dans l'œil ? Prenez garde M. de St-Luc, vous pourriez bien vous laisser prendre à l'hameçon ; les appâts sont attrayants en Canada.

— Ah ! mon cher ami, ce n'est pas un requin comme moi, un vrai loup de mer, qui se laisse prendre si facilement. Non, ce n'est pas cela ; j'ai ressenti une singulière impression en les voyant ; plus je les regardais, plus elles m'intéressaient, sans que je pusse deviner pourquoi ; mais bien sûr que ce n'était pas de l'amour.

— Étaient-ce ces deux demoiselles, en robes blanches, chapeaux de paille attachés sous le menton avec des rubans bleus.

— Précisément.

— Cheveux bruns, lissés en bandeaux sur le front ?

— Oui.

— Grands yeux, d'un bleu clair, fendus en amende.

— Ce sont elles ! les connaissez-vous ?

— Oui, ce sont les demoiselles de St-Dizier qui descendaient avec leur mère. Diable ! vous n'avez pas mauvais goût. Ce sont les belles de Québec ; on appelle la plus grande, *l'Etoile du Nord*.

— St-Dizier, répéta St-Luc, en se rejetant en arrière dans le fond de la voiture, je ne connais pas ce nom-là ; et il tomba dans une rêverie dont il ne sortit qu'en arrivant à Sorel.

Le père Toin fumait sa pipe sur la galerie, au-devant de sa maison, quand ils arrivèrent.

— Eh bien ! le voyage ? dit le père Toin, en secouant les cendres de sa pipe et venant au-devant d'eux.

— Pas trop bon, dit DesRivières : et de votre côté ?

— Moué, j'en ai ; pas su M. Rivan, personne ne sait ce qu'il est devenu ; mais su Meunier j'en ai.

— Qu'avez-vous appris ? dit St-Luc, en avançant vivement.

— Ah ! dame ! C'est par une pure chance du bon Dieu que j'ai appris ça. Figurez-vous que depuis que

je vous ai vu, j'ai fait l'tour du village, je n'sais combien de fois, pour voir tous les vieux. Pas un ne se rappelait M. Rivan ni Meunier. Je désespérais de rien trouver, quand, par hasard, c'matin, j'vais à la grève, pour voir s'il y avait du poisson à vendre ; et qu'est-ce que j'vois au quai ? Un tas de fainnants qui regardaient deux hommes de cage qui s'bat-taient. Mais qu'est qu'est qu'ces deux polissons-là que je dis ? — Mais connais-tu pas Bill Collins qu'on m'répond. — Quoi, le méfif ? — — Oui, c'est lui-même. — Et l'autre ? que j'demande. — C'est Munier, le garçon à Pierriche, tu sais ; qu'é d'meuré à St-Ours. — Oh ! oh ! que je me dis, c'est mon homme ; et sans faire ni une, ni deux, j'crie : “ Aidez moué, faut les séparer ” ! et on les sépare. J'tenais Munier au collet. Tu n'as pas honte, que j'lui dis, de te battre comme ça en pleine rue ; t'es ben joli comme t'es là, avec un œil poché et l'autre qui n'en vaut pas mieux. — Quoi, c'est vous m'sieu Toin, qu'y m'dit. — Oui, c'est moué, que j'lui réponds ; et tu vas m'suivre tout de suite ; ya deux m'sieux qui te cherchent. Je l'ai emmené ici ; et après lui avoir fait laver le visage avec du whisky, j'lui dis : A c't'heure, tu vas rester ici ; et quand ces m'sieux viendront y te verront. — Ah ! pour ça, j'peux pas, qu'y m'répond. — Et, pourquoi pas, que j'dis. — Mais parce qu'y faut que j'rejoigne ma cage qui descend ; Montferrand, qu'est d'sus, m'a dit de le rejoindre à la tête du lac ; à moins qu'j'n'aime mieux aller sauter l'Abord à Plouffe, avec la cage à m'sieux Aumond. — Bien, c'est bon, que j'lui dis, tu iras sauter l'Abord à Plouffe ; ça te donnera le temps d'attendre ici que-quetemps. — Non pas, me répondit-il ; faut que je remonte dans le *Varences*, qui va démarrer tout à l'heure. J'eus beau faire pour l'r'tenir ; il a fallu qu'y partit dans le *Varences*.

— Est-ce bien le cousin de M. Meunier qui était mort en mer ? demande St-Luc, fort intéressé dans la découverte du père Toin.

— Non pas le cousin ; le p'tit cousin ; c'est le père qu'était le cousin du matelot. C'lui-cit c'est l'fils.

— C'est bien, c'est bien ; mais où allons-nous le retrouver maintenant. C'est dommage que je n'aie pu le voir.

— Ah ! pour ça, écoutez ; j'sais où y d'meure ; y d'meure à Montréal, dans le faubourg St-Laurent, qu'y m'a dit, conte le *Coin Flambant*.

— Est-ce tout ce que vous avez pu obtenir, M. Toin ?

— Oui, m'sieux ; c'est-à-dire non, arrêtez un peu... ah ! y m'a dit que l'petit Pierriche à Mame Rivan... attendez, j'ai pas trop bien compris... oui, j'crois qu'est ça, l'p'tit Pierriche à Mame Rivan, qu'elle avait mis chez son père, avait été enlevé, tout p'tit.

— Chez qui avait-il été mis ?

— Chez Pierriche Munier, l'père à celui qu'était ici à matin.

— Est-ce tout ce que vous avez appris ?

— Oui, m'sieur, c'est tout.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME

UNE NUIT ORAGEUSE

L'excitation des esprits à Montréal était devenue telle qu'il était dangereux de sortir le soir, surtout dans les faubourgs. La police était tout à fait insuffisante pour réprimer les désordres. Les hommes du guet faisaient acte d'apparition par intervalles, plutôt par forme que pour faire acte d'autorité. Heureusement qu'il était rare que l'on fit usage d'armes meurtrières ; on se servait de bâtons, quelquefois de garcettes, mais presque jamais de pistolets ou de poignards. — Mais si d'un côté il n'y eut point d'assassinats, il y avait presque tous les soirs de nombreuses contusions d'infligées, souvent à des personnes fort inoffensives. Une haine de race s'était insensiblement accrue entre une partie de la population anglaise et canadienne. La jeunesse des deux nationalités, surtout, était fort exaltée. Leur antipathie ne se déclarait pas encore ouvertement, en plein jour ; mais dans les rencontres particulières, le soir, ils en venaient presque toujours aux voies de fait. Des deux côtés ils se recherchaient ; les Canadiens n'étaient presque jamais les agresseurs, mais une fois la lutte engagée, ils en sortaient presque toujours à leur avantage ; à moins qu'ils ne fussent forcés de succomber sous le nombre.

Le *Coin Flambant* était devenu célèbre par les rixes dont il était le théâtre presque toutes les nuits. Trois à quatre maisons tenues par des personnes d'une réputation plus que douteuse sous le rapport de la morale, attiraient beaucoup de jeunes gens. Un cabaret, où l'on débitait de la liqueur d'assez bonne qualité et où l'on tenait plusieurs tables de jeux, se trouvait juste en face d'une maison peinturée en rouge, qui lui avait fait donner le nom de *Coin Flambant* que portait le quartier. Cette auberge, d'assez modeste apparence au dehors, était souvent le théâtre de terribles orgies. C'était là que se rencontraient assez fréquemment les plus turbulents et les plus exaltés des deux partis ; mais comme il avait été convenu, d'un tacite et commun accord de regarder ce lieu comme un terrain neutre, on n'y parlait jamais politique ; ce qui n'empêchait pas que sous d'autres prétextes on n'élevât des querelles dont les haines de races était la cause. Une enseigne au-dessus de la porte, portait ces mots ambitieux *Hôtel St-Laurent*.

Un peu plus bas, en descendant la rue St-Constant vers le Champ de Mars, il y avait une maison, à deux étages, en bois ; on y montait par un perron de cinq à six marches. C'était une taverne où l'on vendait sans licence de la boisson frelatée aux habitués. Cette maison était le rendez-vous de ce que la ville renfermait de plus infime dans sa population ; c'était là que s'organisaient les vols, les incendies et les bris de maison qui, à cette époque augmentaient d'une manière alarmante. Là, la nuit, on apercevait des figures que l'on ne rencontrait nulle part le jour ; vers dix heures du soir, on commençait à les voir arriver une à une ; quelquefois, mais rarement, deux

ou trois ensemble. Quelquefois on y voyait des gens des cages qui demeuraient dans le faubourg ; ceux-là n'y venaient pas pour y faire du mal, ou y rencontrer les malfaiteurs dont nous venons de parler ; mais parce que la boisson y était vendue à meilleur marché. Les hommes de cage ou les *voyageurs*, comme on les appelle, qui visitaient cette espèce de tapis franc, étaient pour la plupart des *boulés*, qui ne reconnaissaient d'autre mérite que celui de la vigueur physique et de la force brutale.

On nous pardonnera de conduire nos lecteurs dans ces lieux que l'exigence de notre récit nous oblige de visiter.

Un samedi d'été, vers neuf heures et demie, deux hommes marchaient rapidement, en remontant la grande rue du faubourg St-Laurent ; rendus à la rue Lagauchetière, ils tournèrent à droite. A une trentaine de pas, en arrière, suivait une autre personne qui, de temps en temps, frappait légèrement le pavé avec une canne, comme pour les avertir qu'il les suivait.

— Connaissez-vous bien la place ? disait l'un de ces hommes à son compagnon.

— Parfaitement. Mais je crois qu'il est un peu trop de bonne heure, pour l'y trouver.

A mesure qu'ils avançaient, les fanaux devenaient de plus en plus rares, et bientôt ils furent dans une obscurité complète. La nuit était noire et chaude, l'atmosphère lourd.

Quand ils furent arrivés à la taverne qu'ils cherchaient, ils s'arrêtèrent un instant et écoutèrent. N'entendant rien, l'un d'eux frappa un coup, avec sa canne, sur le pavé ; deux coups secs, partis des environs du *Coin Flambant*, répondirent au signal.

— Entrons maintenant", dirent-ils en montant avec précaution le perron qui menaçait de s'effondrer sous leurs pieds.

C'était une salle assez grande ; elle occupait tout le premier étage (rez-de-chaussée) ; elle était basse ; le plafond noir de fumée, n'était pas à plus de sept pieds de hauteur. Dans le fond, en face de la porte, il y avait un comptoir. Quelques barils peinturés en jaune annonçaient, en lettres rouges, qu'ils devaient contenir du rhum, du whisky, du gin, de la bière et du cidre. Sur une tablette, au-dessus de la rangée de barils, on voyait plusieurs bouteilles recouvertes d'inscriptions prétentieuses de liqueurs dont elles étaient veuves depuis longtemps.

Dans un des coins de la salle une table longue en planches de pin entourée de bancs, servait à ceux qui voulaient manger ou boire en conversant. Il n'y avait pas de chaises ; les bancs servaient en même temps de sièges et de lits à ceux qui en avaient besoin.

Une seule chandelle de suif sur le comptoir éclairait l'appartement. Malgré la chaleur, les chassis et contrevents étaient fermés. Une épaisse atmosphère de fumée enveloppait la table de manière à plonger dans une demie obscurité trois personnes qui l'occupaient, et qui cessèrent de parler à l'entrée des deux nouveaux venus.

Le propriétaire, qui dormait derrière le comptoir, sur une vieille chaise empaillée, ouvrit machinalement les yeux sans se déranger ; mais quand il vit que ceux qui s'avançaient vers lui, n'étaient point de la classe de ceux qui fréquentaient sa taverne, il se leva et moucha, avec ses doigts, la chandelle, dont le long lumignon attestait que cet homme dormait depuis assez longtemps.

— Bonsoir, messieurs, que puis-je faire pour votre service ? leur dit-il en les regardant avec défiance.

— Nous cherchons un nommé Meunier, homme de cage ; on nous a dit que nous le trouverions ici.

— C'est ici qu'il vient généralement tous les samedis ; mais il n'est pas encore venu cette semaine.

— Pensez-vous qu'il viendra ce soir ? nous avons besoin de le voir pour des choses importantes.

— Je crois qu'il viendra, s'il est en ville. Mais il ne sera pas ici avant dix ou onze heures. Si vous désirez l'attendre, asseyez-vous ; ou plutôt, si vous aimez mieux repasser, je lui dirai de vous attendre, s'il vient.

— Merci, nous reviendrons plutôt.

— Peut-être le trouveriez-vous à l'hôtel St-Laurent, il y va quelquefois ; mais rarement, parce qu'il n'y a que les richards qui vont là''.

A peine furent-ils sortis, qu'une des trois personnes qui étaient assises près de la table se leva et dit tout bas : "Restez ici, je vais les suivre."

— Tu perds ton temps, P'tit Loup ; je connais le mince ; c'est un commis de la Banque du Peuple ; ça n'a jamais le sou ; l'autre je ne sais pas''.

Celui qu'ils appelaient P'tit Loup était un dangereux et audacieux voleur, nouvellement sorti de prison. Il revint bientôt auprès de ses compagnons, et leur dit qu'il les avait vus entrer à l'hôtel St-Laurent.

L'auberge dans laquelle venaient d'entrer St-Luc et DesRivières, avait une apparence tout à fait aristocratique auprès de la taverne qu'ils venaient de quitter.

— C'est mieux ici, remarqua St-Luc, nous attendrons jusque vers onze heures ; qu'allons-nous faire ?

— Je vais d'abord m'informer si Meunier n'est point venu, et donner ordre de nous avertir s'il vient ; puis nous fumerons un cigare dans la salle voisine, où du moins nous aurons des chaises.

— Et du vin, si vous désirez traiter, M. DesRivières, dit un homme en anglais, qui s'avança du milieu d'un groupe de trois à quatre personnes debout près d'une fenêtre.

DesRivières jeta un coup d'œil rapide sur St-Luc, et lui fit un signe.

St-Luc, sans se préoccuper de ce qui venait d'arriver, passa dans la seconde chambre, et s'assit sur un vieux sofa près d'une table, pendant que DesRivières allait parler au comptoir.

— Qu'allez-vous prendre, dit celui-ci à St-Luc, en revenant avec le garçon qui apportait des cigares.

— Je préférerais ne rien prendre pour le moment.

— Je l'aime autant, et mieux même ; car je crois que l'on va me chercher querelle. Ce sont tous des *L. P. S.* qui sont dans l'autre chambre. Et ce soir, nous avons autre chose à faire que de nous battre. Je serais fâché que, par rapport à moi, vous fussiez entraîné dans une difficulté, qui pourrait être sérieuse.

— Portent-ils des armes ? demanda St-Luc.

— Non ; mais ils ont des garcettes dans leurs poches, je pense.

— C'est bon, c'est bon ; ne nous en occupons pas, dit St-Luc avec la plus parfaite indifférence. S'ils viennent, nous les recevrons. En attendant, garçon, une bouteille de champagne et deux verres !

— Pourquoi pas trois, dit celui qui avait déjà adressé la parole, en entrant dans la salle suivi de ses compagnons.

— Monsieur, je ne vous connais pas, lui dit St-Luc... garçon, deux verres ! Et il alluma tranquillement son cigare.

— Monsieur S... lui dit DesRivières en se levant, est-ce que vous venez pour insulter un étranger ? Si c'est à moi que vous en voulez, remettons la partie à un autre jour. Pour ce soir je vous prie de ne pas nous chercher querelle.

— Eh ! bien, payez donc une traite.

— Si vous n'avez pas d'argent, je vais vous en prêter ; mais vous m'excuserez de ne pas boire avec vous.

— Tonnerre ! tu nous insultes, DesRivières, en nous offrant de l'argent ; tu me connais, et tu sais que j'en ai de l'argent, dit un des amis de S. en mettant la main dans sa poche et en retirant cinq à six piastres. Tu ne veux pas traiter ; et bien, voici ce que je propose : Nous prendrons les gants tour à tour, et celui qui restera vainqueur le dernier fera payer la traite au parti vaincu.

— Et vous êtes sérieux ? dit St-Luc, en riant.

— Mais oui.

— Comment ; vous êtes cinq, et nous ne sommes que deux, et vous croyez que la proposition est juste.

— Eh bien ! je vous prendrai, vous. Si vous me battez, je paierai la traite ; si je vous bats, vous la paierez.

— J'accepterai à une condition, répondit St-Luc ; c'est qu'après la traite prise, vous nous laisserez tranquilles.

— Accepté, accepté ! crièrent-ils de bonne humeur en détachant de la cloison deux paires de gants de boxe.

— Voulez-vous me laisser prendre les gants à votre place, dit tout bas DesRivières à St-Luc en s'approchant de lui. Celui avec qui vous allez vous prendre est un fort boxeur. C'est le Dr J... ; je lui dois un compte pour une affaire que nous avons eue au théâtre.

— Laissez faire ; je connais passablement l'escrime et un peu la boxe, aussi, moi ; je veux voir si je n'ai pas oublié.

Quant St-Luc eut ôté son habit et relevé les manches de sa chemise, montrant ses bras nerveux

et l'épaisseur de ses muscles, qui se gonflaient rigides et durs au moindre mouvement, DesRivières ne fit plus d'objection.

Les deux adversaires se placèrent au milieu de la salle, en face l'un de l'autre ; les spectateurs faisaient cercle. St-Luc, bien appuyé sur ses solides hanches, les bras repliés en avant, portant haut la tête, attendit l'attaque avec calme. Son adversaire avança le premier et fit une feinte, puis un pas en arrière. St-Luc ne bougea pas, il voulait étudier son attaque et sa manière de parer. Celui-ci avança de nouveau, fit une feinte large de la gauche, pour provoquer une parade développée ; mais St-Luc devinant l'intention, para serré ; puis au moment où le docteur allongeait un coup à fond de la droite, il riposta vivement et frappa en plein visage. Le docteur un peu étourdi, fit deux à trois pas en arrière.

Dès ce moment, St-Luc sentit que son adversaire n'était point un homme de sa force, et qu'il le tenait à sa discrétion.

Au bout de deux à trois minutes, le docteur revint à l'attaque, fort excité. St-Luc était parfaitement calme. Il resta encore sur la défensive. Le docteur avait soin de ne plus s'exposer en attaquant ; et St-Luc le laissa s'essouffler, par un jeu habile et serré. Le docteur n'avait pas une seule fois atteint St-Luc. Il est vrai aussi que le docteur n'avait reçu encore que deux coups de poings ; le premier dans le visage et le second dans la poitrine.

L'excitation et l'intérêt étaient des plus vifs, mais personne ne parlait, ni ne faisait de démonstration qui pût gêner les combattants.

Deux nouveaux arrivés se tenaient debout dans la porte.

Au bout d'une dizaine de minutes de feintes et de parades, de voltes et de contre-voltes, St-Luc voyant que le docteur était très essoufflé, crut qu'il était temps de lui donner une petite leçon. D'abord il le presse, fait deux ou trois feintes rapides, puis lui allonge un coup de poing sur l'œil gauche. Le docteur retraite ; St-Luc le presse, fait une feinte, puis se découvrant à dessein, pare vivement une molle allonge de son adversaire et lui plante sur le front, un coup qui le fit caracoler, comme un homme ivre, jusqu'à la cloison, à laquelle il fut obligé de s'appuyer pour ne pas tomber.

— Assez, assez ! crièrent plusieurs voix, le docteur est battu !

— *By G. . . , no !* cria le docteur furieux, en jetant ses gants et s'avancant sur St-Luc, les poings fermés.

— *Fair play ! Fair play !* cria un des nouveaux arrivés en s'avancant vers le docteur pour l'arrêter.

— Laissez faire, dit St-Luc, je vais lui apprendre à fausser les règles d'une lutte courtoise.

St-Luc garda ses gants, parant avec calme les coups que son adversaire cherchait à lui porter avec ses poings nus. Ce dernier était blême de colère, de rage et de confusion de voir que St-Luc ne se dégan-
tait pas. Celui-ci ne frappait plus ; il faisait les feintes et rompait afin d'obliger son adversaire à s'élancer. Le docteur pensant que St-Luc ne rompait que parce qu'il était intimidé, crut devoir profiter d'un mo-

ment où il s'était découvert, pour se jeter vivement en avant en allongeant un coup à fond. C'était le moment qu'attendait St-Luc ; il fit une volte rapide à droite ; le docteur perdit l'équilibre et alla tomber à plat ventre sous la table.

— Enterré ! enterré ! crièrent à la fois les deux personnes arrivées les dernières, qui s'étaient tenues à l'entrée de la porte, et qui s'avancèrent alors vers DesRivières en lui tendant la main. Faites-nous donc le plaisir, lui dirent-ils, de nous présenter à votre ami.

— Volontiers. Permettez-moi, M. de St-Luc, de vous présenter deux de mes amis, messieurs, C. D. . . et A. de S. . .

A peine la présentation était-elle faite, et les poignées de main échangées entre St-Luc et ses nouvelles connaissances, que le docteur se relevait de dessous la table. D'abord on crut qu'il se jetterait sur St-Luc, et DesRivières se mit en avant ; mais au contraire, le docteur tendit franchement la main à son adversaire, lui demandant excuse de son emportement et lui offrant cordialement son amitié.

— Je n'ai pas d'objection, dit St-Luc qui n'avait pas perdu son sang-froid un seul instant ; parce que j'aime mieux faire des amis que d'avoir des ennemis, dans un pays où j'arrive.

— Eh ! bien, maintenant que vous m'avez donné ce que je méritais, je vais payer la traite à la compagnie.

— C'est votre droit, dit St-Luc en riant.

Le renfort qui était arrivé, l'issue de la lutte et son dénouement avaient complètement calmé l'humeur provocatrice des L. P. S. ; aussi passèrent-ils ensemble un plus agréable quart-d'heure que celui que semblait leur promettre leur entrée dans l'auberge.

— Nous sommes très heureux d'avoir fait votre connaissance, M. de St-Luc, dit C. D. . . ; c'est un hasard si nous sommes entrés ici, mais c'est un hasard que je remercie ; nous passions en calèche, nous rendant chez Privat, quand nous entendîmes du bruit dans la maison et vîmes un gros nègre qui, de la rue, regardait par la fenêtre. Nous lui demandâmes ce qu'il y avait dans la maison. Il nous répondit que c'était son maître qui allait faire la boxe. Nous sautâmes de voiture et nous voici.

— Messieurs, voulez-vous accepter notre voiture ? dit A. de S. . . en s'adressant à St-Luc et à DesRivières, nous avons un souper aux huîtres et au champagne chez Privat ; vous êtes les bienvenus, je vous invite.

— Non merci, dit St-Luc, en se levant et boutonnant son habit jusque sous le menton, nous avons affaire dans les environs. Il est même temps que nous partions.

— Au revoir, donc. Si vous terminez vos affaires, venez nous rejoindre, nous ferons une partie de billard.

Quelques instants après, St-Luc et DesRivières entraient dans la taverne, où ils espéraient trouver l'homme qu'ils cherchaient.

Le nombre des habitués s'était augmenté d'une dizaine de personnes, à mine basses et sournoises ; les uns fumant et buvant, d'autres chantant ;

quelques-uns parlant bas, par groupes, dans les coins obscurs. St-Luc jeta un coup d'œil autour de la salle enfumée, et s'avançant au comptoir demanda si celui qu'il cherchait était arrivé.

— C'est lui qui chante là-bas tout seul. Vous voyez ce gros courtaud, barbe noire.

— Oui, merci ; répondit St-Luc en s'avançant vers celui qu'on lui avait désigné.

— Excusez, lui dit-il ; êtes-vous monsieur Meunier ?

— Pas monsieur ! Meunier, tout court.

— Je voudrais vous parler.

— Vous l'avez en belle ; parlez. Qu'y a-t-il pour votre service, continua-t-il, en se levant.

— N'êtes-vous pas de la paroisse St-Ours.

— Oui.

— Y a-t-il longtemps que vous en êtes parti ?

Meunier regarda St-Luc quelque temps, avec attention, avant de répondre, puis se tournant vers DesRivières, dont la physionomie ne lui était pas inconnue, il leur dit :

— Etes-vous les deux messieurs qui êtes allés dernièrement à Sorel, chez le père Toin ?

— Oui. Nous sommes allés à St-Ours pour vous chercher. C'est le père Toin qui nous a dit que nous vous trouverions ici.

— Alors, que me voulez-vous ?

— Vous allez le savoir. Dites-nous depuis combien de temps vous avez quitté la paroisse St-Ours.

— Vingt-cinq à vingt-six ans.

— Avez-vous connu un M. Alphonse Meunier, de St-Ours.

— Le matelot, qui s'est noyé en mer ?

— C'est ce que l'on a dit du moins.

— Oui, je l'ai connu très bien.

— Avez-vous connu sa femme ?

— Je crois bien que je l'ai connue ! C'était une bonne femme celle-là ; et belle, et généreuse, et pas fière ! Allez ; on l'aimait tous à la maison. Elle a été bien malheureuse ! C'était une sainte, celle-là !

St-Luc se détourna pour essuyer une larme, qui tremblait à sa paupière.

Meunier, qui avait remarqué l'émotion de celui qui l'interrogeait, lui dit :

— Mais vous l'avez donc connue que vous me faites tant de questions ?

— Non, mais j'ai des raisons de la connaître ; je la cherche, et c'est pour cela que je voulais vous voir. Vit-elle encore ?

— Pour ça je ne puis pas dire au juste. Elle n'était pas morte l'été passé ; car je l'ai vu passer dans un beau carrosse, dans la rue Notre-Dame. C'est une grande dame et riche ; mais je l'ai bien reconnue tout de même ; quoiqu'elle ne m'ait pas reconnue, elle. Je suis si changé, et il y avait si longtemps que l'on s'était vu. Depuis que le p'tit Pierriche a été emmené de cheux nous : ou plutôt depuis que nous sommes partis de St-Ours, on ne s'est plus revu. Elle avait perdu nos traces.

— Quel p'tit Pierriche ?

— Pierriche Meunier ; le fils à Alphonse et à elle ! qu'elle avait placé en nourrice chez nous, après que

son père l'eut forcée de se remarier à M. Rivan ; un gros seigneur.

— Vous rappelez-vous bien le petit Pierriche ?

— Dame, je crois bien. Un petit grichou, pas plus haut que ça ; fin comme un renard, et pas malin. Ah ! oui, malin, pas pour faire du mal par exemple, mais pour faire des tours. Tiens, il me semble le voir, quand il montait à poil sur la grand grise à José. . . Mais ça, ça ne vous intéresse pas ; excusez-moi, je l'aimais bien le p'tit, et j'aimerais bien à le revoir. Je crois pourtant que je le reverrai jamais, il doit être mort depuis longtemps.

— Il n'est pas mort ; et c'est justement pour vous dire cela, afin que vous l'aidiez à retrouver sa mère, que je suis venu vous trouver.

— Il vit mon p'tit Pierriche ! vous le connaissez, monsieur, dites-moi donc où il est, que j'aie le voir. Tenez, je ne suis pas riche, mais je donnerais cinq piastres, oui, dix, pour le voir, quand ce ne serait qu'une minute.

— Vous le verrez dans quelques jours d'ici ; en attendant, voulez-vous lui rendre un service.

— Un service ! pas un ; dix. Je vous l'ai dit, je ne suis pas riche ; je n'ai pas de famille, je suis garçon ; je n'ai que ma mère et ma p'tite sœur Florence. S'il veut venir demeurer cheux nous, ça nous fera plaisir, et à ma mère itou, allez ! C'est de bon cœur que je lui offre ma maison. Tiens, quéque'j'dis donc là ? Ma maison, mais il ne voudrait pas y demeurer, il aurait honte de moi, car voyez-vous, je suis une canaille ; je n'ai pas honte de venir ici, boire l'argent que je gagne, au lieu de la donner à ma mère et retirer Florence d'où elle est.

DesRivières, en attendant prononcer le nom de Florence avait redoublé d'attention.

— Oui, continua Meunier, c'est ça qui me fait damner.

— Où est-elle donc, Florence ? demanda Des Rivières.

— Où elle est ? Elle est cheux ce gradin de Malo, qui tient l'hôtel St-Laurent, un peu plus haut qu'ici. Vous en d'venez ; est-ce que vous ne l'avez pas vue ; elle sert souvent à la *bar*. Une belle place pour une p'tite jeunesse, qui n'a pas encore seize ans. Et pourtant c'est de ma faute, si elle est engagée là. Entendre des jurements, des blasphèmes ! voir des choses d'ivrognerie ! tenez, je m'en veux d'être venu demeurer dans ces quartiers-ci ; mais je ne connaissais pas mieux. Dieu merci, on n'y demeure pu ; j'en sommes partis depuis huit jours, et j'ai hâte que Florence aie fini son mois, pour l'emmener cheu nous.

— Pourquoi ne l'en faites-vous pas sortir de suite, dit St-Luc, qui admirait dans cet homme les sentiments affectueux qu'il portait au petit Meunier, et la sollicitude qu'il éprouvait pour sa jeune sœur.

— C'est bien plus aisé à dire qu'à faire. Car voyez-vous ce s. . . Malo, continua Meunier, en accompagnant son jurement d'un violent coup de poing sur la table, ne veut pas qu'elle quitte, avant qu'elle lui aie payé dix piastres, qu' il dit lui avoir prêtées pour s'acheter des pendants d'oreilles et un collier. Comme si elle avait besoin de pendants d'oreilles !

Ah ! vous voyez bien qu'ils vont lui faire perdre la tête, pauvre p'tite.

— J'admire vos sentiments, ils sont d'un bon frère et d'un cœur généreux. Si vous lui payiez ses dix piastres, la laisserait-il partir ?

— Oui, il me l'a encore dit ce soir.

— Eh ! bien, écoutez ; nous arrangerons cela tout à l'heure. Votre ami Pierriche, comme vous l'appellez, et comme vous le dites, sans vous en douter, est très riche ; il veut retrouver sa mère et c'est vous qu'il veut employer pour la chercher. Vous allez vous mettre de suite en recherches ; vous viendrez tous les matins, à neuf heures, à l'hôtel Rasco me dire ce que vous aurez pu apprendre. Si vous pensez qu'elle puisse demeurer à Montréal, vous chercherez à la campagne, à Québec, partout ; et vous me tiendrez au courant de vos découvertes, bonnes ou mauvaises ; entendez-vous ?

— Oui, monsieur.

— Et comme vous ne pouvez pas perdre votre temps pour rien, je vais vous donner un peu d'argent ; pas trop, car vous pourriez le boire et le perdre. Quand vous n'en aurez plus, venez me voir, et je vous en donnerai. Ceci n'est pas pour payer votre trouble, mais seulement vos dépenses. Quand vos recherches seront terminées, vous aurez votre récompense, car croyez-moi, votre petit Pierriche n'a pas oublié ce qu'il doit à votre mère, que j'irai voir demain, de sa part ; si vous voulez bien me dire où elle demeure maintenant.

— *Fort Tuyau*, monsieur, troisième maison à droite. Mais, monsieur, vous me donnez trop d'argent là ; continua Meunier, en regardant dans le creux de sa main les trois pièces d'or, que St-Luc y avait glissées.

P'tit Loup, qui avait vu les fauves reflets du métal dans la bourse de St-Luc et dans la main de Meunier, poussa du genou sous la table son compagnon de gauche, et échangea un regard rapide avec une autre personne, qui se trouvait à l'autre bout de la table.

— Vous ferez bien de faire sortir votre sœur dès ce soir, dit DesRivières.

— J'y pense, monsieur ; mais cet argent n'est pas à moi, reprit-il, en le faisant sauter dans le creux de sa main, qu'il tenait toujours ouverte ; je n'ai pas le droit de l'employer à autre chose qu'à chercher madame Rivan.

— Si fait, mon ami, dit St-Luc : employez-le comme vous voudrez, pourvu que vous ne le dépensiez pas en boisson, inutilement ; quand vous n'en aurez plus, je vous en donnerai encore.

— Merci, bien des fois, monsieur ; vous faites là une meilleure action que vous ne pensez peut-être. Et je vous jure que pas un sou de cet or ne sera dépensé pour la boisson jusqu'à ce que j'aie trouvé mame Rivan, si elle vit. Vous me croirez si vous voulez, mais j'avais promis que passé ce soir, je ne mettrais pu les pieds dans c'te maudite baraque, où j'étais venu pour me rapprocher de ma p'tite Florence, et veiller sur elle d'ici, car je n'ose pas rester à l'Hôtel St-Laurent ; ça m'enrage. Et je veux que le Bon Dieu me punisse si j'y reviens jamais, après que je l'aurai emmenée.

St-Luc se préparait à partir, quand tout à coup la porte de dehors s'ouvrit avec fracas, et un homme bondit plutôt qu'il n'entra, en hurlant et en blasphémant.

— Où est-il, ce Meunier, que je l'étripaille et que je l'éventraille, s'écria-t-il en jurant, et en même temps, sans regarder ni à droite, ni à gauche, il se battit les cuisses de ses deux mains, chanta le coq, et fit un salut en envoyant ses deux pieds, chaussés de souliers de chevreuil, au plafond de la salle, avec la souplesse d'un chat-tigre.

— Bill Collins ! dit DesRivières, en se penchant à l'oreille de St-Luc.

Celui-ci jeta un coup-d'œil sur Meunier qui baissait la tête.

— Qu'allez-vous faire ? lui dit St-Luc.

— Me battre, répondit Meunier en rougissant, ou passer pour un lâche ; et pourtant je ne voudrais pas me battre ce soir. Voyez les conséquences de la mauvaise compagnie que je fréquente.

— Eh ! bien, vous ne vous battez pas.

— Comment faire ? il est à moitié saoul. C'est un diable.

— Tant mieux ; il n'en sera que plus facile à arrêter. Asseyez-vous et restez tranquille, je réponds de tout.

St-Luc jeta un coup d'œil du côté de la porte qui était restée ouverte et vit Trim, dont les grands yeux blancs brillaient dans l'obscurité. Il lui fit un signe. Trim entra et resta debout au-devant de la porte qu'il referma. Personne ne parut avoir fait attention à l'entrée de Trim ; les yeux de tout le monde étant fixés sur Bill Collins qui, ayant aperçu Meunier, prenait son élan pour fondre sur lui.

Meunier s'était assis sur le banc, comme St-Luc l'en avait prié, adossé au mur. Avant que St-Luc eut le temps de se placer en avant, Bill Collins fit deux sauts et lança ses pieds à la tête de Meunier ; celui-ci esquiva vivement le coup, en se jetant de côté. Un grand morceau du crépit se détacha et tomba de la muraille. Un frisson courut dans les veines de St-Luc, qui saisit le bandit par le bras et le repoussa rudement.

— Vous avez manqué votre coup ; c'est bien heureux pour vous.

— Comment pour moi ? Est-ce que, par hasard, vous voudriez-vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, blanc bec que vous êtes ? Allons lâchez-moi, ou je vous éventraille à votre tour.

P'tit Loup et deux ou trois personnes se levèrent, et se rapprochèrent de Bill Collins.

L'affaire va être chaude, pensa DesRivières, en retroussant les manches de son habit. Trim restait debout sans bouger, à la même place, sachant qu'il ne devait rien dire ni rien faire sans un ordre de son maître, dont il comprenait le moindre signe ; il ne paraissait pas du tout inquiet. Meunier s'était levé, et se tenait à la gauche de St-Luc.

— Me lâchez-vous ? dit Bill Collins en hurlant.

En même temps il chercha à frapper St-Luc à la figure. Mais celui-ci avait prévenu le coup en le

saisissant au poignet, lui tenant ainsi les deux bras pressés comme dans un étau.

— Lâchez-moi donc ; encore une fois, je vous le dis.

— Je te lâcherai, si tu veux promettre de ne pas attaquer cet homme ; une autre fois, tu feras ce que tu voudras, mais ce soir, non.

— Tonnerre d'un nom ! je ferai ce que je voudrai, il n'y a pas un homme pour m'empêcher ici. Voulez-vous me lâcher, oui ou non ?

— Prenez garde, il va vous mordre, dit Meunier.

— Il ne me mordra pas ; répondit St-Luc, dont le sang commençait un peu à lui monter à la tête, et il repoussa Bill Collins avec violence.

— Kokorikô ! chanta Bill Collins, en s'élançant sur St-Luc, pour le saisir à la gorge. Mais il s'était mal adressé en changeant d'adversaire. St-Luc fit un demi-pas en avant, et lui asséna au milieu du front un coup de poing si rapide, si raide, que Bill Collins tomba tout de son long, comme un bœuf assommé.

DesRivières n'avait pu s'empêcher de tressaillir en voyant l'éclair des yeux de St-Luc, à l'instant où celui-ci levait le bras pour frapper.

— Je crois qu'il en a assez, dit DesRivières ; nous ferons mieux de partir, maintenant ; et vous aussi, Meunier. Nous n'avons plus rien à faire ici.

— Oui, je m'en vas chercher ma petite sœur et l'amener chez moi.

Ils sortirent ensemble ; Meunier gagna du côté de l'hôtel St-Laurent, pendant que St-Luc et DesRivières descendirent la rue vers le Champ-de-Mars, Trim suivant toujours à quelque distance.

— Mâtin ! quel coup de poing ! M. de St-Luc. Comme vous l'avez assommé ! il est tombé comme un sac de farine. Où avez-vous donc pris des leçons de boxe ?

— A la Nouvelle-Orléans, je ne faisais que cela, quand j'étais jeune. J'ai aussi pris des leçons à Londres de James Sawyer.

— Etes-vous fort au fleuret ?

— Un peu. J'ai pris des leçons de Fontau à Paris, et de Latour à la Nouvelle-Orléans.

— J'en suis bien aise ; nous avons ici un maître de boxe, nommé O'Rourke, je voudrais bien vous voir prendre les gants avec lui ; il se vante. Je crois que vous êtes plus fort que lui ; j'ai vu cela à la manière dont vous parez, encore mieux que dans celles de votre attaque, car au deuxième tour j'ai bien compris que vous ménagiez le Dr... votre adversaire de tantôt. Il n'est pas du tout de votre force. Aimerez-vous à prendre les gants avec O'Rourke ?

— Je n'y tiens pas ; mais si je vais à la salle, je n'aurais pas d'objection. J'aime cependant mieux les armes.

— Oui ! eh ! bien, nous avons Hury, un français qui donne des leçons. On le dit très fort et je le crois très capable, quoique je ne sois pas grand connaisseur.

— C'est bien, nous irons le voir ; j'aimerais à me refaire la main un peu. Où allons-nous maintenant ?

je me sens en veine d'excitation, ce soir ; je n'ai pas la moindre envie d'aller me coucher.

— Allons, chez Privat nous rencontrerons nos amis.

— Je le veux bien. D'autant plus que j'aimerais à faire plus ample connaissance avec eux ; surtout avec le plus gros des deux, le blond. J'aime cette figure-là. Il y a là quelque chose de bon, de brave, de généreux et d'intellectuel en même temps.

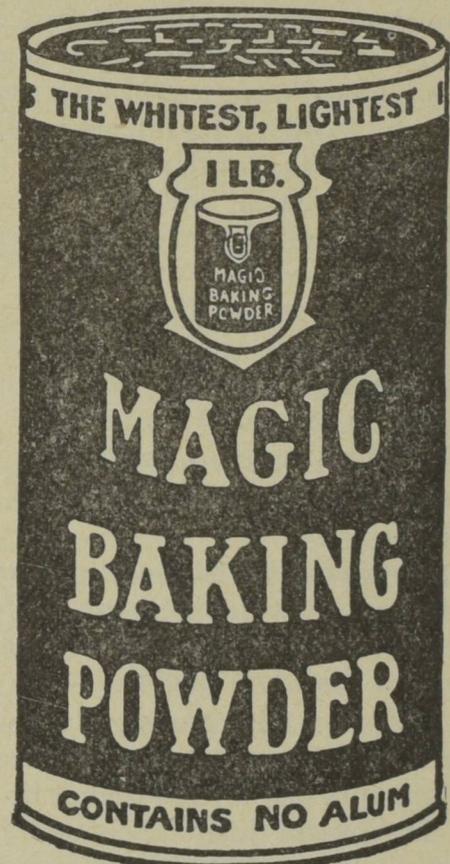
— Vous ne vous trompez pas ; c'est un de nos bons Canadiens, descendant d'une des plus braves familles du pays".

(à suivre)

La souffrance n'est placée à la base de la destinée des hommes vertueux que pour appeler la gloire au sommet : leur sang généreusement répandu brillera, comme s'il était changé en perles, dans le diadème de leur immortalité.

Mgr DARBOY.

UN PRODUIT CANADIEN



FABRIQUE PAR

LA CIE. E. W. GILLET LTEE.
MONTREAL TORONTO
QUEBEC